



**Document du
Fonds International de Développement Agricole**

**République tunisienne
Projet de développement agricole et rural intégré de Siliana
(PDARI)
Rapport d'évaluation intermédiaire**

**Décembre 2004
Rapport N° 1569-TN**

Photo sur page de couverture :
République tunisienne

Un bénéficiaire des travaux de CES : Banquettes mécaniques consolidées par plantation d'oliviers
Source : Ideaconsult

République tunisienne

**Projet de développement agricole et rural intégré de Siliana (PDARI)
Prêt n° 394-TN**

Évaluation intermédiaire

Table des matières

Sigles et acronymes	iii
Cartes	v
Accord conclusif	vii
Agreement at Completion Point	xv
Résumé	xxiii
Summary	xxv
I. INTRODUCTION	1
A. Contexte de l'évaluation	1
B. Approche et méthodologie	1
II. PRINCIPAUX ASPECTS DE LA CONCEPTION	3
A. Justification et stratégie du projet	3
B. Zone du projet et groupe cible	4
C. Objectifs et composantes	4
D. Partenaires et dispositions relatives à l'exécution	5
E. Changements en matière de conception au cours de l'exécution	5
III. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION	7
IV. PERFORMANCE DU PROJET	11
A. Pertinence des objectifs et stratégies de mise en œuvre	11
B. Efficacité	15
C. Efficience	16
D. Performances des partenaires	19
E. Performances de l'UGP	20
V. IMPACT SUR LA PAUVRETÉ RURALE	22
A. Impact sur les actifs physiques et financiers	22
B. Impacts sur le niveau de desserte des services de base	23
C. Impacts sur les mouvements migratoires	23
D. Impact sur l'environnement et la base des ressources collectives	24
E. Durabilité et pérennité des actions du projet	24
F. Innovation et reproductibilité/élargissement	26
VI. ÉVALUATION GLOBALE DE L'IMPACT	28

VII. QUESTIONS CLÉS	30
VIII. ÉVALUATION GLOBALE ET CONCLUSIONS	34
IX. RECOMMANDATIONS	38
A. Pour des meilleures pratiques de développement rural	38
B. Consolidation des acquis du PDARI	42

APPENDICES

Appendice 1	Document d'orientation	45
Appendice 2	Résultats de l'exécution	51
Appendice 3	Matrices d'impact et d'efficacité	63

ANNEXES*

Annexe I	Conservation des eaux et des sols – Développement sylvopastoral et élevage – Développement agricole – Recherche et développement
Annexe II	Promotion de la femme rurale et développement communautaire Appui institutionnel, programmation des activités et promotion de l'approche participative
Annexe III	Conditions de mise en œuvre d'une dynamique de développement local en Tunisie (FERT – Sol et Civilisation)
Annexe IV	Étude de cas sur des bénéficiaires sélectionnés du projet (IDEACONSULT)

* Les annexes sont disponibles sur demande au Bureau de l'évaluation du FIDA (evaluation@ifad.org).

Taux de change

Unité monétaire	=	Dinar tunisien (DT)
1,00 USD	=	1,3 DT
1,00 DT	=	0,71 USD

Sigles et Acronymes

AEP	Adduction en eau potable
AFD	Agence française de développement
AFIC	Association forestière d'intérêt collectif
AIC	Association d'intérêt collectif
AP	Approche participative
AVFA	Agence de vulgarisation et de formation agricole
BNA	Banque nationale agricole
BTS	Banque de solidarité tunisienne
CCDD	Conseil consultatif de développement délégation
CCDI	Conseil consultatif de développement de l'Imada
CES	Conservation des eaux et des sols
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CLD	Comité local de développement
CNEA	Centre national des études agricoles
CPE	Country Programme Evaluation (FIDA)
CRD	Comité régional de développement
CRDA	Commissariat régional de développement agricole
CTV	Cellule technique de vulgarisation
DGFE	Direction générale des financements extérieurs
EPIDEL	Expérience pilote de développement local
ESAK	École supérieure d'agriculture du Kef
FADES	Fonds arabe pour le développement économique et social
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
FERT	L'Association FERT (Formation pour l'épanouissement et le renouveau de la terre) est une organisation professionnelle agricole française de coopération internationale pour le développement rural
FIDA	Fonds international de développement agricole
FOSDA	Fonds spécial de développement agricole
FSO	Fonds oléicole
FTDC	Fédération tunisienne pour le développement communautaire
GDA	Groupement de développement agricole
GF	Groupement féminin
GFIC	Groupement forestier d'intérêt collectif
GIC	Groupement d'intérêt collectif
ICARDA	International Centre for Agricultural Research in the Dry Areas
IDEA Consult	Bureau d'études
INGREF	Institut national du génie rural des eaux et forêts
INRAT	Institut national de recherche agronomique de Tunisie
INRF	Institut national de recherche forestière
IRESA	Institut de recherche et d'enseignement supérieur agricole
ODESYANO	Office de développement sylvopastoral du Nord-Ouest
OEP	Office de l'élevage et du pâturage
OPAP	Opération pilote d'approche participative
PADD	Programme annuel de développement de la délégation

PADI	Plan annuel de développement de l'Imada
PDARI	Projet de développement agricole et rural intégré de Siliana
PDRI	Programme de développement rural intégré
PRD	Projet régional de développement
UF	Unité fourragère
UGP	Unité de gestion du projet
UST	Unité socioterritoriale

REPUBLIQUE TUNISIENNE

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL
INTEGRE DANS LE GOUVERNORAT DE SILIANA

EVALUATION INTERMEDIAIRE
Zone du projet



Source: IFAD

The designations employed and the presentation of the material in this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of IFAD concerning the delimitation of the frontiers or boundaries, or the authorities thereof.

République tunisienne
Projet de développement agricole et rural intégré de Siliana (PDARI)
Évaluation intermédiaire

Accord conclusif¹

Principales constatations, recommandations et suivi convenu

En concertation avec le Gouvernement tunisien, le FIDA a entrepris une évaluation intermédiaire du Projet de développement agricole rural intégré (PDARI) de Siliana. Un partenariat clé d'évaluation du projet regroupant les représentants des parties intéressées a été constitué en avril 2004². Un document d'orientation précisant les objectifs, les questions clés et le processus de l'évaluation a été élaboré et enrichi par les partenaires. La mission d'évaluation a été conduite du 19 avril au 6 mai 2004. Un atelier de restitution organisé le 3 mai 2004 à Siliana a permis de discuter les conclusions et d'enrichir les recommandations de la mission d'évaluation. Il a été suivi par une réunion de synthèse avec les partenaires clé à Tunis le 4 mai 2004. L'évaluation du PDARI s'est achevée par la tenue d'un atelier de restitution des constats et recommandations le 30 septembre 2004 à Siliana pour le partenariat élargi et le 1^{er} octobre 2004 à Tunis pour le partenariat clé. Les discussions avec les membres du partenariat clé ont abouti à la formulation de l'Accord conclusif suivant qui présente les principaux constats et recommandations ayant recueilli leur consensus ainsi que les mesures de suivi qu'ils se sont engagés à mettre en œuvre.

1. Financement d'une deuxième phase du PDARI

Constat global du Bureau de l'évaluation du FIDA

Le PDARI a incontestablement contribué au développement du Gouvernorat de Siliana de par l'importance des investissements consentis et des actions de valorisation du patrimoine foncier, d'amélioration des outils de production et de protection de l'environnement.

Recommandation générale du Bureau de l'évaluation du FIDA

Afin de consolider les résultats du projet et d'approfondir leurs impacts, il est recommandé le financement d'une deuxième phase.

Suivi convenu

Les partenaires sont d'accord pour que la formulation d'une deuxième phase tienne compte de deux orientations principales : i) maximiser la valeur ajoutée agricole et non agricole et ii) sauvegarder les ressources naturelles.

¹ Cet accord illustre le consensus entre les parties prenantes et leur engagement à adopter et à mettre en œuvre les recommandations issues de l'évaluation. Il a été formulé en consultation avec les membres du Partenariat clé d'évaluation.

² Les membres du Partenariat clé sont : M. Kamel Ben Rejeb, Directeur, Ministère du développement économique et de la coopération extérieure (MDECE) ; M. Noureddine Kaabi, Directeur, MDECE ; M. Ismail Lahmadi, DG, Ministère des finances ; M. Abdallah Mallek, DG, DGFIOP, Ministère de l'agriculture et de l'environnement ; M. Rafâa Marouki, Directeur de projets, DGFIOP ; M. Abderazek Derbali, Secrétaire général, Gouvernorat de Siliana ; M. Hédi Mettichi, CRDA, Siliana ; M. Salah Touibi, Directeur, Unité de gestion du projet (remplacé par M. Jamel Ferchichi) ; M. Abdelwaheb Mkacher, Directeur exécutif, AGER ; M. Bousaada Abdalla, Directeur exécutif, FTDC ; Mme Khalida Bouzar, Global mechanism for convention to combat desertification ; M. Jean-François Richard, Chargé de mission, AFD ; M. A. Bastos, Chargé de projet, FADES ; Mme. Rasha Omar, Chargé du portefeuille de pays, FIDA.

2. Approche d'intervention du PDARI

Constats du Bureau de l'évaluation du FIDA

Dans une zone où les activités extra-agricoles sont importantes dans les stratégies de maximisation des revenus des populations rurales, le PDARI s'est fixé des objectifs ambitieux et a contribué à l'élévation du niveau général de développement du Gouvernorat de Siliana. Il a pour cela consenti des investissements substantiels en vue d'améliorer les outils de production (Conservation des eaux et des sols (CES), création et réhabilitation des périmètres irrigués par épandage et sur forages, recherche-développement, développements sylvopastoral et agricole, etc.) et entrepris des actions de renforcement des capacités et d'amélioration de revenus des jeunes filles et des paysans. Il a également bonifié l'alimentation en eau potable et désenclavé plusieurs localités.

Ces initiatives, bien qu'ayant constitué un cadre d'émancipation du monde rural en général et des jeunes filles en particulier, n'ont cependant pas relevé certains défis majeurs de la pauvreté tels l'exode rural et la faiblesse du tissu économique local dont sont exclus les jeunes. À cela, diverses raisons : i) économies locales vulnérables, non basées sur la diversification des sources de revenus ; ii) insuffisance de structures d'appui conseil adaptées aux besoins des communautés locales ; iii) limites de l'approche participative mise en œuvre ; et iv) insuffisance d'une vision d'ensemble intégrant les relations ville/campagne, les espaces de concertation des acteurs locaux et leurs stratégies de diversification de revenus par sous-zone.

Le PDARI n'a pas encore été en mesure de créer un cadre de développement rural intégré ouvert aux mutations des systèmes de production locaux, à la diversification des sources de revenus liée à la réduction des risques des exploitations agricoles, à la promotion d'activités, de revenus et d'emplois extra-agricoles et à la dynamique des échanges ville/campagne sur lesquels se joue pourtant l'avenir du gouvernorat.

Recommandations du Bureau de l'évaluation du FIDA

Le projet devra, à l'avenir, aborder ces problèmes sur la base d'une démarche effectivement participative et dans le cadre d'une approche de type développement local où les occupations agro-sylvo-pastorales et extra-agricoles conjuguées au développement d'activités de services de proximité auront une portée stratégique et des impacts sur les dynamiques locales de développement. Cela impliquera des choix stratégiques en termes d'instruments et de modes d'intervention, ainsi qu'un montage institutionnel efficient susceptible de mieux conjuguer la dynamique des diverses institutions et des acteurs locaux.

Le FIDA devrait, à ce titre, appuyer davantage les efforts du gouvernement en vue d'accélérer les processus de développement et de réduction de la pauvreté rurale dans le Gouvernorat de Siliana. Les approches préconisées devraient pouvoir concilier l'impératif de conservation des ressources naturelles et les exigences de diversification des sources de revenus et d'amélioration du niveau de vie des populations pauvres, particulièrement dans des microzones (généralement des sous-bassins versants) où la concentration des interventions devrait avoir une portée et des impacts porteurs de mutations et générateurs d'effets socio-économiques multiples et durables. Les instruments d'appui devraient également s'adapter à la diversité des acteurs locaux de développement pour assurer les investissements structurants ainsi que les investissements d'impulsion des initiatives privées locales.

Suivi convenu

Les partenaires conviennent que lors de la formulation du prochain projet pour le Gouvernorat de Siliana, le Gouvernement tunisien, le FIDA et l'Agence française de développement (AFD) et autres éventuels partenaires précisent le contenu et la portée financière et institutionnelle de l'approche

préconisée afin d'y intégrer : i) le développement multisectoriel, ii) l'amélioration des capacités des populations, des services techniques, des ONG, etc. par le biais de l'approche participative de la planification et de la programmation locale.

3. Conservation des eaux et des sols

Constats du Bureau de l'évaluation du FIDA

Les grandes superficies de terres traitées en CES témoignent de l'ampleur des investissements consentis pour valoriser le patrimoine foncier du gouvernorat et réduire les effets de l'érosion. Elles démontrent aussi les capacités techniques et opérationnelles dont disposent le Commissariat régional de développement agricole (CRDA), l'Unité de gestion du projet (UGP) et les entreprises privées pour ce type d'intervention. L'efficacité des travaux de CES se traduit aujourd'hui par la protection accrue, quoique partielle, de 79 retenues d'eau, dont le prolongement de la durée de vie est vital à l'essor de l'agriculture locale. Des contraintes au développement des aménagements des versants demeurent cependant, et portent notamment sur : i) le manque d'évaluation par le projet des performances techniques et socio-économiques des systèmes qu'il a mis en place; ii) l'absence de référentiels et de manuels techniques spécifiques à Siliana³; iii) la tendance au niveau du terrain de se limiter à des formules simples pour le dimensionnement des ouvrages CES⁴; et iv) la persistance de réflexes d'assistés chez les paysans, du fait des limites de l'approche participative et de l'absence d'une démarche partenariale.

Recommandations du Bureau de l'évaluation du FIDA

La pérennisation des aménagements de CES nécessite des mesures d'accompagnement visant à leur appropriation progressive par les agriculteurs qui entreprendraient les travaux d'entretien et de valorisation requis. La stratégie future d'appui aux travaux de CES devrait s'appuyer sur une approche plus participative fondée sur des techniques adaptées au contexte. Elle se traduirait par un plan d'aménagement CES global, cohérent et précis dans ses modalités de financement et d'exécution selon les spécificités des sous-zones du gouvernorat.

Suivi convenu

Dans le cadre de la préparation de la deuxième phase, le FIDA procurera une assistance technique au CRDA pour concevoir les interventions de CES sur la base d'un programme d'aménagement global et de plans d'exécution par microbassin versant formulés selon une démarche participative impliquant les paysans et tenant compte des spécificités foncières. Les divers services du Ministère de l'agriculture de l'environnement et des ressources hydrauliques, y compris le CRDA, veilleront à prendre des initiatives d'innovations techniques et normatives tenant compte de l'approche participative, de planification et de programmation conformément au code de CES (1995). Ils favoriseront l'émergence de conditions de structuration pérenne des organisations paysannes et organes locaux consultatifs, les encourageant à des prises de responsabilités accrues en matière d'entretien et de mise en valeur durable des infrastructures réalisées.

³ La DG/Aménagement et conservation des terres agricoles note qu'un Plan directeur des travaux de CES à Siliana a été réalisé par un bureau d'études en 2003, et qu'une évaluation technique des travaux des CES à Siliana a été aussi réalisée par l'INGREF.

⁴ La DG/Aménagement et Conservation des terres agricoles note qu'une convention pour la régionalisation des formules empiriques vient d'être engagée avec l'Institut national agronomique de Tunisie (INAT).

4. Développement sylvopastoral

Constats du Bureau de l'évaluation du FIDA

Les systèmes d'élevage sont fortement tributaires des parcours naturels forestiers et non forestiers dont la capacité de charge ne permet plus de supporter le cheptel animal vital à la subsistance des petits et moyens producteurs de la région. Les interventions de développement forestier et pastoral sur terres soumises au régime forestier et d'amélioration pastorale sur terrains privés préconisées par le projet et l'Office de l'élevage et du pâturage (OEP) sont pertinentes. Cependant, la définition de leur intégration au sein des écosystèmes forestiers, pastoraux et agropastoraux a fait défaut. Une innovation a consisté à intégrer les clairières forestières dans le processus de développement forestier et agricole de la région.

Le développement forestier tel qu'initié par le PDARI est capital aux ruraux riverains, dont la forêt constitue la source majeure d'énergie, de bois, de fourrage, d'alimentation, de produits forestiers non ligneux, etc. Il contribue de surcroît à l'amélioration de l'équilibre écologique qui influe sur la productivité agricole des clairières forestières.

Les améliorations pastorales réalisées de concert avec l'OEP en forêt et sur terrains privés pourront, en période de croisière, constituer un apport fourrager très substantiel, et dégager des revenus financiers stables non négligeables.

Recommandations du Bureau de l'évaluation du FIDA

La consolidation des améliorations pastorales et l'application des modalités correctes de leur gestion et utilisation devront faire l'objet de l'attention soutenue du CRDA qui devra notamment:

- diversifier le modèle standard d'amélioration pastorale mis en œuvre à ce jour;
- dispenser une formation aux techniciens et animateurs de l'OEP et du CRDA et les familiariser aux méthodes d'aménagement de gestion et d'utilisation durable des améliorations pastorales introduites sur terres privées, collectives et domaniales.

Au vu de la vocation forestière et de l'importance des surfaces boisées et compte tenu de leurs rôles social, économique et environnemental dans la région, la composante développement forestier devra occuper une place beaucoup plus grande qu'au cours de la première phase du projet. La création de groupements forestiers sera étendue à toutes les zones à forte vocation forestière du projet tandis que leur statut de micro-entreprises partenaires du service forestier sera renforcé afin de les impliquer davantage dans la réalisation en tâcheronnat des travaux forestiers et d'amélioration pastorale.

L'expérience de développement participatif des clairières forestières de Bargou sera consolidée et répliquée à d'autres zones à forte vocation forestière dans la région.

Suivi convenu

Les partenaires conviennent que le CRDA se réfère aux projets d'aménagement forestier intégré pour formuler des plans d'aménagement et de gestion participatifs des formations forestières domaniales intégrant les riverains à la protection, la conservation, le développement, et l'utilisation durable des leurs ressources. Le CRDA veillera à développer les produits forestiers non ligneux (romarin, *zgougou*, glands, champignons, plantes médicinales, etc.), et mettra au point les modalités de leur gestion participative durable, ainsi que d'assistance à dispenser aux riverains pour pénétrer les circuits commerciaux locaux, régionaux et nationaux. Ils conviennent que le CRDA incite l'organisation des riverains en groupements forestiers, avec statut de micro-entreprises partenaires des services forestiers, afin d'assurer la gestion participative durable des formations forestières, de garantir leur pérennité et d'améliorer leur potentiel de production.

Les partenaires conviennent que le CRDA avec l'appui d'une assistance technique agisse pour mettre en valeur et développer de façon significative les potentialités fourragères des formations forestières domaniales et des parcours privés et collectifs de la zone du projet, et qu'il formule des modes de gestion durable et d'utilisation participative et responsable de ces périmètres d'amélioration pastorale.

5. Recherche-développement (RD)

Constats du Bureau de l'évaluation du FIDA

Le projet a initié une approche engageant les institutions nationales de recherche sur des thèmes porteurs d'innovation et de mutation des systèmes de production dont les incidences escomptées portent sur l'évolution des systèmes de production par adoption progressive du semis direct et des techniques douces et l'amélioration des aliments du bétail avec des effets prouvés sur le niveau de revenus tirés de l'élevage. La clé de la réussite de cette RD réside dans la conjonction d'une part des efforts des instituts de recherche et de l'équipe du PDARI et d'autre part dans la création d'un climat de confiance et de partenariat établis dans les zones pilotes, dans le cadre d'une démarche qui s'est appuyée sur des groupes de référence. La disponibilité des paysans et les capacités d'écoute des chercheurs et des techniciens du PDARI ont permis d'établir des bases de coopération saines et durables entre le monde rural et les techniciens.

Recommandations du Bureau de l'évaluation du FIDA

De par la pertinence de son approche et de ses thèmes, la RD a enregistré des résultats qui méritent d'être capitalisés, consolidés et étendus par le CRDA de Siliana. Elle devra pour cela bénéficier de moyens plus conséquents en termes de budgets et de ressources humaines. Il serait préférable et plus efficace, pour conduire les activités de recherche, de recourir à un montage financier souple qui tienne compte des besoins en temps réels des chercheurs et des institutions sollicitées pour assurer le suivi et l'encadrement des bénéficiaires. La RD, qui s'est organisée au départ autour des deux axes principaux (recherches accompagnement et animation), devrait pouvoir s'élargir. Elle inclura la mise en place de protocoles expérimentaux en parcelles, la recherche de rayonnement et celle de diffusion visant à généraliser les acquis de la RD.

Suivi convenu

Les partenaires conviennent que le gouvernement, le FIDA, l'AFD et autres partenaires veillent à allouer des moyens substantiels humains, financiers et matériels afin de consolider la RD et d'étendre les résultats de la première phase du PDARI (*groupes de référence, pêcher de Bargou, blocs alimentaires, semis direct, etc.*), tout en concentrant les thèmes de recherche ultérieurs dans des microzones en amont de retenues collinaires.

6. Développement communautaire et promotion féminine

Constats du Bureau de l'évaluation du FIDA

L'intégration d'objectifs spécifiques au développement communautaire et à la promotion féminine est pertinente et novatrice au regard de beaucoup de projets similaires conçus en cette période. Cependant, en dépit d'une vision et d'intentions novatrices, les mécanismes et actions prévus pour la promotion féminine sont demeurés de type conventionnel (programme centré sur la formation classique aux petits élevages, tissage, etc. et faible intégration de la femme à l'ensemble des actions du projet) et n'ont pas ciblé les femmes et les activités agricoles majeures pour lesquelles aucune action spécifique n'a été entreprise.

L'Expérience pilote de développement local (EPIDEL) a effectivement mobilisé la population de deux Imadas tout au long des étapes initiales de diagnostic et d'identification préliminaire des

activités prioritaires. Elle a fortement éveillé l'intérêt des populations en laissant entrevoir l'opportunité de création d'emplois, de dotation en équipements et en crédits et de revenus additionnels. Ceci a donc jeté les bases pour une planification réellement participative, sans être pourtant accompagnée d'instruments de financement ou de protocoles d'accord avec les institutions financières, adaptés aux conditions financières des petites et moyennes exploitations. De manière générale, l'action du projet a été basée sur la formule des conseils consultatifs de développement Imada (CCDI) qui n'ont pas évolué en instances de représentation effectives et des différentes couches socio-économiques.

Recommandations du Bureau de l'évaluation du FIDA

Le fort décalage existant entre le diagnostic des problèmes liés à la promotion féminine et les mesures proposées pour les résoudre devrait être réduit. Il est recommandé de concrétiser l'approche consultative déclarée pour l'ensemble du projet par une démarche participative de ciblage des bénéficiaires et de planification des interventions. Il est recommandé de continuer l'appui aux organes consultatifs tels que ceux créés par le projet, et d'œuvrer à leur conversion en véritables lieux de discussion et négociation au niveau de chaque Imada.

Suivi convenu

Les partenaires conviennent que tout projet futur accorde plus d'attention aux femmes rurales et à leurs activités agricoles majeures. Le CRDA et le prochain projet adopteront avec les autorités locales la démarche participative de ciblage des bénéficiaires et de planification des interventions. Ils appuieront les organes consultatifs et œuvreront à leur conversion en véritables lieux de discussion et négociation au niveau de chaque Imada. Ils cibleront les zones les plus vulnérables du Gouvernorat de Siliana, notamment celles du sud.

7. Développement de la micro-entreprise rurale

Constats du Bureau de l'évaluation du FIDA

En dépit de l'environnement contraignant de la microfinance en direction des petits promoteurs, le PDARI a entrepris de soutenir des jeunes filles et petits agriculteurs et éleveurs désirant développer des activités productives. Cette expérience a révélé certains facteurs limitatifs du développement des petites initiatives privées, dont l'absence de structures d'appui conseil en mesure d'orienter et d'inspirer les futurs promoteurs. Par ailleurs, le Code d'investissement actuel ne prévoit pas d'incitations favorisant les financements locaux au niveau des microzones.⁵

Recommandations du Bureau de l'évaluation du FIDA

Il s'avère indispensable, sur la base d'études diagnostic, de soutenir des initiatives locales de développement de micro-entreprises dans les zones d'intervention du PDARI. Il est également essentiel de développer une stratégie opérationnelle régionale visant la promotion du petit entrepreneuriat local, sous forme de pool de services capables d'offrir un large éventail de prestations et de guider les petits projets jusqu'à leur maturation et développement.

Suivi convenu

Les partenaires conviennent que des études diagnostic seront financées par le FIDA. Celles-ci seront spécifiques aux atouts et contraintes des initiatives locales dans le Gouvernorat de Siliana, particulièrement dans les microzones défavorisées, avec pour objectif de cerner les facteurs d'ordre

⁵ Les partenaires du DG/Financement, Investissements et Organismes professionnels n'appuient pas ces constats. Ils trouvent que plusieurs mécanismes de microfinance administrés soit par les ONG soit par la Banque tunisienne de solidarité offrent un environnement porteur pour les petits promoteurs.

financier, institutionnel et économique entravant le développement des micro-entreprises. L'étude devrait aussi ébaucher diverses options (type ENDA et autres) permettant de créer à partir de microcrédits décentralisés et de crédits moyens de réelles opportunités de développement durable des initiatives locales.

8. Capitalisation de l'expérience du PDARI

Constats du Bureau de l'évaluation du FIDA

De nombreux documents, rapports et diverses pratiques d'aménagement agricole, pastoral et forestier, ainsi que de CES restent confinés sous diverses formes de supports sans réelle mémoire collective des expériences qui pourraient autrement être capitalisées et utilisées par d'autres institutions, particulièrement le CRDA.

Recommandations du Bureau de l'évaluation du FIDA

Afin de capitaliser les expériences de la première phase du PDARI, le Bureau de l'évaluation du FIDA recommande au CRDA :

- de tout mettre en œuvre pour établir d'urgence une base de données dynamique qui a fait défaut en première phase et qui devrait permettre par la suite de mieux formuler les programmes de développement intégré par microbassin versant ;
- d'établir des référentiels techniques et de documenter les principales expériences et leçons apprises, dans les domaines des développements agro-sylvo-pastoral et communautaire, de la RD, et de la CES ;
- de mettre en place un système de suivi et évaluation (SSE) adapté au contexte du projet et d'y affecter un personnel ayant les capacités requises, notamment en matière de traitement et d'analyse de données aux échelles spatiale et temporelle ; et
- d'instaurer au sein du SSE une cellule de communication chargée de vulgariser au fur et à mesure les expériences et leçons apprises au cours de l'exécution du projet, tant à l'échelle régionale que nationale.

Suivi convenu

Les partenaires conviennent que le CRDA soit appuyé à travers des expertises externes financées par le FIDA. Ces expertises assisteront le CRDA dans le processus de capitalisation des meilleures pratiques d'aménagements du milieu naturel, de recherche et de développement communautaire, à consigner sous forme de manuels et de référentiels à l'usage des institutions régionales et nationales concernées.

9. Implication des partenaires du PDARI

Constats du Bureau de l'évaluation du FIDA

L'appui du FIDA s'est limité, comme celui du Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES), aux exigences de base selon les termes du prêt. Par ailleurs, la concertation et la coordination entre le FIDA, l'AFD, le FADES, et les partenaires nationaux n'ont été ni régulières ni institutionnalisées. Ceci a entravé la cohérence des approches et outils d'exécution des composantes du PDARI. À titre d'exemple, le manque d'espaces de concertation et de dialogue entre les partenaires impliqués a empêché l'expérience EPIDEL d'établir un modèle adéquat à extrapoler. Le faible appui technique dispensé au projet ainsi que l'absence de système local de suivi et évaluation opérationnel n'ont pas permis de déceler les facteurs de blocage et les insuffisances rencontrées.

Recommandations du Bureau de l'évaluation du FIDA

Des revues techniques et d'évaluation périodiques des interventions du projet devraient être mises en place et conduites conjointement par le gouvernement, le FIDA, l'AFD et leurs partenaires associés, avec l'appui de consultants et experts indépendants. Elles seraient organisées sur la base de rapports technique et financier du projet. Ces revues permettraient d'ajuster les moyens humains et financiers et assureraient la souplesse requise au bon déroulement du projet et l'appui à de nouvelles initiatives.

Suivi convenu

Les partenaires conviennent que la formulation de la deuxième phase du PDARI de Siliana prenne en compte la nécessité de disposer d'un système de revues techniques et financières périodiques ainsi que d'un outil d'appui au projet et à son comité de pilotage permettant d'effectuer les ajustements techniques, financiers et administratifs nécessaires, au moment opportun. Ils conviennent que le FIDA et l'AFD prennent part à toutes les missions de supervision. Ils conviennent de demander au FIDA d'intensifier la fréquence des supervisions.

Recommandations additionnelles retenues par les partenaires

10. Prise en considération de la problématique foncière

Les partenaires conviennent d'ajouter, pour la deuxième phase, une composante d'apurement foncier dans les terres en sec avec l'Agence foncière agricole (AFA).

11. Formation et assistance technique au CRDA

Les partenaires conviennent d'appuyer la formation des techniciens de l'UGP et du CRDA et d'accorder une assistance technique à ce dernier.

12. Zone d'intervention

Les partenaires conviennent que le projet, au cours de la deuxième phase, consolide les acquis de la première phase afin de maximiser leur valeur ajoutée agricole et non agricole et sauvegarder les ressources naturelles, notamment dans le sud du gouvernorat.

Cet accord a été conclu en présence des membres du partenariat clé suivants :

M. Lotfi Frad, représentant M. Kamel Ben Rejeb, Directeur, Ministère du développement économique et de la coopération extérieure

M. Noureddine Kaabi, Directeur, Ministère du développement économique et de la coopération extérieure

M. Ismail Lahmadi, Directeur général, Ministère des finances

M. Abdallah Mallek, Directeur général, DGFIOP, Ministère de l'agriculture et de l'environnement

M. Rafâa Marouki, Directeur de projets, DGFIOP

M. Hédi Mettichi, Commissaire régional au développement agricole, Siliana

M. Jamel Ferchichi, Directeur par intérim, Unité de gestion du projet

Mme Sylvaine Lefort, représentant M. Abdelwaheb Mkacher, Directeur exécutif, AGER

M. Bousaada Abdalla, Directeur exécutif, FTDC

M. Jean François Richard, Chargé de mission, AFD

Mme. Rasha Omar, Chargé du portefeuille de pays, FIDA

Republic of Tunisia
Integrated Agricultural and Rural Development Project in the Governorate of Siliana
Interim Evaluation

Agreement at Completion Point¹

Major Findings, Recommendations and Agreed Follow-up

IFAD, in conjunction with the Government of Tunisia, undertook to conduct a midterm evaluation of the Integrated Agricultural and Rural Development Project (PDARI) in the Governorate of Siliana. A Core Learning Partnership including representatives of all stakeholders was set up in April 2004.² An approach paper outlining objectives, key questions and process was prepared and refined by the partners. The evaluation mission took place from 19 April to 6 May 2004. A feedback workshop held on 3 May 2004 in Siliana provided an opportunity to discuss conclusions and add to recommendations made by the evaluation mission. It was followed by a synthesis meeting with core partners in Tunis on 4 May 2004. The PDARI evaluation concluded with a feedback workshop on findings and recommendations held on 30 September 2004 in Siliana for the expanded partnership and on 1 October 2004 in Tunis for the core partnership group. Discussions with core partnership members led to the formulation of the agreement at completion point set forth below, which presents the major findings and recommendations upon which consensus was reached, as well as follow-up measures the partners undertook to carry out.

1. Financing a Second Phase of PDARI

Overall finding by IFAD's Office of Evaluation

PDARI has unquestionably contributed to development in the Governorate of Siliana as a result of the investments made and actions taken to realize the potential of land, improve production tools and protect the environment.

General recommendation by IFAD's Office of Evaluation

It is recommended that a second phase be financed in order to consolidate project results and deepen their impact.

Follow-up agreed upon

The partners agree that a second phase should be formulated along two major lines: (i) maximizing agricultural and non-agricultural value added, and (ii) safeguarding natural resources.

¹ This agreement reflects an understanding among partners to adopt and implement recommendations stemming from the evaluation. The agreement was formulated in consultation with the members of the Core Learning Partnership (CLP).

² The Core Learning Partnership members are: Mr Kamel Ben Rejeb, Director, Ministry of Economic Development and External Cooperation (MDECE); Mr Noureddine Kaabi, Director, MDECE; Mr Ismail Lahmadi, Director General, Ministry of Finance; Mr Abdallah Mallek, Director General, DGFIOP, Ministry of Agriculture and Environment; Mr Rafâa Marouki, Project Manager, DGFIOP; Mr Abderazek Derbali, General Secretary, Governorate of Siliana; Mr Hédi Mettichi, CRDA, Siliana; Mr Salah Touibi, Director, Project Management Unit (replaced by Mr Jamel Ferchichi); Mr Abdelwaheb Mkacher, Executive Director, AGER; Mr Bousaada Abdalla, Executive Director, FTDC; Mrs Khalida Bouzar, Global Mechanism for the Convention to Combat Desertification; Mr Jean François Richard, Head of Mission, AFD; Mr A. Bastos, Project Leader, AFESD; Mrs Rasha Omar, IFAD Country Portfolio Manager.

2. Approach to PDARI Intervention

IFAD's Office of Evaluation findings

In an area where off-farm activities play an important part in strategies to maximize the revenues of rural populations, PDARI set itself ambitious objectives and has contributed to raising the general level of development in the Governorate of Siliana. To this end, the project has made substantial investments in improving production instruments, including soil and water conservation, establishing and repairing irrigated perimeters using the drip and borehole methods, research and development, and forestry and agricultural development. Action has also been taken to strengthen the skills and raise the incomes of young women and farmers. Drinking water supply has been provided and access opened up for several localities.

These initiatives – though they shape a framework for emancipating the rural world generally, and young girls in particular – have not been sufficient to overcome several major challenges of poverty, such as rural exodus and a weak local economic fabric that excludes young people. There are a number of reasons for this: (i) vulnerable local economies that have not diversified their revenue sources; (ii) insufficient advisory support structures adapted to the needs of local communities; (iii) limitations of the participatory approach followed; and (iv) the lack of an overall vision encompassing town/country relations, consensus-building with local actors and revenue diversification strategies by sub-zone.

PDARI has not yet managed to create an integrated rural development framework that is open to changes in local production systems, to diversifying revenue sources to reduce farming risks, to promoting off-farm employment and income-generating activities and to the dynamics of the town/country exchanges upon which the future of the Governorate will depend.

IFAD's Office of Evaluation recommendations

In the future, the project should tackle these problems based on a truly participatory approach and in the context of a type of local government in which agro-sylvo-pastoral and off-farm activities together with proximity services will have a strategic scope and impact on local development dynamics. This will entail strategic choices in terms of instruments and modes of intervention, as well as efficient institutional arrangements that can better reconcile the dynamics of local actors and institutions.

To this end, IFAD should support governmental efforts to accelerate the development process and reduce rural poverty in the Governorate of Siliana. The approaches proposed should have the potential to reconcile the imperative of conserving natural resources with the need to diversify revenue sources and improve living standards for poor populations, particularly in micro-zones (generally sub-watersheds) where concentrated intervention should be of a scope and impact capable of bringing change and generating multiple lasting socio-economic effects. Support instruments should also be adapted to the diversity of local development actors to ensure basic investments and investments to promote local private initiatives.

Follow-up agreed upon

The partners agree that in formulating the next project phase, the Governorate of Siliana, the Tunisian Government, IFAD and the French Development Agency (AFD), together with any other partners, will specify the content and the financial and institutional scope of the approach proposed to encompass: (i) multisector development; (ii) improvements in the capacities of populations, technical services, NGOs, etc. through a participatory approach to planning and local programming.

3. Soil and Water Conservation

IFAD's Office of Evaluation findings

The large area of land treated reflects the extent of investments made to preserve the Governorate's land assets and reduce the effects of erosion. It also demonstrates technical and operational capacities on the part of the Regional Agricultural Development Commission (CRDA), the project management unit (PMU) and private enterprises to carry out this kind of intervention. The efficient conservation work done translates today into increased – though not full – protection for 79 water reservoirs, where extending useful life is vital to the expansion of local agriculture. Constraints on watershed development remain, however, mainly in connection with: (i) the lack of evaluation by the project of technical and socio-economic performance by the systems established; (ii) the lack of technical manuals and reference materials specific to Siliiana³; (iii) the tendency in the field to apply simple formulas in the scaling of conservation work⁴; and (iv) the persistence of a welfare mentality among farmers given the limitations of the participatory approach and the failure to develop a true partnership.

IFAD's Office of Evaluation recommendations

Ensuring the permanence of soil and water conservation work will require support to gradually develop a sense of ownership among farmers undertaking maintenance and development. The future support strategy for conservation work should be based on a more participatory approach using techniques adapted to the environment. Such a strategy would be reflected in an overall soil and water conservation plan that is consistent and precise in terms of financing and implementation arrangements, according to specific conditions in place in the various sub-zones of the Governorate.

Follow-up agreed upon

In the context of preparing for a second phase, IFAD will obtain technical assistance for CRDA to design soil and water conservation measures based on an overall programme, with implementation plans for each micro-basin under a participatory approach that involves farmers and takes into account specific land conditions. The departments of the Ministry of Agriculture, Environment and Water Resources, including CRDA, will endeavour to take innovative technical and normative initiatives that reflect the participatory approach to planning and programming in accordance with the Soil and Water Conservation Code of 1995. They will favour the creation of conditions that ensure permanence for farmers' organizations and local consultative bodies, encouraging them to take increased responsibility for maintenance and sustainable development of infrastructure established.

4. Forestry and Pasture Development

IFAD's Office of Evaluation findings

Livestock-raising systems are highly dependent on natural forest and non-forest terrain, which is no longer capable of sustaining the animals vital to subsistence by small and medium-sized producers in the region. The forestry and pasture development interventions on land subject to the forestry regime and pasture improvement on private land proposed by the project and the Livestock Office (OEP) are relevant. However, their definition within forest, pasture and agro-pasture ecosystems leaves room for

³ The *DG/Aménagement et conservation des terres agricoles* noted that a Master Plan for soil and water conservation work in Siliiana was produced by a consultant firm in 2003, and a technical appraisal of soil and water conservation works has been undertaken by INGRES.

⁴ The *DG/Aménagement et conservation des terres agricoles* noted that a convention for the regionalisation of technical formulas has just been agreed with l'Institut National Agronomique (INAT).

improvement. One innovation brought forest clearings into the process of forestry and agricultural development in the region.

Forestry development as initiated by PDARI is crucial for rural residents living nearby, for whom the forest is the major source of energy, wood, fodder, food, non-wood forest products, and so on. Such development contributes significantly to improving the ecological balance and its impact on agricultural productivity in forest clearings.

The pasture improvements carried out in conjunction with OEP in forests and on private land could make a very substantial contribution to fodder in dry periods, and could generate non-negligible stable financial revenues.

IFAD's Office of Evaluation recommendations

CRDA should address the consolidation of pasture improvements and the application of proper methods for their management in ongoing activity, focusing on the following:

- diversifying the standard model for pasture improvements implemented to date;
- providing training to OEP and CRDA technicians and promoters to familiarize them with methods of sustainable management for pasture improvements introduced on private, collective and communal land.

Since wooded areas are suitable for forestry and large in size, and given their social, economic and environmental importance to the region, the forestry development component should occupy a much larger place than during the first phase of the project. The creation of forestry groups will be extended to all parts of the project area that are suitable for forestry, and their status as micro-enterprises in partnership with the forestry service will be strengthened to increase their involvement in performing forestry and pasture improvement contracts.

The experience with participatory development in the forest clearings of Bargou will be consolidated and replicated in other areas in the region that are suitable for forestry.

Follow-up agreed upon

The partners agree that CRDA will refer to integrated forestry management projects in formulating participatory management plans for communally-owned forests, involving neighbouring residents in the protection, conservation, development and sustainable use of their resources. CRDA will endeavour to develop non-wood forest products (rosemary, Aleppo pine nuts [zgougou], acorns, mushrooms, medicinal plants) and will refine methods for sustainable participatory management and for assistance to be provided to residents to enter local, regional and national markets. The partners agree that CRDA will promote the organization of residents into forestry groups with the status of micro-enterprises working in partnership with the forestry service, to ensure sustainable participatory management of forests, guarantee their permanence and improve their production potential.

The partners agree that CRDA, with technical assistance support, will act to develop and realize the foraging potential of communally owned forest lands as well as private and collective territory in the project area, and will formulate ways to enable sustainable development and participatory and responsible use of these areas for pasture improvement.

5. Research and Development

IFAD's Office of Evaluation findings

The project has initiated an approach that involves national institutions in research on leading themes in innovation and change in production systems. The anticipated impact of this approach is gradually

to develop production systems using direct seeding and soft techniques, and improving cattle feed with proven effects on livestock revenues. The key to success of this research and development activity lies in combining the efforts of research institutes and the PDARI team with the creation of a climate of trust and partnership in the pilot zones, under a reference group approach. The receptiveness of farmers and listening skills of PDARI researchers and technicians have made it possible to establish a sound and lasting foundation for cooperation between the rural world and the technicians.

IFAD's Office of Evaluation recommendations

Given the relevance of the research and development approach and themes, these activities have shown results that warrant being capitalized, consolidated and extended by the Siliana CRDA. Additional budgetary and human resources should be allocated to this activity. It would be preferable and more effective, in carrying out research activities, to use flexible financial arrangements that take into account the real needs of researchers and institutions being called upon to provide follow-up and training of beneficiaries. Research and development, which was initially organized around the two major pillars (support and outreach), should be expanded. This will include establishing experimental protocols on plots, research for extension and dissemination to spread research and development findings.

Follow-up agreed upon

The partners agree that the Government, IFAD, AFD and other partners will ensure that substantial human, financial and material resources are allocated to consolidate research and development activities and extend the findings of the first phase of PDARI (reference groups, Bargou peach, feed blocks, direct seeding), while concentrating themes of subsequent research in micro-zones upstream from hill reservoirs.

6. Developing Communities and Promoting Women

IFAD's Office of Evaluation findings

Building in specific objectives to develop communities and promote women is relevant and innovative compared to many similar projects designed during the same period. However, despite the innovative vision and intentions, mechanisms and specific actions to promote women remained conventional in nature (a programme centred around traditional training in small livestock-raising and weaving, with little mainstreaming of women into all project activities) and did not target women or major farming activities for which no specific actions were undertaken.

The pilot local development initiative (EPIDEL) did in fact mobilize the population of two local districts (*imada*) throughout the initial stages of diagnostic assessments and preliminary identification of priority activities. The pilot project sparked much interest among the population given the prospect of creating jobs, providing equipment and loans, and generating additional revenue. In this way, the foundation was laid for a truly participatory planning process, without however being accompanied by financial instruments or protocols of agreement with financial institutions adapted to the financial conditions of small and medium-sized farms. Generally speaking, the project activities were based on the formula of *imada* consultative development councils, which did not evolve into bodies effectively representing the various socio-economic strata.

IFAD's Office of Evaluation recommendations

The wide discrepancy between women's advancement issues as diagnosed and the measures proposed to solve them should be narrowed. It is recommended that the consultative approach stated for the project as a whole be applied through a participatory procedure to target beneficiaries and plan for interventions. It is recommended that support continue to be provided for consultative bodies such as

those created by the project, and to work on transforming them into true forums for discussion and negotiation at the level of each *imada*.

Follow-up agreed upon

The partners agree that any future project should pay more attention to rural women and their principal agricultural activities. CRDA and the next project will adopt, together with local authorities, a participatory approach to targeting beneficiaries and planning interventions. They will support consultative bodies and work towards transforming them into true forums for discussion and negotiation at the level of each *imada*. They will target the most vulnerable areas within the Governorate of Siliana, mainly those in the south.

7. Developing Rural Micro-enterprise

IFAD's Office of Evaluation findings

Despite the constraints inherent in the environment for microlending to small promoters, PDARI undertook to support girls and smallholders engaged in farming and livestock-raising and wishing to carry out productive activities. This experience revealed certain constraints on the development of small-scale private initiatives, including the lack of advisory support structures to orient and inspire future promoters. In addition, the current Investment Code does not provide for incentives that favour local financing at the micro-zone level.⁵

IFAD's Office of Evaluation recommendations

It is clearly crucial, based on diagnostic studies, to support local initiatives to develop micro-enterprises in the PDARI project area. It is also essential to develop a regional operating strategy to promote local entrepreneurship in the form of a pool providing a wide range of services that can guide small projects through their development to completion.

Follow-up agreed upon

The partners agree that diagnostic studies will be financed by IFAD. They will be specific to the advantages and limitations of local initiatives in the Governorate of Siliana, particularly in disadvantaged micro-zones, with the objective of identifying financial, institutional and economic factors impeding the development of micro-enterprises. Studies should also outline several options (Environmental Development Action in the Third World – ENDA, and others) to create, using decentralized microlending and medium-sized loans, true opportunities for sustainable development of local initiatives.

8. Capitalizing on the PDARI Experience

IFAD's Office of Evaluation findings

Many documents, reports and practices relating to agricultural, pasture and forestry development, as well as soil and water conservation, remain confined to various types of support, with no true collective memory of experiences that could otherwise be capitalized upon and used by other institutions, CRDA in particular.

⁵ The partners of the *DG/Financement, Investissements et Organismes professionnels (Financing, Investments and Professional organisations)* are not in agreement on this issue. They state that many microfinance mechanisms whether managed by NGOs or by the Tunisian Bank of Solidarity provide an enabling environment to small promoters.

IFAD's Office of Evaluation recommendations

In order to capitalize on the experiences of the first phase of PDARI, the Office of Evaluation recommends that CRDA:

- Make every effort urgently to establish a dynamic data base, lacking during the first phase, which would enable integrated development programmes to be prepared for each micro-basin;
- Create technical references and document major experiences and lessons learned in the areas of agro-forest-pasture and community development, research and development, and soil and water conservation;
- Put in place a monitoring and evaluation system adapted to the project context and assign staff with the required skills, particularly in data processing and analysis over space and time; and
- Set up within the monitoring and evaluation system a communication unit responsible for ongoing dissemination of experiences and lessons learned in the course of project implementation, at the regional and national levels.

Follow-up agreed upon

The partners agree that CRDA will receive support in the form of external expertise financed by IFAD. Such expertise will guide CRDA in the process of capitalizing on best practices in managing the natural environment and in community-based research and development, to be documented in the form of manuals and reference materials for use by the regional and national institutions concerned.

9. Involvement of PDARI Partners

IFAD's Office of Evaluation findings

IFAD support is limited, as is that of the Arab Fund for Economic and Social Development (AFESD), to basic requirements in accordance with the lending terms and conditions. Moreover, coordination among IFAD, AFD, AFESD and national partners has not been regular, nor has it been institutionalized. This has affected the consistency of the approaches and instruments used in implementing the PDARI components. By way of example, the lack of a forum for consensus-building and dialogue among the stakeholders prevented the EPIDEL experience from being set up as a model for extrapolation. Given the limited technical support provided for the project, and the lack of a local system for operational monitoring and evaluation, it was not possible to identify factors blocking progress and other weaknesses encountered.

IFAD's Office of Evaluation recommendations

Periodic evaluation and technical reviews of project interventions should be conducted by the Government, IFAD, AFD and their partners, with support from consultants and independent experts. Such reviews would be organized on the basis of technical and financial project reports. This would enable adjustments to be made to human and financial resources and would bring the flexibility needed for sound project implementation and to support new initiatives.

Follow-up agreed upon

The partners agree that a second phase of PDARI in Siliana should take into account the need for a system of periodic technical and financial reviews as well as an instrument in support of the project and its steering committee so that needed technical, financial and administrative adjustments can be made in a timely manner. They agree that IFAD and AFD will take part in all supervision missions. They also agree to ask IFAD to step up the frequency of supervision.

Additional Recommendations Identified by the Partners

10. Consideration of Land Issues

The partners agree to add, for the second phase, a land regularization component for rain-fed land, in conjunction with the Agricultural Land Agency (AFA).

11. Training and Technical Assistance for CRDA

The partners agree to support training for PMU and CRDA technicians and to provide technical assistance for the latter organization.

12. Project Intervention

The partners agree that the project, in a second phase, will consolidate progress made during the first phase in order to maximize its agricultural and non-agricultural value added and safeguard natural resources, particularly in the south of the governorate.

This agreement was reached in the presence of the following members of the core learning partnership:

Mr Lotfi Frad, representing Mr Kamel Ben Rejeb, Director, Ministry of Economic Development and External Cooperation

Mr Noureddine Kaabi, Director, Ministry of Economic Development and External Cooperation

Mr Ismail Lahmadi, Director General, Ministry of Finance

Mr Abdallah Mallek, Director General, DGFIOP, Ministry of Agriculture and Environment

Mr Rafâa Marouki, Project Director, DGFIOP

Mr Hédi Mettichi, Regional Commissioner for Agricultural Development, Siliana

Mr Jamel Ferchichi, Acting Director, Project Management Unit

Mrs Sylvaine Lefort, representing Mr Abdelwaheb Mkacher, Executive Director, AGER

Mr Bousaada Abdalla, Executive Director, FTDC

Mr Jean François Richard, Head of Mission, AFD

Mrs Rasha Omar, Country Portfolio Manager, IFAD

République tunisienne
Projet de développement agricole et rural intégré de Siliana
(PDARI)
Évaluation intermédiaire

Résumé¹

1. Mis en oeuvre en 1997 et s'inscrivant dans la stratégie nationale et régionale de CES et de réduction de la pauvreté rurale, le Projet de développement agricole intégré de Siliana (PDARI) avait pour objectif principal la sécurisation du potentiel de production et des revenus des petites exploitations agricoles mais aussi l'amélioration du niveau d'équipement en infrastructures de base pour les populations pauvres, dans 70% du territoire du Gouvernorat de Siliana. Pour relever ces défis, le projet a identifié d'une part des composantes d'investissement touchant le capital productif ; les ressources naturelles les plus soumises à l'érosion et certaines infrastructures de base et d'autre part des composantes de création et de renforcement des capacités des institutions de développement et des petites exploitations agricoles. Les principales composantes définies sont la CES (28 000 ha), l'amélioration sylvopastorale et de l'élevage (plantations pastorales sur les terrains domaniaux et privés et actions agroforestières), le développement agricole de 10 000 petites exploitations (promotion de l'arboriculture fruitière et réhabilitation des périmètres irrigués), l'amélioration du niveau des équipements de base (eau potable et pistes de desserte) et l'appui au développement communautaire et la promotion de la femme. Le groupe cible était composé de 12 000 familles, dont 10 000 petits exploitants et 2 000 jeunes ménages.

2. Le projet a proposé une démarche qui se voulait innovante pour le Gouvernorat de Siliana ; elle visait à développer une approche participative basée sur :

- des outils de programmation (Plans de développement à deux niveaux) permettant une meilleure implication ou association des populations dans le processus de planification des actions de développement à l'échelle des Imadas où des Conseils consultatifs de développement d'Imada (CCDI) et des CCDD (Délégation) devaient jouer un rôle central dans la mobilisation des populations, la programmation et le suivi des réalisations.
- l'unité spatiale d'intervention (microzone ou sous-bassin versant) devant permettre d'initier des actions de développement multisectoriel d'amélioration sylvopastorale, de travaux de CES, d'amélioration de la productivité de l'agriculture et de l'élevage ;
- des ONG qui devaient intervenir pour assurer l'octroi des petits crédits dans le cadre des comités locaux de crédit et d'épargne au sein d'un système de Caisses villageoises d'épargne et de crédit à mettre en place ;
- la prise en compte de la problématique femmes et jeunes filles à travers des mécanismes spécifiques pour promouvoir le rôle économique et social de la femme dans les zones rurales ;
- la promotion de l'approche participative dans le cadre de 12 Opérations pilotes participatives (OPAP) dans 12 douars choisis dans la zone d'intervention du projet dès la deuxième année en concertation avec les CCDI.

3. L'histoire du projet est jalonnée par une succession d'événements internes liés à l'organisation de l'Unité de gestion du projet (UGP) et externes du fait de l'évolution institutionnelle en matière d'octroi du microcrédit qui ont influencé l'évolution des outils d'intervention, le déroulement de ses activités et finalement la nature de ses résultats. Avant tout, il y a lieu de signaler la suppression de l'activité de création des caisses villageoises pour le microcrédit avec la création en 1997 de la Banque de solidarité tunisienne (BTS). Ensuite, l'approche qui devait être expérimentée de

¹ La mission d'évaluation intermédiaire était composée de M. Moncef Kouidhi, économiste, chef de mission; M. Salah Rouchiche, spécialiste en agroforesterie; M. Luca Fè d'Ostiani, sociologue; M. Slah Nasri, spécialiste en CES. Elle a eu des échanges fructueux avec les consultants de FERT et d'AGER, M. Jean-Charles Derongs, M. Guillaume Dherissard et Mlle Mouna Mastouri.

pair avec le système CCDI, CCDD, PADI et PADD², de manière à définir une véritable stratégie de planification participative pour l'ensemble du projet, a été réduite à la seule expérience pilote dans deux microzones visant à développer les outils et l'approche de développement local. Cela est dû à l'option retenue de ne travailler qu'avec un groupe limité d'ONG (FERT et FTDC³) plutôt qu'aux capacités des ONG en matière de participation. Enfin, l'évaluation à mi-parcours par le Centre national des études agricoles (CNEA) en 2000 a permis de réviser certains objectifs sectoriels, notamment l'accroissement des banquettes mécaniques, mais au détriment des techniques douces.

4. Les principaux partenaires du PDARI sont le CRDA de Siliana, la BTS de Siliana, la Direction générale des financements extérieurs (DGFE), le FIDA, l'Agence française de développement (AFD), l'institution coopérante du FADES et les autres structures d'appui comme l'IRESA et les ONG. Leur appui à l'UGP a été variable. D'une manière générale, l'UGP n'a pas bénéficié des appuis techniques conséquents au regard des objectifs ambitieux du projet. En ce qui concerne l'appui de la DGFE, malgré l'absence d'un système national de suivi et évaluation des PDARI, plusieurs missions et visites de terrain ont été conduites pour apprécier les résultats atteints et donner certaines orientations pour une meilleure exécution. L'apport technique et méthodologique de l'AFD a été plus intensif et conséquent surtout en matière de recherche-développement pour le volet semis direct. En ce qui concerne le FIDA, son appui s'est limité au suivi physico-financier de son portefeuille à travers le FADES. Des missions techniques venant directement du FIDA n'ont jamais eu lieu en dehors de celle de 2003 qui avait pour objet d'aider le projet à mieux structurer ses rapports de synthèse et à initier un travail de capitalisation de différentes expériences en matière de développement communautaire. L'équipe de l'UGP, malgré les contraintes qu'elle a subies (effectif réduit, manque de souplesse dans la programmation budgétaire, précarité d'une partie de son personnel du fait de leur statut de contractuel, etc.), a accompli un travail important et très appréciable. Mais elle n'a pas su élaborer ni organiser à temps de façon plus efficace sa stratégie opérationnelle qui lui aurait permis certainement de mieux programmer ses activités et les résultats à atteindre.

5. Les objectifs du PDARI ont été et demeurent très pertinents pour une zone à forte spécificité rurale qui reste soumise aux aléas climatiques, à l'érosion, à la dégradation de ses ressources naturelles, à la pauvreté et à l'exode rural. Les réalisations physiques sont très substantielles et dans l'ensemble ne présentent pas de carences majeures insurmontables à l'échelle élémentaire. Toutefois, les interventions n'ont, dans leur ensemble, pas été conçues selon la démarche prescrite, à savoir une approche participative de développement intégré, par microbassin versant, en dépit de quelques exceptions d'intégration notées sur certains sites.

6. Le PDARI a enregistré, en l'espace de sept ans, des résultats notables pour des objectifs relativement ambitieux visant à limiter les effets de l'érosion et à sécuriser le potentiel de production des paysans selon une approche qui se voulait participative. Le projet a initié une approche recherche-développement intéressante avec les institutions de recherche nationales (INRAT, IRESA, etc.) sur des thèmes porteurs d'innovations et de mutations des systèmes de production dans la zone, en particulier dans les domaines de l'arboriculture (pêcher de Bargou), du semis direct et de la diversification des aliments de bétail (blocs alimentaires). La création et le renforcement des capacités en direction des femmes et surtout des jeunes filles qui ont été appuyées par le projet ont créé de nouvelles sources de revenus et un environnement propice à l'émancipation des jeunes filles.

7. La mise en œuvre du projet s'est plutôt inscrite dans une démarche de programmation sectorielle avec une dimension consultative élargie des populations. Les espaces de dialogue créés comme les CCDI n'ont pas joué pleinement leur rôle dans la programmation participative des actions de développement. Les moyens de l'UGP étaient limités du fait que le document de projet n'intégrait pas suffisamment de souplesse financière et institutionnelle pour que l'approche participative puisse

² Plans annuels de développement par Imada (PADI); Programmes annuels de développement de délégation (PADD).

³ Fédération tunisienne pour le développement communautaire (FTDC).

se développer dans toutes les séquences de la programmation locale. Les résultats de l'expérience d'EPIDEL dans les localités de Hamam Kesra et Soualem sont mitigés. L'adhésion des populations à toute la démarche de cette expérience a été totale mais leur déception est grande par rapport aux résultats atteints. L'appui technique, directement par l'UGP ou à travers les deux ONG, FERT et FDTC, à cette expérience n'a été ni cohérent ni suffisamment efficace.

8. Les flux financiers injectés dans l'économie régionale de Siliana ont été importants. En moyenne par an, les investissements structurants ont été de l'ordre de 6,2 millions de DT (soit près de 5 millions de USD) dont 15 à 25% ont été injectés localement sous forme de salaires pour les différents chantiers et travaux entrepris. La qualité des infrastructures est dans l'ensemble bonne. Mais l'appropriation de certaines de ces infrastructures n'est pas encore totalement acquise, en particulier celle des banquettes mécaniques et de certaines infrastructures hydrauliques.

9. L'injection de flux financiers à travers les investissements réalisés touchant les diverses infrastructures socio-économiques, l'appui aux organisations de base et le développement rapide de certaines activités génératrices de revenus ont eu incontestablement des effets positifs sur la dynamique des économies locales des différentes localités et l'amélioration du cadre de vie des populations.

10. Les impacts les plus visibles des actions du PDARI dans les zones menacées par l'érosion ont une double conséquence directe sur le potentiel productif des paysans et l'envasement des barrages et des lacs collinaires sur l'importance des superficies traitées (21 000 ha) touchant toutes les catégories des paysans. Ces impacts se traduiront dans la vie quotidienne des paysans d'ici cinq à 10 ans par la valorisation agronomique des terres du fait des capacités créées pour la rétention des eaux, la diversification des productions par l'entrée en production de 6 000 nouveaux hectares d'oliviers et l'accroissement des réserves en eau des barrages et des retenues collinaires situés en aval des terres aménagées. Sur le plan du patrimoine des paysans, les terres prendront de la valeur du fait qu'elles sont mieux protégées et valorisées par des plantations arboricoles.

11. En matière d'infrastructures de base, le projet a permis le désenclavement d'une dizaine de localités de 10 000 habitants et l'accès à l'eau potable à 7 000 personnes de plusieurs douars dispersés. Pour le développement communautaire, les actions les plus importantes ont été la formation agricole qui a touché 391 jeunes filles (JF) et donné lieu à la création de 107 microprojets dans le secteur de l'élevage bovin, ovin, apicole et cunicole. La formation artisanale a intéressé 336 JF pour le tissage du tapis (194 JF) et d'autres productions plus faciles à commercialiser (18 JF formées en margoum et 124 JF en poterie et décoration) avec 70 microprojets installés. Par ailleurs, plusieurs groupements et seulement cinq CCDI sur 42 ont reçu une formation plus ou moins complète et adéquate.

12. Le PDARI a également contribué de façon significative à créer deux microzones porteuses de plusieurs mutations économiques et sociales. En effet, en matière de développement agricole, les investissements consentis dans la délégation de Rohia pour mettre en valeur 1 608 ha au profit de 456 exploitants agricoles vont transformer le paysage local. Ces aménagements ont renforcé le potentiel productif de Rohia et créé une microzone d'intensification des productions agricoles. La deuxième sous-zone est représentée par Bargou où une diversité d'actions (sylvopastorales, gestion intégrée de la forêt, aménagements hydro-agricoles, renforcement des AIC, pêcher de Bargou, etc.) ont permis de créer une dynamique locale des exploitations agricoles porteurs de réels changements socio-économiques.

13. Les réalisations sont importantes et leurs impacts sur les conditions d'existence de plusieurs ménages sont loin d'être négligeables. Mais la pauvreté structurelle dans le gouvernorat, même si elle a enregistré un léger recul, est encore perceptible dans les stratégies de diversification des revenus adoptées par toutes les familles (agriculture, travail saisonnier, exode rural temporaire, etc.). La mission, dans une perspective de meilleur ciblage sectoriel et catégoriel des populations pauvres, voit tout l'intérêt d'approfondir l'expérience du PDARI dans une deuxième phase selon une nouvelle

approche qui tiendrait compte des exigences d'un développement rural plus ouverte aux innovations, aux activités extra agricoles et adaptée au mode de fonctionnement des économies locales.

14. Partant de tous les acquis et les insuffisances de l'expérience du PDARI, la mission de formulation adresse deux catégories de recommandations. La première est d'ordre général liée à l'évolution du concept du PDARI. La seconde touche à certaines composantes mises en œuvre par le projet.

15. Le PDARI, dans une éventuelle deuxième phase, devrait agir davantage dans le cadre d'une approche de développement qui permette de concilier l'impératif de conservation des ressources naturelles et de créer les conditions de diversification des revenus monétaires. Ce cadre pourrait être le développement local participatif. L'aspect conservation des sols et sauvegarde des ressources naturelles devra être maintenu à travers le financement du gouvernement ou autres en raison de la gravité du phénomène de l'érosion et de la dégradation des ressources végétales dans cette zone. Ce type de développement local devra tenir compte du souci de réduction des risques de vulnérabilité économique des agriculteurs tout en oeuvrant à développer des activités extra-agricoles.

16. Aussi, lors d'une nouvelle phase d'un projet FIDA, il serait déjà opportun d'engager une autre stratégie d'appui au développement rural centrée sur des actions multiformes intégrées dans des sous-espaces socioterritoriaux cohérents répondant à la nature des modes de fonctionnement des économies locales et des sociétés rurales de Siliana marquées essentiellement par l'existence d'une diversité de stratégies adaptatives de diversification de leurs revenus monétaires. C'est dans l'interaction des actions agropastorales et des activités extra-agricoles ainsi que dans le développement des activités de services de proximité pour et par le monde rural que le contenu d'un programme de développement local et participatif peut avoir une portée stratégique et des impacts plus diffus sur les dynamiques locales de développement et à terme sur la fixation des populations dans leurs villages.

17. Par ailleurs, l'expérience du PDARI a mis clairement en lumière l'absence de synergie entre les partenaires impliqués dans la mise en œuvre des activités du projet (Gouvernement AFD, FIDA et FADES), ce qui a nui à ce dernier. À l'avenir, et compte tenu de la recherche par l'État de formules neuves de liaison et d'échanges avec la base paysanne et rurale (GDAP, GD, etc.), il serait souhaitable de tester et mettre en adéquation par ajustements progressifs, les mécanismes institutionnels mis en place par le projet (CCDI, CCDD, etc.) afin d'assurer leur véritable coordination et synergie avec les instances existantes (CLD, CRD). Il serait également bon qu'un dispositif pérenne soit mis en place pour des revues techniques des composantes du projet, la tenue tous les deux ans d'une revue de projets et l'effectivité des comités de pilotage pour faciliter tout travail d'ajustements techniques et financiers du projet ainsi que la capitalisation de meilleures pratiques de développement.

18. La deuxième grande recommandation a trait à la consolidation des acquis du PDARI notamment par la :

- valorisation des actions CES et de développement sylvopastoral en renforçant les capacités d'organisation des populations dans la prise en charge de leurs infrastructures réalisées ;
- consolidation des acquis de la recherche-développement dans le cadre d'une vision de développement ;
- mise en place d'un système de suivi et évaluation plus efficace ;
- capitalisation des outils et approches l'expérience du PDARI sous forme de référentiels et manuels technique à l'usage du CRDA et d'autres administrations de développement.

Republic of Tunisia
Integrated Agricultural and Rural Development Project in the Governorate of Siliana
(PDARI)
Interim Evaluation

Executive Summary¹

1. The overall objective of the Integrated Agricultural Development Project in the Governorate of Siliana (PDARI), initiated in 1997 as part of the national and regional strategy of soil and water conservation and rural poverty reduction, was to realize the production and revenue potential of small agricultural holdings as well as to improve basic infrastructure available to poor populations, in 70% of the territory within the Governorate of Siliana. To meet these challenges, the project called for investment components involving working capital, natural resources susceptible to erosion and basic infrastructure, as well as components to create and strengthen capacities among development institutions and smallholders. Major project components addressed soil and water conservation (28 000 ha), forestry and pasture development (pasture plantings on private and collective land and agroforestry activities), agricultural development of 10 000 smallholdings (promotion of fruit tree cultivation and rehabilitation of irrigated perimeters), upgrading of basic infrastructure (drinking water and desert trails) and support for women's and community-based development. The target group comprised 12 000 families, including 10 000 smallholders and 2 000 young households.

2. The participatory approach proposed for this project was innovative for the Governorate of Siliana, based on the following:

- programming instruments (two-tier development plans) to promote greater involvement by populations in the planning process for development actions through development consultative councils for at the *imada* (CCDI) and *délégation* (CCDD) level, which were to play a central role in mobilizing populations and in programming and monitoring results.
- the territorial intervention unit (micro-zone or sub-basin) for undertaking multisector development actions for forestry and pasture development, soil and water conservation works, and productivity improvements for agriculture;
- NGOs, which were to provide small loans in the context of local savings and loan committees within a village-type credit system to be put in place;
- women's and girls' issues, provided for through specific mechanisms to promote the economic and social role of women in rural areas; and
- promotion of the participatory approach by means of 12 pilot operations for the participatory approach (POPAs) in 12 selected *douars* (villages) in the project area beginning in year two, working with CCDIs.

3. The project's history has been punctuated by a series of internal events in connection with organization of the project management unit (PMU) and external events caused by institutional changes in microlending that have influenced the project's operating instruments, the conduct of its activities, and the nature of its results. In particular, the creation of village microlending associations was eliminated when *Banque de solidarité tunisienne* (Tunisian Solidarity Bank - BTS) was founded in 1997. As a result, the approach that was to be applied in conjunction with the system of CCDIs,

¹ The interim evaluation mission was composed of: Mr Moncef Kouidhi, economist and Head of Mission; Mr Salah Rouchiche, agroforestry specialist; Mr Luca Fè d'Ostiani, sociologist; and Mr Slah Nasri, soil and water conservation specialist. Contributions were made by FERT and AGER consultants, Mr Jean-Charles Derongs, Mr Guillaume Dherissard and Ms Mouna Mastouri.

CCDDs, PADIs² and PADDs², so as to come up with an authentically participatory planning strategy for the project as a whole, was reduced to just the pilot experience in two micro-zones, designed to develop the local development approach and instruments. This was attributable to the chosen option of working only with a limited number of NGOs (FERT and FTDC³) rather than taking advantage of the capacities of all NGOs for participation purposes. Lastly, the mid-term evaluation performed by *Centre national des études agricoles* (National Centre for Agricultural Studies - CNEA) in 2000 led to changes in certain sectoral objectives, in particular an increase in the number of bench terraces, to the detriment of soft techniques.

4. PDRAI's main partners are the Siliana Regional Commission for Agricultural Development (CRDA), the Siliana BTS, the External Financing Directorate (DGFE), IFAD, the French Development Agency (AFD), the Arab Fund for Economic and Social Development (AFESD), the cooperating institution, and other support structures such as IRESA and NGOs. Their support for the PMU has been mixed. Generally speaking, the PMU has not benefited from technical support commensurate with the project's ambitious goals. With respect to DGFE support, despite the lack of a national monitoring and evaluation system for PDARI, several missions and field visits have taken place to assess the results achieved and provide guidance for improving implementation. The AFD's technical and methodological contribution was more intensive and consistent, particularly with respect to direct seeding research and development. IFAD support has been limited to physical and financial monitoring of its portfolio through FADES. No technical missions have been sent directly from IFAD aside from the one that took place in 2003 to assist the project in better structuring summary reporting and to begin capitalizing on experiences in community-based development. The PMU team, despite the constraints it faced (limited staff, lack of flexibility in budget programming, lack of continuity in staff given their contractual status, etc.), performed a significant amount of good work. However, the team did not manage to design and put in place a more effective operational strategy in time to better program activities, which would no doubt have achieved better results.

5. PDARI's objectives were and remain very relevant for a highly rural area that remains vulnerable to climate events, erosion, degradation of natural resources, poverty and rural exodus. Material achievements are quite substantial and, overall, do not present any major failings that cannot be overcome. However, activities were not as a whole designed according to the prescribed approach, i.e. a participatory integrated development approach by micro-basin, although several examples of integration can be observed in certain locations.

6. In the space of seven years, PDARI has shown notable results given the relatively ambitious objectives of limiting the effects of erosion and realizing the production potential of smallholders under a participatory approach. The project initiated a promising approach to research and development with national research institutions (INRAT, IRESA, etc.) on leading topics relating to innovations and changes in production systems in the area, particularly in tree cultivation (Bargou peach), direct seeding and animal feed diversification (food blocks). Project-supported activities to create and strengthen management skills among women, and particularly girls, have generated new revenue sources and an enabling environment for the emancipation of girls.

7. Project implementation took place under a sector programming approach with broad consultation of populations. Forums created for dialogue such as CCDIs did not fully perform their role in the participatory programming of development activities. The PMU's resources were limited since the project proposal did not build in sufficient financial and institutional flexibility for the participatory approach to develop in all sequences of local programming. The results of the EPIDEL experience in Hamam Kesra and Soualem were mitigated. Populations were fully involved in this process but were quite disappointed with the results obtained. Technical support provided in this

² *Imada* annual development Plans (PADIs); *délégation* annual development programmes (PADDs).

³ *Fédération tunisienne pour le développement communautaire* (Tunisian Federation for Community-Based Development - FTDC).

connection, whether directly by the PMU or through the two NGOs FERT and FDTC, was not consistent enough to be effective.

8. Sizeable flows of financing were injected into the Siliana regional economy. As an annual average, major investments were on the order of TND 6.2 million (close to USD 5 million), 15% to 25% of which flowed into local economies in the form of payroll for various construction projects. The quality of infrastructure is generally good. However, some of this infrastructure has not been fully appropriated, especially bank terraces and certain hydraulic structures.

9. This injection of capital by means of investments involving socio-economic infrastructure, support for community-based organizations and the rapid development of certain revenue-generating activities have unquestionably had a positive impact on the dynamics of local economies in the various locations, and have improved the quality of life for their populations.

10. The most visible impact of PDARI activities in areas threatened by erosion has been twofold. It has improved the producing potential of smallholders and reduced silting in dams and hill reservoirs in the areas treated (21 000 ha), benefiting all categories of smallholders. These effects will translate into the daily lives of smallholders five to ten years from now by enhancing the agronomic potential of land based on capacity created for water retention, diversification of production with 6 000 additional hectares of olive trees and increased water reserves in dams and hill reservoirs downstream from the land treated. In terms of the farmers' assets, land values will increase as land becomes better protected and covered with valuable tree plantings.

11. With respect to basic infrastructure, the project has opened up access for 10 localities with 10 000 inhabitants and provided drinking water to 7 000 people in a number of disperse *douars*. In terms of community-based development, major activities have included agricultural training for 391 girls and have given rise to 107 microprojects in cattle, sheep and rabbit-breeding and beekeeping. Arts and crafts training has reached 336 girls, including carpet-weaving (194 girls) and other marketable products (18 girls trained in *margoum* or short-weave carpet-weaving, and 124 in pottery and decoration), with 70 microprojects established. On the other hand, only a few groups and just five of 42 CCDIs received full and adequate training.

12. PDARI has also made a significant contribution to creating two micro-zones that can lead the way in economic and social change. In the area of agricultural development, investments made in the Rohia *délégation* to develop 1 608 ha, benefiting 456 farmers, will transform the local landscape. These developments have strengthened Rohia's producing potential and created a micro-zone for intensification of agricultural production. The second subzone is Bargou, where a number of activities (e.g. forest and pasture development, integrated forestry management, hydro-agricultural development, strengthening for users' associations, Bargou peach promotion) have created a local dynamic for agricultural development to bring in real socio-economic change.

13. These are major accomplishments, and their impact on living conditions for many households is far from negligible. But structural poverty in the governorate, though slightly diminished, is still observable in the income diversification strategies adopted by all families (e.g. farming, seasonal work, temporary out-migration). From the point of view of improving sector and category targeting toward poor populations, the mission sees potential in carrying the PDARI experience through to a second stage, under a new approach that would take into account the requirements of a kind of rural development that is more open to innovation and off-farm activity, and better adapted to the workings of local economies.

14. Based on the achievements and the failings of the PDARI experience, the mission has formulated two types of recommendations. The first are general and have to do with the way the PDARI concept has evolved. The second concern certain components implemented by the project.

15. In a second stage, PDARI should operate within the framework of a development approach that can reconcile the imperative of conserving natural resources with creating conditions for diversifying monetary revenues. This framework could be participatory local development. The soil conservation and natural resource preservation aspects should be maintained through government or other financing given the serious erosion and degradation of vegetation in this area. This kind of local development should take into account a concern for reducing farmers' economic vulnerability while working to develop off-farm activities.

16. Also, during a new stage of the IFAD project, a different strategy ought to be deployed to support rural development centred around activities of various kinds integrated in coherent socioterritorial sub-spaces consistent with the workings of local economies and rural societies in Siliiana. The essential feature here would be a diversity of adaptive strategies to diversify monetary income. Only through the interaction of agricultural and pasture development activities and off-farm activities, and by promoting proximity services for and by the rural world, can a participatory local development programme take on strategic dimensions to have more widespread impact on local development dynamics and, in the long term, enable populations to remain in their villages.

17. Furthermore, the PDARI experience has clearly shown the lack of synergy among the partners involved in implementing project activities (Government, AFD, IFAD and FADES), to the detriment of the project. In the future, and given the Government's search for new formulas for liaison and exchange with rural and farming communities (GDAP, GD, etc.), it would be advisable to test and adjust incrementally the institutional arrangements established by the project (CCDIs, CCDDs, etc.) to ensure that they are working in coordination and synergy with existing ones (CLDs, CRDs). It is also recommended that a permanent mechanism be set up for technical review of project components, and that a review of the effectiveness of steering mechanisms take place every two years so that any technical and financial adjustments can be made, and to capitalize on good practices in development.

19. The second major recommendation has to do with consolidating PDARI achievements, by means of the following in particular:

- enhancing soil and water conservation and forest and pasture development activities by strengthening the organizational skills of populations and their ability to take charge of infrastructure upon completion;
- consolidating research and development achievements in the context of a development vision;
- establishing a more effective monitoring and evaluation system; and
- capitalizing on instruments and approaches from the PDARI experience in the form of technical manuals and reference materials for use by CRDA and other development agencies.

République tunisienne
Projet de développement agricole et rural intégré de Siliana (PDARI)
Évaluation intermédiaire

Rapport principal

I. INTRODUCTION

A. Contexte de l'évaluation

1. En accord et en concertation avec le Gouvernement tunisien, le FIDA a entrepris une évaluation intérimaire du Projet de développement agricole et rural intégré (PDARI) de Siliana. L'objectif d'évaluation était d'analyser les résultats et impacts du projet depuis son démarrage en 1997 et de tirer les leçons des actions et pratiques de développement menées en vue de dégager les bonnes pratiques et des recommandations d'ordre stratégique et opérationnel pour une éventuelle deuxième phase du PDARI. L'exercice d'évaluation a été coordonné avec l'Agence française de développement (AFD) co-financière du projet surtout pour les composantes développement agricole et recherche-développement.

B. Approche et méthodologie

2. La première étape de l'évaluation a permis de préciser, d'identifier et de consulter les principaux partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet afin de pouvoir préciser les objectifs de l'exercice et les questions clés à adresser.¹ Sur la base de ces concertations et consultations, un document d'orientation de l'équipe d'évaluation a été élaboré et amendé par tous les partenaires clés au mois d'avril 2004. Ce document précise essentiellement les objectifs de l'évaluation ; les questions clés et le processus d'évaluation. Les principales questions clés arrêtées sont :

- a. Quelle est la valeur ajoutée du projet par rapport à d'autres initiatives engagées dans la zone pour la relance des activités agricoles et la conservation du milieu naturel ?
- b. Sur quelle base et en quels termes peut-on comparer les diverses techniques de conservation des ressources expérimentées par le projet ?
- c. Quelles sont les principales innovations, techniques, organisationnelles et institutionnelles introduites par le projet, leur niveau d'appropriation, et les dynamiques locales générées en conséquence ?
- d. Quels changements opérés dans les mécanismes de travail et l'adoption des pratiques nouvelles au sein du Commissariat régional de développement agricole (CRDA) peuvent être attribués au projet et à son montage institutionnel ?

¹ M. Kamel Ben Rejeb, Directeur, Ministère du développement économique et de la coopération extérieure, M. Nouredine Kaabi, Directeur, Ministère du développement économique et de la coopération extérieure, M. Ismail Lahmadi, Directeur Général, Ministère des Finances, M. Abdallah Mallek, Directeur général, DGFIOF, Ministère de l'agriculture et de l'environnement, M. Rafâa Marouki, Directeur de projets, DGFIOF, M. Abderazek Derbali, Secrétaire général, Gouvernorat de Siliana, Mme le représentant de la commission des femmes rurales, Gouvernorat de Siliana, M. Hédi Mettichi, Commissaire régional au développement agricole, Siliana, M. Salah Touibi, Directeur, Unité de gestion du projet, M. Abdelwaheb Mkacher, Directeur exécutif, AGER, M. Bousaada Abdalla, Directeur exécutif, FTDC, M Ismail Lahmadi, Directeur Général, Ministère des Finances, Mme Khalida Bouzar, Global mechanism for convention to combat désertification, M. Jean François Richard, Chargé de mission, AFD, M. A. Bastos, Chargé de projet, FADES et Mme. Rasha Omar, Chargé du portefeuille de pays, FIDA.

- e. Quels sont les mécanismes participatifs développés qui ont permis l'implication des populations et la mise en place des structures d'intermédiation entre les populations et les institutions ?
- f. Quel est le point de vue de la population cible quant à l'approche et aux résultats du projet ?
- g. Quelles sont les activités du projet qui ont le mieux affronté les causes de la pauvreté et les disparités de revenu dans la zone du projet ?

3. La deuxième étape a consisté en un exercice d'autoévaluation réalisé par l'Unité de gestion du projet (UGP) entre février et mars 2004 sur la base d'une méthodologie élaborée par un consultant international FIDA. Parallèlement, une étude de cas a été réalisée par le bureau d'études IDEA-Consult, au mois d'avril 2004, pour apprécier les changements socio-économiques les plus significatifs constatés au niveau de certains bénéficiaires dans quelques localités de la zone du projet.

4. Enfin, en troisième étape une équipe d'évaluation², recrutée par le Bureau de l'évaluation FIDA, a séjourné en Tunisie du 19 avril au 06 mai 2004. La mission a rencontré à Tunis les principales directions techniques du Ministère de l'agriculture et certains partenaires comme l'AFD et la Fédération tunisienne pour le développement communautaire (FTDC). À Siliana, elle a travaillé avec l'équipe du projet, les différents services techniques et les populations locales. Elle a effectué de multiples tournées de terrain et visité de nombreuses réalisations notamment les périmètres d'épandage à Rohia, les sites de multiplication du pêcher de Bargou, les infrastructures d'irrigation à Ouled Mrabet, l'expérience de blocs alimentaires à Chouarnia, les sites d'expérimentation du semis direct ainsi que diverses infrastructures de base (routes et eau potable). La mission a eu des entretiens approfondis et francs avec les membres des comités de développement³ et les populations de plusieurs localités, en particulier celles de Hamam Kesra et de Soualem, qui ont bénéficié d'un appui technique particulier dans le cadre de l'expérience d'EPIDEL⁴. Elle s'est par ailleurs entretenue avec plusieurs groupements de jeunes filles qui ont pu suivre une formation artisanale ou ont déjà développé des microprojets. À la fin de la mission, un atelier de restitution des premiers résultats de l'évaluation réunissant tous les acteurs locaux, régionaux et nationaux a été organisé à Siliana. À Tunis, une réunion a également été organisée pour échanger avec les partenaires clés et identifier les principales leçons de l'expérience.

5. Les analyses et appréciations de l'équipe d'évaluation ont été parfois très limitées en raison de l'absence, d'une part d'un véritable rapport d'autoévaluation et de documents de synthèse au niveau de l'UGP et d'autre part, de la faiblesse du système d'évaluation du projet surtout en matière de données relatives aux effets et aux impacts des actions du projet. Pour certaines composantes, la mission a privilégié les informations qualitatives basées sur les entretiens avec les bénéficiaires et partenaires pour apprécier les impacts et les changements opérés dans la zone du projet.

² Composée de Moncef Kouidhi, économiste, Chef de mission; M. Salah Rouchiche, spécialiste en agroforesterie; M. Luca Fé d'Ostiani, sociologue ; Slah Nasri, spécialiste en CES. Elle a eu des échanges fructueux avec les consultants de FERT et d'AGER, M. Jean-Charles Derongs, M. Guillaume Dherissard et Mlle Mouna Mastouri.

³ Conseil consultatif de développement de l'Imada (CCDI), AIC, GFIC, etc.

⁴ Expérience pilote de développement local.

II. PRINCIPAUX ASPECTS DE LA CONCEPTION

A Justification et stratégie du projet

6. Le projet de développement de Siliana, dont les premières études de base ont été réalisées en 1994 par le Centre national des études agricoles (CNEA), a démarré ses premières activités en 1997 pour une durée de 7 ans. Son coût global est de 41 millions de DT dont 41% sont financés par l'AFD et 21% par le FIDA. Il a été formulé dans un contexte de mise en œuvre du dixième Plan de développement marqué d'une part, par le volonté de l'État de cibler les zones touchées par la dégradation des ressources naturelles et la profondeur de la pauvreté rurale et d'autre part, par l'orientation stratégique d'accélérer le processus de désengagement de l'État de plusieurs de ses fonctions d'appui au monde agricole laissant la place à la dynamique du secteur privé. En même temps, l'approche participative a commencé à être acceptée par les services des CRDA comme un outil complémentaire à l'appui technique pour permettre une meilleure appropriation des actions de développement et de leurs résultats par les populations concernées.

7. Le projet a envisagé d'adopter une approche participative pour la mise en œuvre de ses composantes pour permettre aux populations de prendre part activement au processus d'identification et de programmation de leurs priorités de développement. Cette approche devait se traduire par la mise en place de structures locales pour mieux impliquer les populations et la réalisation préalable d'un travail d'animation et de formation des principaux acteurs locaux de développement. Une ONG nationale a été identifiée pour conduire ce processus devant aboutir à des programmes de développement par Imada et Délégation.

8. Le dispositif technique et organisationnel adopté pour traduire cette stratégie était basé sur:

- des outils de programmation souples permettant une meilleure implication ou association des populations dans le processus de planification des actions de développement à l'échelle des Imadas où des Conseils consultatifs de développement d'Imada (CCDI) devaient jouer un rôle central dans la mobilisation des populations, la programmation et le suivi des réalisations. Les CCDI devaient être coiffés par des CCDD au niveau des Délégations pour examiner les propositions des actions de développement soumises par les CCDI avant leur transmission à l'UGP ; ces deux niveaux devaient se doter des programmes annuels de développement par Imada (PADI) et des plans annuels de développement de délégation, (PADD) ;
- l'unité spatiale de planification est la microzone ou sous-bassin versant permettant d'initier des actions de développement multisectoriel portant sur l'amélioration sylvopastorale, les travaux de CES et l'amélioration de la productivité de l'agriculture et de l'élevage ;
- l'implication des arrondissements techniques du CRD pour les missions d'encadrement et de suivi d'exécution technique ;
- la sous-traitance des travaux de CES et d'autres tâches à des entreprises privées, aux bureaux d'études et aux ONG ;
- des ONG devaient intervenir pour assurer l'octroi des petits crédits dans le cadre des comités locaux de crédit et d'épargnes au sein d'un système de Caisses villageoises d'épargne et de crédit à mettre en place ;
- la prise en compte de la problématique femmes et jeunes filles à travers des mécanismes spécifiques pour promouvoir le rôle économique et social de la femme dans les zones rurales ;
- la promotion de l'approche participative dans 12 Opérations pilotes participatives (OPAP) dans 12 douars choisis dans la zone d'intervention du projet dès la deuxième année en concertation avec les CCDI.

9. Le projet dont la gestion est confiée à une UGP placée au sein du CRDA a adopté l'approche participative basée sur un système de programmation des actions au niveau de l'Imada. Les interventions du projet devaient être étroitement coordonnées et intégrées par microzone ou sous-bassin versant.

10. Le cadre institutionnel de mise en œuvre se caractérise par l'existence d'une UGP dépendant directement du CRDA. L'organisation prévue de UGP, sous la responsabilité de son directeur, est structurée autour de cinq cellules : suivi-évaluation, approche participative et développement communautaire, promotion féminine, recherche-développement et administration.

B. Zone du projet et groupe cible

11. La zone du projet couvre les délégations de Bargou, Bouarada, Bourouis, Gaafour, Kesra, Makthar, Rohia et Siliana Sud. Les zones d'intervention prioritaires ont été définies en fonction des contraintes de développement qu'elles rencontrent, notamment :

- les contraintes environnementales dont la topographie qui détermine le mode d'occupation et de gestion de l'espace est marquée par la dispersion de l'habitat et le morcellement des terres cultivables. Le climat sec qui affecte un milieu déjà dégradé et en accentue les phénomènes d'érosion, faisant du Gouvernorat de Siliana l'une des régions les plus pauvres et les plus menacées du pays ;
- la pression animale sur les parcours en voie de régression du fait de leur mise en culture et des modes archaïques de conduite des troupeaux, ce qui pousse les éleveurs à rechercher d'autres espaces au détriment des terres forestières. La surexploitation des parcours et des forêts avec des effets directs sur les infrastructures, en particulier les cinq grands barrages construits en aval de la région ;
- les contraintes socioculturelles : du fait des pratiques peu participatives dans la programmation des actions de développement, les impacts des solutions techniques mises en œuvre se trouvent souvent limités. L'exode des hommes et des jeunes, le vieillissement de la population et la complexité des situations foncières posent avec acuité la problématique de la viabilité des petites exploitations majoritaires dans la zone du projet. Elles soulèvent également les difficultés quotidiennes des femmes confrontées à de multiples tâches productives, sociales et domestiques. À cela s'ajoutent les problèmes d'accès des femmes à la terre et au crédit.

12. Le projet visait à atteindre 12 000 ménages parmi les 19 000 répartis sur 70% du territoire. Il devait cibler spécifiquement 10 000 petites exploitations et 2 000 jeunes ruraux. Sur les 10 000 exploitations, on comptait 3 000 micro-exploitations (3 ha) de polyculture, 6 720 petites exploitations dont 4 720 pratiquent des activités forestières et 1 500 des spéculations arboricoles, 500 exploitations de céréaliculture et d'élevage de taille plus grande, et 280 petites exploitations irriguées.

C. Objectifs et composantes

13. S'inscrivant dans une perspective nationale et régionale à long terme, de réduction du processus de dégradation des sols, des ressources pastorales, forestières et hydriques, le projet vise à court et moyen termes à sécuriser le potentiel de production, les revenus des petites exploitations agricoles et à améliorer les équipements et infrastructures de base pour les populations pauvres.

14. Pour relever ces défis, le projet a identifié des composantes d'investissement touchant le capital productif, les ressources naturelles les plus soumises à l'érosion et certaines infrastructures de base, ainsi que des composantes de création et de renforcement des capacités des institutions de développement et des petites exploitations agricoles. Les composantes définies sont :

- La Conservation des eaux et des sols (CES) : les travaux concerneront 23 800 ha et 8 000 exploitations. Ils visent l'amélioration durable de la productivité agricole des terres et la réduction de la dégradation des sols tout en préservant les barrages et les lacs collinaires ;
- L'amélioration sylvopastorale et de l'élevage : l'objectif de ce volet est le développement et la conservation des ressources pastorales et les potentialités forestières. Plus précisément, il s'agit de réaliser d'une part des plantations pastorales sur les terrains domaniaux et privés et d'autre part d'initier des actions agroforestières, des actions diverses visant à renforcer la vulgarisation, la surveillance des forêts le développement du réseau des tranchées pare-feu. En matière d'élevage, les actions se limiteront à l'amélioration des services sanitaires (lutte contre la tuberculose bovine et extension des traitements antiparasitaires) et à l'amélioration des techniques de l'élevage.
- Le développement agricole de 10 000 petites exploitations : le développement agricole sera appuyé sous forme d'actions visant la promotion de 4 000 ha d'arbres fruitiers en sec (olivier, amandier et pistachier) et 300 ha en irrigué (pommier et poirier). Il s'agit également de réhabiliter des périmètres irrigués par des forages (328 ha), de l'extension de certains de ces derniers (98 ha) et de la réhabilitation d'un périmètre d'épandage de crues (800 ha).
- Les infrastructures de base : 18 projets d'adduction d'eau potable, par captage de sources et extension du réseau existant ont été prévus pour desservir 10 000 habitants. À cela s'ajoute l'objectif de réalisation de 66 km de piste pour désenclaver certaines localités de la zone d'intervention du projet.
- Le développement communautaire et la promotion de la femme : les actions prévues concernent d'une part la mise en place des Conseils consultatifs (Imada et Délégation), des documents de planification et de programmation de type participatif, et d'autre part la création et le renforcement des associations d'intérêt collectif (AIC), la gestion des parcours, la gestion du crédit informel et des opérations pilotes de crédit décentralisé. Il a été prévu de développer une approche participative dans 12 microzones. En matière de promotion des femmes, l'objectif est de renforcer le rôle économique des femmes en les aidant à se former, à accéder au crédit et à se libérer de certaines tâches domestiques pour mieux développer leurs capacités dans leurs groupements.

D. Partenaires et dispositions relatives à l'exécution

15. Au plan opérationnel, en raison de la nature des activités du projet, les partenaires plus proches de l'UGP sont les arrondissements du CRDA et le gouvernorat. Mais l'UGP est également liée pour ses rapports de tutelle à la Direction générale des financements extérieurs (DGFE). Les modalités d'exécution se distinguent par la tenue d'une comptabilité séparée au sein du budget du CRDA, avec une co-responsabilité entre le commissaire du CRDA et le Chef de l'UGP pour l'engagement des dépenses. Pour l'exécution de certains volets, le projet avait arrêté une stratégie de recours à certaines ONG et centres de recherche notamment l'IRESA et l'INRAT. La programmation des activités devait aboutir à plusieurs travaux de consultations et concertations entre les CCDI, les CCDD, l'UGP et le CRDA. La Banque nationale agricole devait également être partie prenante du dispositif de coordination régionale pour les questions liées au crédit agricole.

E. Changements en matière de conception au cours de l'exécution

16. Les changements notoires ayant influencé les modalités d'exécution de certaines composantes du projet ont trait au microcrédit avec la création de la BTS, la révision à la baisse du nombre des douars pour la promotion de l'approche participative et l'extension de certains types de travaux de CES ou création de Caisses villageoises. En effet, l'option nationale prise en matière de développement de la microfinance par la création de la BTS en 1997 a conduit le projet à renoncer à sa stratégie initiale de passer par les ONG dans le cadre d'une démarche de mise en place des caisses

villageoises d'épargne et de crédit. En matière d'approche participative, du fait du nombre limité d'ONG retenues par le projet, l'expérience qui visait à définir une stratégie d'approche de planification participative, et devait être expérimentée de pair avec le système CCDI, CCDD, PADI et PADD, a été réduite à deux Imadas. Enfin, les variations des cours d'échange du dollar ont permis au projet d'avoir des réserves budgétaires pour engager des travaux de CES supplémentaires. À cela s'ajoutent les ajustements de certaines composantes en 2000, suite à l'évaluation à mi-parcours qui ont surtout affecté les travaux de CES. Les prévisions de travaux pour les techniques douces ont été revues à la baisse passant de 8 000 ha à 3 500 ha au profit des banquettes mécaniques.



Photo 1. Exemple de travaux de CES
Source: Moncef Kouidhi, consultant FIDA

III. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION

17. Dans l'ensemble, le projet a pratiquement atteint tous les objectifs au plan des réalisations physiques ajustées lors de l'évaluation à mi-parcours en 2001. Au 31/03/2004, le projet a réalisé l'équivalent de 21 535 ha de travaux de CES dont 10 200 ha de banquettes mécaniques soit un taux de réalisation de 127% (157% par rapport aux prévisions initiales du document de préévaluation) et 5 046 ha de cordons en pierres sèches. À cela s'ajoutent près de 8 000 ha de travaux de consolidation des banquettes mécaniques. Les objectifs pour les cordons en pierres et les techniques douces n'ont pas été totalement atteints, avec respectivement des taux de 84% et 76%. En matière d'amélioration pastorale, les actions prévues (initialement ou actualisées en 2001) ont été dépassées surtout pour le cactus et l'acacias. En effet, au 31/3/04, 5 250 ha ont été plantés ; 3 450 ha de cactus soit plus de deux fois et demi les superficies programmées au début du projet. Pour la jachère, la réalisation de 300 ha est en net retrait par rapport aux prévisions de 800 ha soit un taux de réalisation de 37%. Avec ces activités d'amélioration pastorale, le projet a soutenu le secteur de l'élevage par les actions suivants :

- achat de 186 bovins, de 750 béliers améliorateurs et la construction d'étables, (111), de bergeries (62) et de magasins de stockage (35) ;
- la réalisation d'une étude sur la filière du lait bovin dans le Gouvernorat de Siliana.

18. Les aménagements hydro-agricoles ont concerné 1 678 ha dont 1200 à Rohia permettant d'augmenter de 40% la superficie irriguée. Un véritable potentiel de développement de la culture irriguée a été créé dans cette zone qui aurait pu changer le paysage de plusieurs localités si des activités de développement agricole (formation, vulgarisation introduction de nouvelles cultures, etc.) avaient été bien menées avec le milieu paysan. À cela s'ajoutent les actions de plantations de 6079,5 ha d'oliviers, installés en consolidation des banquettes ou des cordons. Les initiatives de l'UGP et l'appui de l'État à travers le Fonds spécial de développement agricole (FOSDA) et le Fonds oléicole (FSO) ont permis de doubler les superficies initialement prévues.

19. En matière d'infrastructure de base, avec 10 AEP (contre 18 initialement prévues), l'alimentation en eau potable pour un linéaire de conduite de 96,3 km contre 70 km prévus, la construction de 11 réservoirs et la création de 59 bornes fontaines, a touché près de 7 000 habitants. Les objectifs en termes de conduite d'eau ont été largement dépassés. Des actions d'accompagnement dans ce secteur ont touché l'appui des AIC par la construction de 11 locaux, l'équipement des mécaniciens pour les travaux d'entretien et la formation des présidents et des trésoriers des AIC. Pour les pistes rurales, le projet a contribué, en concertation avec le 26/26 et d'autres initiatives, à désenclaver plusieurs localités par la réhabilitation de 69,6 km de pistes dont 16,3 km revêtues.

20. Pour toutes ces réalisations, trois modalités d'exécution ont dominé :

- travaux à l'entreprise pour une grande partie des projets initiés concernant les travaux de CES, les aménagements hydro-agricoles et les infrastructures. Les banquettes mécaniques ont mobilisé cinq entreprises différentes pour un montant total de 3 200 millions de DT, avec une prédominance durant les premières années du projet de la Régie du matériel et des terrassements mécaniques ;
- recours à des tâcherons pour les travaux de consolidation des banquettes mécaniques ou certains travaux de cordons en pierres ;
- mobilisation de la main-d'œuvre locale dans le cadre des travaux en régie concernant les actions de fixation biologique et la consolidation des banquettes mécaniques.

21. Les actions en direction des femmes ont essentiellement visé la formation des jeunes filles et leur accompagnement pour s'insérer dans le circuit économique à travers leurs microprojets

productifs. Ces actions ont connu une accélération soutenue surtout les trois dernières années. La formation agricole a touché 391 jeunes filles (JF) et donné lieu à 107 microprojets dans le secteur de l'élevage bovin, ovin, apicole et cunicole⁵, alors que la formation artisanale a intéressé 336 JF pour le tissage du tapis (194 JF) et d'autres productions plus faciles à commercialiser (18 JF formées en *margoum* et 124 JF en poterie et décoration), avec 70 microprojets installés. Trois groupements féminins informels (GF) ont été créés (1 d'élevage bovin avec 3 JF ; 1 d'élevage ovin avec 5 JF ; et 1 apicole avec 10 JF).

22. Pour le développement communautaire, le projet a concentré ses actions sur la création, la formation et l'équipement de groupements d'intérêt formels et informels ainsi que la création des Conseils consultatifs de développement au niveau des Omadas (CCDI) et la formation de leurs membres. Ainsi, le projet a pu appuyer la création formelle de 11 GIC/AEP, trois GIC/PI, deux GFIC et trois groupements féminins. Il a également consolidé et équipé 30 GIC existants (dont 27 AEP, deux PI et un mixte).

Tableau 1. Situation des réalisations du projet au 31/04/2004

Type de réalisation	Nature de réalisation	Unité	Situation des réalisations physiques			Coûts réels de réalisation	
			Réalisés	Prévus actualisés	Taux de réalisation	Coût total (1)	Coût unitaire
CES	1. Banquettes mécaniques	Ha	10 200	8 050	127 %		300 à 400 DT
	2. Consolidation banquettes (2)	Ha	7 872	7 435	122 %		
	3. Cordons pierres	Ha	5 046	5 580	107 %		
	4. Cuvettes	Ha	633	308	206 %		
	5. Techniques douces	Ha	2 644	4 500	70 %		
	6. Corrections ravins	Ha	2 479	2 115	117 %		
	7. Fixation biologique	Ha	533	500	107 %		
	Total		29 407	28 188	95 %	14.003	650 DT
Aménagements forestiers	1. Plantation forestière	Ha	2 800	2 517	111 %		600 à 900 DT
	2. Éclaircies	Ha	1 540	1 500	103 %		
	3. Pare-feu	Km	350	454	77 %		
	4. Points d'eau	Unité	20	21	95 %		
Amélioration pastorale	1. Plantations pastorales	Ha	800	590	136 %		600 à 1200 DT
	2. Cactus et acacia	Ha	5 250	3 750	140 %		150 à 650 DT
	3. Jachère	Ha	300	800	37 %		
		Total		6 350	5 140		2 611
Arboriculture	Plantation en sec	Ha	6 079,5	3 231	188 %	120	20 DT
Développement agricole	1. Création périmètres	Ha	30	98	31 %		
	2. Réhabilitation périmètres	Ha	378	378	100 %		
	3. Épandage de crues	Ha	1 200	1 000	120 %		
		Total		1678	1476		5 864
Infrastructures	1. Pistes	Km	69,6	69,6	100 %	8 878	167 000DT
	2. Eau potable	Km	96,3	70	138 %	3 803	39 500 DT

(1) en 100 000 DT.

(2) Réalisation des plantations fruitières sur surfaces déjà traitées en banquettes mécaniques ou en cuvettes.

23. Dans le cadre de la mise en place d'un système de programmation concertée des actions, le projet a déployé, dès son démarrage, un important effort pour établir 43 CCDI informels, chacun avec 12 et plus tard 10 membres sous la présidence du chef de secteur ou de l'*Omada*. Dans les *Imadas les* plus petits, ces CCDI ont pu intégrer un représentant pour chaque *douar*; mais dans la plupart des cas, là où les *douars* dépassaient la demi-douzaine, les membres du Comité étaient appelés à représenter plusieurs *douars* à la fois. Après une à quatre séances initiales de sensibilisation, seuls deux sur

⁵ Dont 10 d'élevage bovin, 69 ovin, 24 apicole et 4 cunicole.

10 membres de cinq CCDI ont reçu une formation *ad hoc* articulée sur six rencontres. Actuellement, l'UGP estime qu'environ 20 CCDI peuvent être considérés comme plus ou moins actifs - étant implantés dans les zones à haute intensité d'intervention du projet - les autres 23 sont restés inopérants. Mais effectivement cinq⁶ peuvent être considérés comme CCDI fonctionnels du fait de la formation approfondie dont ils ont bénéficié. Ces entités ont bien joué le rôle de liaison entre l'UGP, le CRDA et les populations pour :

- donner les informations nécessaires sur les actions retenues et selon leurs modalités d'exécution ;
- faire remonter les *desiderata* et les priorités de la population jusqu'à l'UGP et le CRDA, permettant certains ajustements aux plans de travail du projet (modification d'espèces fourragères et forestières selon les souhaits de la population intéressée, réorientation d'activités de formation artisanale selon les possibilités effective d'écoulement de la production, etc.) ;
- jouer l'interface entre les populations et l'administration régionale.

24. Par ailleurs, il y a lieu d'indiquer la conduite d'une expérience pilote de promotion d'une approche de développement local de type participatif, avec l'appui des ONG FTDC et FERT, dans les deux localités Souelem et Hamam Kesra. Cette expérience devait toucher 12 microzones mais les difficultés rencontrées de trouver des ONG compétentes et la rigidité du système de programmation financière du projet ont amené le projet à revenir à des objectifs plus modestes. Dans ces deux localités, le projet a appuyé les populations à travers les CCDI pour se doter d'un programme de développement local approprié par les populations locales sur la base d'une démarche participative qui a duré près d'une année.

Tableau 2. Promotion féminine : formation installation microprojets 1997-2003

Indicateurs	Unité	Réalisations	Prévisions actualisées	Taux de réalisation
Formation agricole	P	391	516	76 %
Installation microprojets agricoles	U	107	100	107 %
Formation artisanat	P	336	258	130 %
Installation microprojets artisanat	U	70	20	350 %
Echanges visites femmes rurales	P	80	400	20 %
Distribution couverture Tabouna	U	100	NP	

Source : PDARI avril 2004

Tableau 3. Développement communautaire: création de groupements et associations

Indicateurs	Unité	Réalisations	Prévisions actualisées	Taux de réalisation
GIC AEP et/ou PI consolidés	U	30	30	100 %
GIC AEP et/ou réhabilités	U	0	NP	
GIC AEP créés	U	11	18	58 %
GIC PI Créés	U	3	3	100 %
Associations gestion parcours créées	U	2	2	100 %
GIC		?		
Groupements de référence RD	U	4	4	100 %
Promotion AP par EPIDEL	U	2	2	100 %
Comités crédit épargne OPAP créés	U	0	NP	
Groupements féminins créés	U	3	47	6 %

Source : PDARI avril 2004

25. Pour l'expérience EPIDEL, conduite dans les localités de Souelem et Hamam Kesra, les résultats sont plutôt mitigés. L'ONG FERT était étroitement associée à la mise en place de tous les outils et approches participatifs. L'expérience a été conduite en deux temps : une phase d'approche et d'identification assurée par l'ONG FTDC et une phase d'accompagnement pilotée par l'UGP. Le

⁶ El Heria, Ellouza, Ouled Fredj, Rohia et Sayar.

bilan décevant de l'expertise des deux ONG et le manque de compétences au sein de l'UGP ainsi que l'absence de moyens budgétaires affectés aux programmes de développement issus de l'approche participative ont réduit considérablement les objectifs escomptés de cette expérience. Deux documents de planification ont été produits mais ils ne sont même pas disponibles au niveau des deux CCDI. Des sessions de formation ont été conduites en direction des membres des CCDI et des groupes d'initiatives. Certains acquis peuvent être relevés, en particulier l'amorce d'un exercice de planification participative à l'échelle de l'Imada, la participation des populations sous la houlette d'un CCDI consensuel dans l'élaboration des programmes de développement et la constitution de groupes d'initiatives dans les domaines de l'élevage, de l'agriculture et de l'artisanat.

26. Les activités initiées dans le cadre de la recherche-développement ont mis au point, avec le concours direct des paysans et l'appui technique de l'AFD et du centre de recherche du Kef, un certain nombre d'actions novatrices, telles que : les blocs alimentaires pour ovins, le semis direct et les techniques douces ainsi que la réhabilitation du pêcher de Bargou menacé de disparition. Pour l'amélioration de l'élevage, 78 bénéficiaires ont pu bénéficier de plusieurs séances de formation en conduite sanitaire et alimentaire. Les paysans ont produit 4,2 tonnes de blocs alimentaires utilisant les produits locaux. À cela s'ajoutent les actions d'aménagement agropastorales et fourragères sur des superficies de 126 hectares. Le semis direct a concerné une dizaine d'agriculteurs en mettant à leur disposition le semoir et les appuis techniques requis pour le développement de cette technique. Pour le pêcher de Bargou, la distribution de 6 718 porte-greffes à 58 agriculteurs a relancé l'intérêt de la variété locale du pêcher.



Photo 2. Utilisation par les éleveurs de l'amélioration pastorale
Source: Moncef Kouidhi, consultant FIDA

IV. PERFORMANCE DU PROJET

A. Pertinence des objectifs et des stratégies de mise en oeuvre

Conservation des eaux et du sol

27. L'importance des travaux de CES prévus dans le cadre du PDARI se justifie par la gravité des problèmes d'érosion des sols identifiés dans la partie Sud du Gouvernorat de Siliana qui est l'une des régions la plus érodée du pays. Le projet avait pour objectif d'intervenir par des travaux de première nécessité, dans les zones de grande priorité les plus vulnérables, généralement situées sur des pentes fortes très érodées. Au vu des traitements préconisés, il est clair que les zones ciblées ne sont pas toutes de première priorité. La stratégie d'intervention adoptée pour la composante CES répond aux exigences de développement agricole et rural puisqu'il est préconisé d'adopter une approche participative et intégrée avec les autres composantes, dans le cadre d'aménagements par microzones ou sous-bassins versants. Cependant, au vu des superficies importantes à traiter et du nombre élevé d'exploitations agricoles concernées, il est permis de douter de la possibilité de concilier les deux. Par ailleurs, l'absence de données de base (cartes topographiques et thématiques, données pédologiques, caractéristiques socio-économiques ...) constitue un frein à la réalisation d'études de faisabilité des aménagements anti-érosifs pour des interventions de cette envergure.

28. Tenant compte du choix stratégique de traiter les zones les plus vulnérables, les banquettes mécaniques peuvent être partiellement justifiées pour les pentes de 10 à 15%. Par contre celles préconisées sur des pentes inférieures ne sont pas en adéquation avec l'approche retenue. De même les techniques douces préconisées pour des terrains à pente faible en moyenne (3 – 8%) n'entrent pas dans le cadre des travaux de première nécessité. Par ailleurs, en zones prioritaires, la correction mécanique et biologique des ravins devrait être plus systématique et les superficies traitées plus importantes que celles proposées. La défense et la restauration des sols des bassins versants devraient être complétées par des travaux de protection des berges d'oueds.

Développement sylvopastoral et élevage

29. La composante se justifie amplement du fait que :

- L'économie de la région est exclusivement agro-sylvo-pastorale tant au niveau de l'occupation des sols qu'au niveau des activités des familles ;
- Les systèmes d'élevage sont fortement tributaires des parcours naturels forestiers et non forestiers déjà très dégradés et dont les superficies parcourues ne cessent de diminuer suite à la mise en culture des milieux boisés en lisière ou au niveau des clairières forestières ;
- La capacité de charge des parcours naturels ne permet plus depuis longtemps de supporter la population animale dont dépendent fortement les petits et moyens producteurs pour faire face aux aléas de leurs systèmes de production fragiles directement affectés par les irrégularités des conditions climatiques.

30. La stratégie d'intervention est basée sur la nécessité d'œuvrer à l'amélioration de la production fourragère et des conditions de vie des populations rurales dont le système de production dépend de l'état des ressources naturelles, particulièrement des écosystèmes sylvopastoraux assujettis à un processus de dégradation très alarmant.

31. Les objectifs arrêtés concernent deux grandes catégories d'actions : actions de développement forestier et pastoral sur terres soumises au régime forestier et plantations pastorales et agropastorales sur terrains privés (y compris ceux des clairières forestières).

32. Les plantations pastorales et les améliorations fourragères sur jachères préconisées en terrains privés sont pertinentes, mais la définition de leur intégration au sein des systèmes de production fait défaut. Les modalités de réalisation des plantations pastorales sont rigides et ne laissent aucune place à l'introduction d'autres espèces fourragères arbustives ou arborées disponibles dans la région. La gestion des plantations pastorales et des améliorations fourragères n'a pas été prévue. Aucune disposition n'a été prévue pour la formation des éleveurs bénéficiaires en termes de prélèvement des fourrages aériens et d'utilisation optimale de ces fourrages dans l'alimentation du cheptel.

33. Les plantations agropastorales dans les clairières forestières sont non seulement très appropriées, mais elles sont aussi novatrices, bien que les modalités d'intégration et de gestion de ces actions dans un programme d'aménagement de l'écosystème forestier soient encore à définir. Les améliorations fourragères sur jachère constituent une initiative très louable du projet, car elles contribuent à améliorer la production fourragère en champ agricole et réduisent la pression exercée sur les parcours naturels.

Développement forestier sur terres soumises au régime forestier

34. Les interventions préconisées sont pertinentes, mais la définition de leur intégration au sein des écosystèmes forestiers fait défaut. Les modalités de réalisation des plantations pastorales sont trop rigides car basées sur un système unique appliqué à travers tout le territoire du Gouvernorat et qui consiste à planter invariablement quatre espèces (*Acacia cyanophylla*, *Atriplex nummularia*, *Medicago arborea* et *Opuntia ficus indica* - cactus inerme). Les normes de protection avant utilisation sont également trop rigides, puisqu'il est préconisé d'attendre trois ans avant de prélever le fourrage aérien, quel que soit le niveau de développement atteint par les plants⁷. Par ailleurs, l'aménagement et la gestion des plantations pastorales en terrains soumis au régime forestier et la définition des modalités d'utilisation des fourrages aériens ne sont pas prévus pour l'utilisation.



Photo 3. Plantations de cactus en milieu très difficile ayant généré de nouvelles sources de revenus pour les populations.
Source: Moncef Kouidhi, consultant FIDA

35. L'innovation réside dans l'intégration des clairières forestières dans le développement forestier et agricole de la région. Les modalités d'intégration restent cependant à définir. Toutefois, il y a lieu de signaler la persistance, dans certaines forêts, des coupes illicites parfois apparemment bien organisées impliquant plusieurs acteurs.

36. L'innovation réside dans l'implication des services forestiers dans des opérations agroforestières et sylvopastorales en terrains soumis au régime forestier et en l'extension avec le concours de l'Office de l'élevage et du pâturage (OEP), des opérations d'amélioration sylvopastorale en terrain privé.

Développement agricole

⁷ Les visites de terrain ont permis de constater que les plants d'acacia et d'atriplex avaient atteint de grandes dimensions (du fait de 2 années pluviométriques favorables) rendant problématique leur taille et leur capacité à rejeter proprement et à produire de la biomasse foliaire plutôt que ligneuse.

37. La composante développement agricole s'inscrit dans la perspective d'amélioration des conditions de vie du groupe cible, par l'accroissement des revenus à travers l'augmentation et la diversification des productions agricoles en agissant sur :

- l'augmentation des superficies irriguées et des capacités de mobilisation des eaux de surface pour les cultures céréalières et d'autres cultures d'hiver ;
- les plantations arboricoles fruitières à effectuer soit en sec, soit en liaison avec les travaux de CES, soit en irrigué sur les surfaces traitées dans la composante irrigation ;
- l'amélioration de la céréaliculture par suite de la réalisation de travaux de CES.

38. Les aménagements hydro-agricoles devaient toucher les périmètres d'épandage de Rohia sur une superficie de 800 ha et des actions d'extensions des périmètres irrigués sur forage dans la zone. Ces réalisations avaient pour objectif principal l'augmentation des superficies irriguées et l'amélioration du système de gestion de l'eau.

39. En matière d'arboriculture, les plantations, avec l'assistance technique du CRDA et de ses services de vulgarisation⁸, devait toucher 4 000 ha d'arbres fruitiers en sec sur des terrains traités en CES, à raison de 0,5 à 3,5 ha par exploitation et 230 exploitants de 300 ha d'arbres fruitiers (pommier, poirier, cerisier) dans les périmètres irrigués par forage, nouvellement réhabilités.

40. Les actions préconisées sont pertinentes. Les données disponibles montrent l'existence de certaines contraintes liées à la chute des revenus provenant des oliveraies de la région, du fait de l'augmentation considérable des superficies plantées, de la baisse des prix des olives et de la réduction des encouragements du gouvernement pour les plantations d'oliviers. Elles s'inscrivent dans une stratégie de diversification des plantations fruitières, en introduisant l'amandier, le pistachier et le figuier, sans toutefois en préciser les superficies. Elles s'intègrent dans une vision de développement du crédit, sans toutefois qu'il y ait des mécanismes alternatifs aux contraintes que rencontrent les petits exploitants agricoles pour l'accès au crédit comme le reconnaît le document de projet.

41. La formulation insiste à juste titre sur l'importance à accorder à l'entretien et à la conduite des plantations (taille de rajeunissement, désherbage et traitements phytosanitaires) et sur le rôle de l'AVFA dans ce contexte. Mais dans la mise en œuvre, les actions entreprises ont été très faibles.

Recherche-développement

42. La composante recherche-développement se justifie amplement puisqu'elle est censée aider à répondre à trois questions majeures du projet qui concernent : i) l'efficacité des actions retenues ; ii) la capacité du projet à mettre en pratique l'approche participative ; et iii) la réponse technique aux besoins qui sont ou seront définis.

43. Confuse, elle ne permet ni de déceler clairement ni d'ordonner au niveau de l'annexe, les axes de recherche et les actions proposés. De plus, elle ne cadre pas absolument avec les actions présentées dans le rapport principal et celles énoncées dans le rapport d'évaluation à mi-parcours.

44. Pour ce qui est de la recherche relative au développement de méthodes de vulgarisation, l'annexe fait davantage allusion à la mise en œuvre « d'un nombre limité d'opérations pilotes de développement local », sans aborder l'aspect développement de méthodes de vulgarisation. Plus loin, au niveau du paragraphe relatif aux moyens humains, il est question d'approche participative.

⁸ Agence de vulgarisation et de formation agricole (AVFA).

45. Malgré certaines imprécisions et confusions, les interventions proposées sont pertinentes, bien que très ambitieuses si l'on tient compte du contexte, de l'importance des autres interventions du projet et des moyens proposés pour la mise en œuvre du programme recherche-développement. Concernant la mise au point d'un système de suivi évaluation, la question se pose de savoir si cela devrait être du ressort de la cellule recherche-développement ou d'une autre cellule dont l'activité majeure serait de développer un tel système et de le gérer au quotidien pour donner des réponses en temps utile aux autres composantes du PDARI, mais aussi à d'autres projets et au CRDA. La logique voudrait que la fonction suivi et évaluation soit dévolue à plein temps à une cellule indépendante de la recherche-développement comme le veut le rapport principal qui propose de créer, à côté de la cellule recherche-développement, une cellule de suivi et évaluation au sein de l'UGP.

Promotion féminine et développement communautaire

46. Le document de préformulation a bien identifié le rôle que jouent les femmes dans la gestion et le maintien des exploitations agricoles dans une zone marquée par l'absence prolongée des hommes du fait de l'importance des flux migratoires. La composante féminine devait mettre en place un dispositif approprié pour créer les meilleures conditions d'affirmation du rôle de la femme dans le tissu économique et social en lui facilitant l'accès à la formation et au microcrédit tant pour les besoins de l'exploitation que pour les activités extra-gricoles. Une approche de type partenariat avec les ONG avait été privilégiée pour mettre en œuvre cette composante.

47. La composante féminine a manqué d'outils et d'approche appropriés à l'amorce de mutations de la société rurale. Le rôle économique et la contribution des femmes à la création de richesses locales n'ont pas été pris en compte dans la définition des stratégies et outils d'appui au genre. Les pesanteurs sociologiques ont été également très faiblement prises en considération dans la conception des volets d'appui. Les mécanismes et actions prévues pour la promotion féminine (PF) et le développement communautaire (DC) sont plutôt conventionnels et faiblement intégrés dans la stratégie d'ensemble du projet. La conception n'avait pas suffisamment mis en avant les outils et démarches participatifs ainsi que les moyens d'accompagnement pour desserrer les contraintes socioculturelles comme une orientation stratégique devant guider la programmation et la mise en œuvre des autres composantes techniques (CES, infrastructures, etc.).

48. Au niveau du DC, la conception du projet s'est limitée à une vision institutionnelle au détriment d'une approche d'acteurs et de mécanismes de responsabilisation dans la conduite des actions de développement. Un manque de clarté se lit tout au long du document de préformulation qui présente la PF et le DC tantôt comme deux composantes entières tantôt comme des actions en direction des jeunes filles. Les moyens financiers alloués à ces deux composantes n'étaient pas à la hauteur des objectifs qu'on voulait assigner à la PF et le DC, respectivement 1% et 3% du volume total du financement du projet.

49. L'approche participative mise en œuvre s'apparente davantage à un dosage des mécanismes de concertation et de consultation des populations bénéficiaires qu'à une démarche d'ensemble visant l'association étroite des intéressés aux activités du projet à toutes leurs étapes de programmation. Même dans le cadre des EPIDEL, elle n'a pu être menée à son terme. La non-application systématique de l'approche participative et de la programmation locale concertée est en partie le résultat du manque de souplesse financière nécessaire à ce type de programmation, mais aussi la suite de la prévalence de l'approche sectorielle en faveur des ouvrages physiques préconisée et appuyée par le CRDA⁹ face au manque de capacité de l'UGP à exprimer un avis alternatif. Les auteurs du projet n'ayant pas introduit les outils adéquats à même d'injecter la souplesse requise, les lignes budgétaires ont été décidées à travers les prévisions quantifiées de diverses composantes, laissant peu de marge de manœuvre à l'UGP pour innover et réaliser les objectifs de l'approche participative.

⁹ Comme prévisible au moment de la formulation du projet.

B. Efficacité

50. Dans l'ensemble, l'efficacité des actions du projet est modeste pour certains volets, en particulier pour les revenus monétaires générés par les diverses activités et assez significative pour d'autres composantes, plus particulièrement pour les mutations en cours des systèmes de production grâce aux actions d'aménagements et de recherche-développement (voir matrice en appendice 3).

51. En matière de CES et plus spécifiquement pour les banquettes mécaniques, lors de la formulation du projet, les normes de calcul des ouvrages CES étaient « empiriques et insuffisamment adaptées aux conditions pédoclimatiques et au fonctionnement des exploitations... ». Bien que le projet ait prévu au niveau de la composante recherche-développement une assistance technique nationale pour « développer une procédure informatisée pour le calcul assez précis des ouvrages de CES », les techniciens utilisent toujours des normes standard retenues pour la Tunisie centrale (1-1,5 mètre de haut) pour la confection de banquettes mécaniques. Les banquettes confectionnées par les entreprises sont généralement trop hautes. En effet, il est plus simple et moins coûteux pour l'engin d'effectuer un seul « emprunt » pour confectionner la levée en un mouvement. À cette hauteur excessive s'ajoute l'augmentation de la surface d'emprunt où le sol est décapé et tassé sur 10 mètres de large et parfois davantage, réduisant considérablement la surface cultivable des exploitations qui se distinguent par leurs petites superficies utiles.

52. Les banquettes mécaniques visitées semblent, à quelques rares exceptions près, avoir ralenti l'érosion linéaire. Elles demeurent fonctionnelles et en bon état, ayant survécu à des pluies de forte intensité ayant généré des ruissellements importants.

53. Pour les cordons en pierres sèches, exécutés manuellement, à l'amont des bassins versants sur sols squelettiques¹⁰ en forte pente, ils sont généralement en bon état. Ils semblent cependant surdimensionnés, ce qui en augmente les coûts de réalisation. Les cuvettes individuelles, exécutées sur terrains privés pour améliorer l'alimentation en eau des arbres fruitiers, se sont montrées efficaces. Toutefois, elles nécessitent des entretiens réguliers pour réparer les cassures qu'elles subissent à la suite de pluies exceptionnelles. Mais l'absentéisme (émigration) fait que ces entretiens font parfois défaut, occasionnant des dégâts en aval des ouvrages.

54. Les techniques douces, malgré leur efficacité en termes de protection des champs agricoles, ont du mal à conquérir une place dans l'esprit des agriculteurs qui les considèrent encore comme des obstacles. Ils ont tendance à rogner sur les ados réduisant ainsi leur efficacité et durée de vie. Cependant, il a été donné à la mission de visiter des réalisations de bonne qualité sur grandes exploitations. Le problème réside plus dans la sensibilisation que dans la technique.

55. Les travaux de traitement de ravins en seuils en pierres sèches sont dans l'ensemble réalisés correctement, bien qu'en quantité insuffisante par rapport aux besoins. Le défaut, souvent rencontré, réside dans le penchant des techniciens pour le traitement des cours d'eau par la confection de grands seuils en gabion ou en maçonnerie, tandis qu'ils accordent une place secondaire aux seuils en pierres sèches dont le rôle est essentiel pour la stabilisation des ravins en amont.

56. Les plantations effectuées au titre de la fixation biologique des versants très érodés et des ravins sont dans leur globalité de bonne facture et dans la plupart des cas, celles visitées font preuve d'une vigueur remarquable, due en partie à deux saisons pluviométriques favorables, mais aussi à une bonne exécution technique.

57. Les travaux de plantation du pin d'Alep (2 800 ha) et d'amélioration pastorale en forêt (800 ha) ainsi que l'amélioration pastorale sur terrains privés (5 250 ha) renforcent non seulement le système de protection et de réhabilitation de l'écosystème forestier mais ils créent aussi un potentiel

¹⁰ Où les pierres sont disponibles.

de production important dans la zone pour divers produits (cactus, « *zgougou* », plantations d'espèces fourragères, etc.).

58. En matière de développement agricole, les actions les plus importantes qui auront des impacts effectifs sur le niveau des productions locales sont les plantations fruitières en sec, essentiellement d'oliviers, et l'augmentation des superficies irrigables dans la zone de Rohia. Les impacts des actions sont multiples : consolidation des banquettes mécaniques, augmentation du potentiel de production de l'huile d'olives, amélioration de la production céréalière, diversification des cultures dans la zone de Rohia et protection des villages de la Délégation de Rohia des inondations.

59. Enfin, en ce qui concerne la recherche-développement et malgré ses faibles moyens (1,7% du coût du projet et seulement trois personnes contre 13 personnes initialement prévus dont trois ingénieurs), les impacts atteints par les activités conduites par le PDARI en partenariat avec l'IRESA sont très significatifs et encourageants pour l'intensification du processus de mutation des systèmes de production. Le travail de zonage, d'études des filières (filiale lait bovin et systèmes de production fourragère) et de recherche sur trois thèmes principaux (pêcher de Bargou, amélioration de l'alimentation du bétail et le semis direct) ont constitué une contribution importante dans le ciblage de plusieurs activités et la définition des mesures d'accompagnement pour valoriser les produits locaux. En effet, plusieurs changements ont été opérés, notamment la réhabilitation du pêcher de Bargou qui était en voie de disparition, la diversification des aliments du bétail et l'introduction des techniques de semis direct. L'appropriation des premiers résultats de ces recherches est aujourd'hui réelle au niveau des paysans à travers leurs groupes de référence. Les nouvelles techniques ont permis d'améliorer leur niveau de revenus. Cette expérience mérite d'être étendue et mieux suivie dans le cadre d'un plan d'actions visant une diffusion maîtrisée de toutes les nouvelles techniques.

60. En matière de développement communautaire, l'un des faits saillants dans la zone du projet est le développement d'activités génératrices de revenus pour les jeunes filles. En effet, on constate une certaine émergence d'esprit d'entrepreneuriat chez certaines jeunes filles se traduisant par l'introduction, au niveau d'un échantillon d'une dizaine d'entre elles, de près de 50% de revenus issus de leurs nouvelles activités qui ont été réintroduits dans le circuit des économies locales sous forme d'achat de nouvelles machines ou d'agrandissement de leurs locaux de travail. Les jeunes filles dans leur écrasante majorité restent maîtresses d'œuvre dans la décision de l'affectation de leurs revenus. Une tendance d'autonomisation, même timide, semble se dessiner au niveau de ces jeunes créant ainsi un vivier de micro-entreprises. Mais ce potentiel se heurte à l'inexistence d'espaces d'écoute et d'appui technique adaptés aux spécificités de la femme rurale de Siliana.

C. Efficience

Conservation des eaux et du sol

61. L'importance des superficies traitées dans la zone du projet témoigne de la capacité développée par l'UGP et le CRDA et les entreprises de réalisation. Cependant, il est difficile à ce stade d'apprécier dans quelle mesure ces réalisations ont dégagé des produits sur la base d'une utilisation économique des apports.

62. En effet, en l'absence de données précisant les avantages et les inconvénients des diverses techniques de CES, il est difficile de les comparer en termes de rapidité et d'économie déployées pour les réaliser. Cependant, le surdimensionnement général des ouvrages par mesure de précaution permet de penser que certains ouvrages de CES (banquettes mécaniques, cordons en pierres sèches, seuils...) augmentent de manière significative les coûts de mise en place des aménagements.

63. L'efficience des interventions de CES peut se mesurer aux efforts entrepris par le PDARI pour la protection de 79 retenues d'eau¹¹ extrêmement coûteuses construites dans le Gouvernorat de

¹¹ Lacs et barrages collinaires.

Siliana et dont la capacité de retenue totale est estimée à 36 794 000 m³ d'eau. La protection offerte à ce jour, bien que partielle, permet de prolonger la durée de vie de ces lacs et barrages collinaires dont la longévité est vitale pour le développement de l'agriculture locale.

64. Pour avoir une idée valable de l'efficacité des interventions du projet au cours de sa mise en œuvre, il serait souhaitable d'apprécier l'évolution des normes de rendement au niveau de chaque intervention. Ces données n'existent pas, faute de suivi adéquat. Cependant, les coûts moyens/ha de confection de banquettes mécaniques donnent une certaine mesure de l'efficacité avec laquelle l'opération est exécutée. Les coûts moyens à l'hectare calculés sur la durée d'intervention du projet sont assez similaires puisqu'ils varient de 298,5 DT/ha à 325 DT/ha. Cependant, l'analyse des coûts moyens/ha enregistrés annuellement fait ressortir des variations annuelles très importantes allant de 288 DT/ha à 366 DT/ha à Kesra et de 270 DT/ha à 360 DT/ha à Makthar. Ceci laisse supposer une possibilité d'amélioration des normes de rendement et de réduction des coûts d'intervention.

65. Cependant, des contraintes au développement des activités de CES et donc de leur efficacité existent encore. Ce sont notamment :

- l'absence de référentiels et manuels techniques à disposition des techniciens et l'utilisation des formules simplistes de calcul pour le dimensionnement des ouvrages;
- le manque d'évaluation des performances techniques et socio-économiques des systèmes mis en place depuis 1960 auxquelles le projet n'a pas donné de réponses ;
- l'attitude d'assistés des agriculteurs à l'égard des chantiers CES mis en place pour lutter contre le chômage qui constitue une contrainte majeure à leur reproductibilité par les populations. En effet, les populations réclamant avec insistance des travaux CES sur leur champ, les lient encore à une subvention de l'État ;
- la part de l'investissement privé dans les travaux de CES reste négligeable, notamment du fait de la situation économique difficile des exploitations et de leur taille réduite qui sont d'autres facteurs de contraintes à l'investissement privé en ce domaine ;
- le morcellement des petites exploitations en lanières dans le sens de la grande pente entrave la mise en place d'ouvrages continus de CES, rendant difficile la conception de systèmes cohérents de traitement hydrologique avec un coût élevé.

Développement sylvo pastoral et élevage

Développement forestier : Exemple du secteur forestier de Bargou

Avant l'intervention du PDARI, le domaine forestier dans le secteur de Bargou était caractérisé par les défrichements, les occupations illicites et des écosystèmes fragiles ainsi que par l'existence d'un système répressif de l'aménagement et la conservation des forêts naturelles. Avec les interventions du projet entre 1997-2007, basée sur une approche partenariale entre les populations riveraines, le PDARI, le service forêt de la zone, les pratiques d'appui au développement de la microzone ont fondamentalement changé. En effet, basé sur un plan d'aménagement intégré des terres forestières domaniales discuté longuement avec les riverains, des objectifs de conservation et d'aménagement des ressources forestières ont été fixés en matière d'amélioration pastorale, de mise en défens et d'organisation des parcours avec notamment l'amélioration pastorale avec l'OEP chez le privé (cactus et espèces fourragères arbustives) ainsi que l'amélioration du niveau de vie des populations riveraines par la valorisation des produits locaux (romarin, caroube, zougou, etc.)

Les impacts de cette nouvelle approche ont été multiples, notamment :

- *Une réduction sensible de la pauvreté consécutive aux actions de désenclavement des clairières forestières, de création de revenus supplémentaires (production agricole et valorisation de produits forestiers non ligneux) et d'amélioration du bilan fourrager et de l'utilisation des pâturages.*

- *Une amélioration de la conservation des eaux et du sol suite à la réduction du surpâturage, à la pratique de labours en courbe de niveau, à une conversion partielle de la céréaliculture en arboriculture fruitière, ainsi qu'à la réduction du ruissellement et des transports de sédiments ;*
- *La réhabilitation progressive de l'écosystème forestier (régénération d'espèces de garrigues et de maquis et réapparition d'espèces végétales et animales qui étaient en voie de raréfaction) ;*
- *Des changements de comportements se traduisant par : i) le passage progressif d'une économie de subsistance à une économie de production, ii) l'établissement de rapports de confiance entre la population et les services forestiers, et iii) l'ouverture sur le monde extérieur, etc.*

66. L'efficacité des actions de développement forestier se manifeste par l'importance des superficies réalisées et des méthodes d'exécution génératrices de plusieurs effets : emplois temporaires, développement du tâcheronnat, nouveaux rapports entre les paysans et services forestiers, etc. Les résultats les plus significatifs enregistrés par le projet sont les opérations réalisées à Bargou où une vision d'ensemble a été adoptée dans le cadre d'un plan d'aménagement pour lequel les riverains et les responsables forestiers coopèrent dans la gestion de l'écosystème forestier et la sauvegarde des ressources naturelles. Pour l'amélioration pastorale sur terrains privés touchant 1 039 paysans pour les plantations de cactus, les effets de cette opération ont été amoindris du fait que la participation financière des bénéficiaires n'a pas été très sollicitée au profit de l'exécution à l'entreprise entraînant des surcoûts réels. Il en est de même pour les travaux d'amélioration pastorale confiés à l'OEP, et auxquels les bénéficiaires auraient dû prendre une part plus active. Dans l'ensemble, et en dépit de l'importance du travail effectué, des progrès restent à faire en termes de gestion et d'utilisation des améliorations pastorales entreprises ainsi que de formation des bénéficiaires.

Développement agricole

67. L'arboriculture en sec (exclusivement en olivier) pour une superficie totale d'environ 6 000 ha a touché 1 915 agriculteurs. Pour les prochaines années, l'impact sur le budget de plusieurs familles va être positif puisque une partie des dépenses réservées par les ménages (variant entre 150 à 250 DT par an selon les familles) pour l'achat de l'huile va être réduite avec l'entrée en production des oliviers qui vont servir dans un premier temps à l'autoconsommation. Les bénéfices attendus des oliviers qui sous-tendent les travaux CES vont inciter les populations à mieux entretenir les différents ouvrages. Toutefois, l'efficacité restera tributaire du travail de formation complémentaire à réaliser en matière de conduite de vergers (taille, entretien, etc.) d'oliviers et la prise en charge de l'entretien des ouvrages CES par les populations elles-mêmes sans encore attendre l'intervention des services du CRDA.

68. Les aménagements hydro-agricoles réalisés dans la délégation de Rohia en 2003 pour une superficie totale de 1 608 ha bénéficiant à 1 200 exploitants de la zone vont avoir des impacts et des effets sur toute la zone de Rohia. Les améliorations de rendements céréaliers attendus sont variables d'une zone à une autre se situant entre 20 et 60%. Les productions agricoles devront se diversifier par la culture de sorgho, maïs, fourrage et légumes d'hiver. Ce potentiel aura également des retombées sur le secteur de l'élevage du fait de l'extension des parcours et de la disponibilité du fourrage.

Recherche-développement

69. Les résultats atteints dans ce domaine sont très visibles dans le gouvernorat constituant pour certains volets la vitrine du PDARI de Siliana. La clé de la réussite réside dans la conjonction d'une part des efforts des instituts de recherche et de l'équipe du PDARI et d'autre part dans la création du climat de confiance et de partenariat établis dans les zones pilotes, dans le cadre d'une démarche qui s'est appuyée sur des groupes de référence. La disponibilité des paysans et les capacités d'écoute des chercheurs et des techniciens du PDARI ont réussi à établir des bases de coopération saines et durables entre le monde rural et les techniciens. Cela démontre la pertinence de l'approche et des

thèmes choisis pour venir en appui aux initiatives de l'agriculteur. Certains résultats méritent d'être étendus, consolidés et capitalisés (blocs alimentaires et conduite de troupeau).

Promotion féminine et développement communautaire

70. L'un des changements opérés, malgré sa limitation à deux délégations (Siliana Sud et Makthar), est l'affectation de la représentation des statuts socio-économiques des jeunes filles et de certains jeunes garçons dans leur milieu grâce à leurs activités génératrices de revenus. Ces jeunes sont plus respectés et plus écoutés dans leur famille et leur entourage. Une certaine visibilité économique et sociale apparaît clairement du fait de leur contribution à la création des richesses locales. Cette situation vient se greffer sur un environnement favorable au plus grand rôle de la femme dans la société tunisienne. Toutefois, il y a lieu de signaler certains effets pervers de ce processus comme le recours, pour certaines jeunes filles (très marginales), à l'exode pour trouver d'autres sources de revenus monétaires pour pouvoir rembourser le crédit obtenu dans le cadre de leur projet.

71. En matière d'approche participative, la pérennité des comités (CCDI) et certains groupements mis en place est très faible. L'impact des groupes d'initiatives des localités de Soulem et de Hammam Kesra ou des filières de production est insignifiant. Le réflexe individualiste reprend vite le dessus à partir du moment où les objectifs de chacun des membres des groupements sont atteints. L'esprit d'association reste faible du fait que tous les outils et les moyens n'ont pas été mis en place pour faire de cette expérience un modèle de réussite de la programmation locale participative.

D. Performances des partenaires

72. Les principaux partenaires clés du PDRAI sont le CRDA de Siliana, la BTS de Siliana, la DGFE, le FIDA, l'AFD, l'institution coopérante du FADES et les autres structures d'appui comme l'IRESA et les ONG.

73. Le CRDA de Siliana, à travers ses arrondissements dans la mise en œuvre des activités du projet, a assuré un suivi rapproché et des appuis techniques de qualité. Les rapports entre l'UGP et la direction du CRDA ont toujours été bons et coopératifs, malgré certaines animosités liées à la coordination de certaines activités surtout pour les travaux de CES entre les arrondissements et l'UGP. Mais la capitalisation des meilleures pratiques du projet, en particulier dans les domaines de la recherche et des modalités d'exécution des travaux est restée au niveau des individus. L'UGP et le CRDA n'ont pas su établir des liens et une stratégie d'appropriation institutionnelle de l'expérience du PDARI. Cela se traduit par l'absence de toute sorte de référentiels techniques et de guides à l'usage des techniciens régionaux sur les nouvelles méthodes introduites par le projet en matière d'approche participative, de techniques CES, de résultats de la recherche-développement et de développement communautaire.

74. L'arrondissement CES n'a pas véritablement intégré la démarche participative intégrée sous-bassin versant. Pressé par les résultats, il n'a guère mis à profit le délai accordé au projet pour préparer les conditions de mise en œuvre de l'approche stratégique. Les modalités de mise en œuvre des travaux ont été très fortement centralisées, ne laissant que très peu d'espace d'initiative à l'UGP.

75. L'arrondissement des forêts a participé avec l'UGP à l'ensemble des travaux (contrôle et suivi) initiés par le projet au niveau du développement des clairières forestières. Certains problèmes persistent encore, notamment la lenteur du processus de création des Groupements forestiers d'intérêt collectif (GFIC), la modicité du niveau de valorisation/développement des produits forestiers non ligneux et la sévérité des critères de création de micro-entreprises dans les travaux forestiers.

76. L'implication de l'OEP aux améliorations pastorales sur terrains privés constitue un progrès, dans la mesure où il pourrait aussi prendre en charge d'autres aspects vitaux de l'élevage, tels la conduite, l'alimentation et le traitement prophylactique des troupeaux. Mais l'office est confronté à

divers obstacles, notamment au manque de diversification des espèces arbustives les mieux adaptées et appréciées et la discordance entre l'ampleur du programme et les moyens disponibles.

77. L'IRESA a contribué à la résolution de problèmes techniques auxquels étaient confrontés techniciens et agriculteurs du CRDA et à la vulgarisation des acquis des travaux de recherche à leur profit. Il a également contribué à travers ses produits à renforcer la structure et le rôle des groupes de référence. L'IRESA a pu mobiliser une vingtaine de chercheurs et 18 étudiants très engagés dans les activités de terrain par des contacts riches et itératifs avec les partenaires locaux faisant preuve par là d'une bonne perception des enjeux de la recherche-développement. Des demandes d'intervention dans divers domaines de recherche se multiplient bien au-delà des possibilités présentes du service recherche-développement et des équipes de recherche engagées.

78. Les rapports entre l'UGP et la BTS de Siliana ne se sont développés que tardivement compromettant parfois certains résultats du projet. La coordination et le suivi rapprochés des dossiers de microcrédits appuyés par le projet au profit de jeunes filles ont commencé à porter leurs fruits dès 2002. Le cloisonnement des deux structures et l'absence de spécialiste de la microfinance au sein de l'UGP n'ont pas facilité une compréhension mutuelle sur les stratégies à mettre en place. Il a fallu l'appui d'un bureau d'études (AGR) et de consultants nationaux en matière de formation et d'appui conseil auprès de porteurs de microprojets avec l'intervention des animateurs du projet pour améliorer le niveau d'acceptation des dossiers à la BTS.

79. En ce qui concerne l'appui de la DGFE, malgré l'absence d'un système national de suivi et évaluation des PDARI, plusieurs missions et visites de terrain ont été conduites pour apprécier les résultats atteints. C'est à l'initiative de la DGFE que l'évaluation à mi-parcours conduite par le CNEA a été réalisée en 2000. Cette évaluation a permis de réajuster certaines prévisions et d'indiquer des orientations pour le projet. Mais un travail itératif entre l'UGP et la DGFE de capitalisation des outils et approches a fait défaut.

80. L'apport technique et méthodologique de l'AFD a été plus intensif et conséquent. En effet, plusieurs initiatives de renforcement des capacités de l'UGP et d'appui technique ont été apportées sous plusieurs formes. En premier lieu, le travail d'appui s'est manifesté par la contribution du CIRAD pour le zonage afin de permettre au projet d'avoir une stratégie opérationnelle basée sur des critères agro-écologiques finement analysés. Deuxièmement, en matière de recherche-développement, les appuis ont été multiformes : consultants, chercheurs venant directement de France, voyage d'études à l'étranger (Brésil, France, etc.) et séminaires de capitalisation pour le semis direct. Enfin, l'appui au développement communautaire s'est concrétisé par l'accompagnement de l'ONG française FERT pour l'expérience EPIDEL.

81. En ce qui concerne le FIDA, son appui s'est limité au suivi physico-financier de son portefeuille à travers le FADES. La supervision du FADES s'est limitée aux exigences de base selon les termes du prêt dans le cadre des rapports contractuels définis entre le FIDA et le FADES. Des missions techniques venant directement du FIDA n'ont jamais eu lieu. Toutefois, un appui technique significatif et conséquent a eu lieu en 2003 à travers un consultant international et une consultante nationale pour aider le projet à mieux structurer ses rapports de synthèse et à initier un travail de capitalisation de différentes expériences en matière de développement communautaire (enquête sur les activités productives de 100 jeunes filles) et de recherche-développement.

82. Enfin, il y a lieu de signaler que ni le FIDA ni le FADES n'ont pris, tout au long de la durée du projet, l'initiative de prendre contact avec l'AFD pour se concerter ou coordonner certaines approches et méthodes de travail du projet.

E. Performances de l'UGP

83. Le PDARI a fonctionné avec une équipe relativement limitée en nombre du fait de la prédominance de la stratégie de mise en œuvre centrée sur les réalisations physiques au détriment des

approches participatives. Les moyens effectivement mis à la disposition de l'UGP ont été en deçà des défis à relever par les différentes composantes retenues. En effet, sur un effectif prévu par le document de préformulation de 31 personnes ressources pour l'UGP dont un sociologue et une femme pour les activités féminines, seulement 16 ont été affectés, soit ainsi la moitié du personnel requis pour l'exécution du projet. À cela s'ajoutent la précarité et l'instabilité d'une partie du personnel du fait de leur statut contractuel. Sur 16 personnes affectées et recrutées, 70% ont un statut de contractuel surtout le service Développement communautaire et Promotion féminine. Une raison objective de réduction d'effectifs peut trouver sa justification dans les contraintes ou les modes de gestion budgétaire des ressources de l'État par le CRDA. Une autre raison moins justifiée est l'absence de profil de sociologue et d'économistes ayant la maîtrise des outils de communication et d'animation du développement rural. Les profils dominants au sein de l'UGP et du CRDA affectés au projet sont les ingénieurs agronomes et les adjoints techniques. À cela s'ajoutent les faiblesses du document de projet qui n'a prévu ni les outils et approches participatives à développer ni les moyens conséquents pour que la nouvelle démarche préconisée puisse se concrétiser dans les activités des composantes du projet.

84. L'UGP a été organisée en quatre services, avec la fusion du Développement communautaire (approches participatives) et de la Promotion féminine. Le suivi-évaluation a été assuré par une personne spécialiste en CES insuffisamment formée en la matière et absorbée par les actions CES et des infrastructures hydro-agricoles. Enfin, l'absence d'autonomie de gestion pour le fonctionnement interne de l'UGP a handicapé sérieusement l'efficacité de ses résultats. La trop grande dépendance de l'UGP vis-à-vis des structures du CRDA et l'absence de clarification des relations fonctionnelles entre le CRDA et l'UGP ont réduit les initiatives et les marges de manœuvre de cette dernière. Tous les moyens étaient centralisés au CRDA, y compris le téléphone, le fax et Internet entraînant une perte de temps au niveau de la communication et une efficacité réduite dans l'exécution des activités du projet.

85. Par ailleurs, l'équipe de l'UGP n'a peut-être pas su élaborer ni organiser à temps de façon plus efficace sa stratégie opérationnelle qui lui aurait permis certainement de mieux programmer ses activités et les résultats à atteindre. Dès le démarrage, elle s'est trouvée piégée par l'intensité des travaux de CES et tous les services étaient mobilisés pour conduire les différentes opérations. Par ailleurs, on peut dire qu'il y a eu une lecture restrictive de l'approche participative de la part de l'UGP se limitant souvent à la création des CCDI et à la tenue des réunions d'informations. Cela est dû en grande partie au flou entretenu concernant les stratégies d'insertion dans l'environnement local et les besoins en renforcement des capacités des organisations de base. Le mode d'organisation interne de l'équipe de l'UGP n'a pas été le plus efficace. La coordination interservices qui a fonctionné au début selon des objectifs définis à l'orée de chaque année et de chaque trimestre a cédé rapidement la place à d'autres modalités de fonctionnement basées sur les relations personnelles entre le directeur de l'UGP et ses chefs de services. La mise en commun par l'ensemble du personnel de l'UGP des stratégies, des problèmes et des solutions a finalement manqué au projet. Le service suivi-évaluation était absorbé par les opérations de CES et de suivi des infrastructures. Malgré l'appui d'un bureau d'études, le projet n'a pas réussi à se doter d'un véritable système d'analyses de ses résultats à travers un groupe d'indicateurs les plus significatifs.

86. La rigueur apportée par l'UGP à formaliser par des documents les étapes cruciales d'évolution parcourues par le projet est totalement absente. De ce fait, le manque de travail de synthèse de l'information et de la capitalisation des acquis des résultats du projet demeure un problème crucial pour le PDARI. Bien qu'il existe des rapports de tournées, d'avancement des travaux, etc., ils restent trop souvent anecdotiques¹², et la logique de l'enchaînement, de l'importance et de la portée des actions et des décisions n'est pas clairement établie. C'est pourquoi, l'on ne dispose toujours pas au niveau de l'UGP et du CRDA d'une mémoire à la fois technique, sociale, économique et institutionnelle qui résume les parcours et évolutions et capitalise l'expérience en toutes circonstances, pour être disponible et utile à tout instant.

¹² J. P. Tonneau, 2000.

V. IMPACT SUR LA PAUVRETÉ RURALE

87. Les impacts des actions menées par le projet sur les types de changements introduits dans le profil régional de la pauvreté sont dans l'ensemble difficilement chiffrables en raison de la faiblesse du système de suivi-évaluation et de l'absence de toute enquête ménages sur plusieurs périodes différentes. Toutefois, l'analyse peut être conduite en termes qualitatifs selon une grille d'indicateurs pertinents. Parmi les critères les plus pertinents pour apprécier les différents changements, il y a l'évolution des patrimoines des familles (actifs physiques et financiers), les changements des mentalités par rapport à certaines questions clés comme l'émigration, le rôle de la femme et le niveau d'appropriation des populations des investissements réalisés.

A. Impact sur les actifs physiques et financiers

88. Dans l'ensemble, l'impact du projet sur le capital productif des bénéficiaires a été modeste. Mais les conditions d'accès au crédit n'ont pas fondamentalement changé. Les petits exploitants et surtout les femmes sont toujours confrontés aux mêmes difficultés pour le financement de leurs activités productives malgré l'effort de la BTS à réduire certaines barrières (voir matrice des impacts en appendice 3). Le projet a eu trois types d'impacts :

- **La création et l'amélioration des revenus monétaires durables.** Les impacts directs ou indirects ont été appréciés sur la base d'une étude de 20 cas réalisée par le bureau d'études IDEA Consult en avril 2004, des résultats d'entretiens directs avec certains bénéficiaires et des données sur les journées de travail temporaire créées par le projet à l'occasion des travaux CES. Le projet a appuyé l'installation de près de 180 jeunes filles, avec les crédits de la BTS, UTSS, PRD et l'ONG El Wifak. Les revenus générés par les nouvelles activités des jeunes filles que le projet a eu à appuyer dans l'agriculture, l'élevage et l'artisanat, tout en se basant sur l'enquête réalisée en 2004 pour une centaine de femmes, sont modestes. Les revenus monétaires annuels tirés par les nouvelles activités, essentiellement dans l'agriculture (élevage d'ovin et apiculture), sont en moyenne de 400 dinars soit un revenu mensuel de près de 35 dinars. La majorité (51%) des promotrices filles célibataires a un âge compris entre 17 et 24 ans. La taille des exploitations se situe, en grande partie, entre 2 et 4 hectares.

L'étude des cas semble dégager trois tendances principales. La première réside dans l'émergence d'un esprit d'initiatives chez certaines jeunes filles qui ont compris les stratégies d'adaptation des conditions des marchés en diversifiant leurs produits artisanaux et leurs réseaux de commercialisation. Deux jeunes filles se sont distinguées dans la région de Siliana en développant leurs activités en dehors du gouvernorat grâce à leurs propres initiatives. Aujourd'hui, elles contribuent à la création d'une dizaine d'emplois locaux à travers leur réseau de sous-traitance pour la fabrication de la poterie et du *margum*. La seconde tendance a trait à l'émergence de certains leaders locaux de développement du fait de la réussite de leurs projets productifs. Ainsi, l'élevage de lapins mené par une jeune fille dans la localité de Gbael (Siliana Sud) est devenu le modèle de réussite dans la zone. En effet, avec l'appui du projet pour la formation et l'accès au crédit, celle-ci dispose d'un revenu annuel de 6 000 DT ou mensuel de 500 DT et subvient ainsi aux besoins de sa famille composée de six personnes. La troisième tendance se caractérise par la contribution des activités recherche-développement à l'amélioration de revenus des paysans. En effet, la fabrication locale de blocs alimentaires, l'amélioration génétique des troupeaux, la formation en matière de conduite de troupeaux, et la structuration du milieu paysan en petites organisations d'intérêt collectif ont permis à une quarantaine des paysans éleveurs d'augmenter de plus de 30% leurs revenus provenant de l'élevage.

Par ailleurs, se basant sur les résultats bruts de l'enquête qui a touché 40 jeunes filles ayant mis en œuvre des microprojets productifs (essentiellement petit élevage à cycle court), on constate qu'entre 1999 et 2003 le bénéfice net moyen par microprojet est de 175 DT pour l'ensemble des

délégations de Bargou, Makthar, Kesra et Siliana. Cette moyenne cache des inégalités flagrantes. À Bargou, le bénéfice net par an et par promotrice durant quatre ans a été de 235 DT alors que cette moyenne se situe à 49 DT en moyenne. Ce niveau de gain brut montre bien la fragilité de ces projets. Sur les 40 jeunes filles, seulement une dizaine peuvent prétendre à des taux de rentabilités acceptables. Les autres projets essaient de se maintenir en limitant les pertes successives. Toutes les promotrices espèrent retrouver un jour leur équilibre financier. Cette situation est due à la faiblesse des études de faisabilité, au manque de formation dans la gestion des projets et à l'absence d'encadrement technique adéquat tout au long du processus de maturation de leur projet.

- **La création d'emplois.** Les travaux de CES et de réalisation d'infrastructures ont généré des emplois temporaires non négligeables, environ 1,7 million de journées de travail pendant sept ans soit annuellement en moyenne l'équivalent en emplois permanents (220 journées de travail) de 1 100 emplois. Les masses salariales injectées dans l'économie régionale sont de l'ordre de 6 500 millions de DT soit un revenu annuel moyen pour un équivalent d'emploi permanent de 850 DT. Dans le cadre de ce processus, le projet a appuyé le développement de 27 entreprises familiales dont huit sont devenues de petites entreprises qui participent activement à d'autres appels d'offres dans le Gouvernorat de Siliana et d'autres gouvernorats pour différentes catégories de travaux ruraux.
- **La valorisation du patrimoine foncier.** Les travaux de CES ont été généralement suivis par des actions de consolidation sous forme de plantation d'oliviers. L'ensemble de ces travaux, malgré la perte de 10 à 15% de leurs superficies d'origine, a permis de mettre en valeur le patrimoine foncier de près de 500 chefs de famille pour une superficie totale de 6 000 ha. Les terrains plantés en oliviers, avec les banquettes mécaniques, ont pris ainsi de la valeur. Dans trois ans, les premières productions d'oliviers vont générer de nouvelles ressources pour plusieurs familles sous forme soit d'autoconsommation de l'huile de l'olive soit de revenus monétaires issus de la vente de l'huile d'olive.

Tableau 4. Projets installés par les jeunes filles

Localités	Nombre de bénéficiaires	Bénéfices en DT				
		1999	2000	2001	2002	2003
Bargou	23	-883	6 082	-595	6 729	10 292
Makthar	12	939	1 660	-4 115	62	3.819
Kesra	2	646	-492	1 146	0	0
Siliana Sud	3	0	0	-104	1 209	1 582
Total	40	702	7 250	-3 668	8 000	15 693

Source : PDARI "enquête sur les activités de 100 jeunes filles" avril 2003.

B. Impacts sur le niveau de desserte des services de base

89. Les impacts des infrastructures d'alimentation en eau potable et de desserte des pistes rurales sont très significatifs et ils ont eu des effets réels sur le mode de vie de plusieurs localités. L'accès à l'eau potable a permis de réduire les corvées quotidiennes des femmes et des enfants à la recherche des points d'eau. Il a permis également d'améliorer l'état sanitaire de plusieurs familles. En matière de pistes, le projet a contribué à réduire l'isolement de plusieurs localités et à faciliter les échanges locaux (voir matrice des impacts en appendice 3).

C. Impacts sur les mouvements migratoires

90. Il est assez difficile d'avancer des chiffres sur le mouvement migratoire depuis le dernier recensement de 1994. Le prochain recensement, réalisé en mai 2004, apportera certainement des éléments de réponses. Pour le cas du PDARI, seulement quelques tendances peuvent être signalées au travers les entretiens avec certains chefs de ménages que la mission a pu rencontrer. En effet, il

semblerait que certains jeunes commencent à revenir dans leurs localités pour exercer localement des activités agricoles du fait des nouvelles possibilités de valorisation des petits périmètres irrigués et du développement du petit élevage. Les jeunes filles sont moins tentées que dans d'autres gouvernorats comme Jendouba ou le Kef d'aller au Sahel chercher du travail. En effet, la formation dans les domaines de l'artisanat et de l'agriculture a touché 727 jeunes filles et l'installation de 180 jeunes filles formées ont créé des nouvelles perspectives de fixation des populations dans leurs zones d'origine. Toutefois, il y a lieu de signaler que ces résultats sont encore fragiles du fait de l'absence de structures de proximité compétentes pour accompagner ces jeunes filles dans leur trajectoire professionnelle. Les difficultés ne manquent pas surtout dans les domaines de l'accès au crédit, d'approvisionnement des matières premières, de commercialisation et de maîtrise technique de leurs activités. Quelques cas encore isolés de jeunes filles ayant quitté leurs douars à la recherche du travail salarié dans le Sahel ont été signalés à l'équipe d'évaluation par quelques familles.

D. Impact sur l'environnement et la base des ressources collectives

91. La réhabilitation de la couverture végétale réalisée sous diverses formes¹³ sur 15 762 ha offre une protection efficace des zones traitées, avec parfois des approches novatrices (clairières forestières, etc.) qui méritent d'être capitalisées et encouragées. Les travaux de développement forestier ont également contribué à améliorer la protection des terres par réduction du surpâturage. Ils assistent aussi la réhabilitation progressive de l'écosystème forestier par régénération d'espèces de garrigues et de maquis et la réapparition d'espèces végétales et animales hier en voie de raréfaction.

92. Les interventions de CES contribuent à réduire l'envasement des barrages et retenues collinaires, ouvrant ainsi de meilleures perspectives de maîtrise des eaux de surface. L'impact des diverses techniques de CES sur la réduction du ruissellement est substantiel, malgré l'absence de données officielles. Le volume d'eau retenu au niveau des parcelles agricoles équivaut à un supplément pluviométrique moyen annuel de plus de 40 mm.

93. L'augmentation des capacités de production est aussi à mettre à l'actif de changements culturels et sociaux significatifs au niveau de la prise de conscience et de la dynamique créées en matière de sauvegarde et de valorisation des ressources naturelles. En effet, de nouveaux comportements et des méthodes culturelles, tenant compte des exigences du labour dans le sens de la pente et de la nécessité de procéder à l'entretien des ouvrages de CES et d'autres aménagements, voient timidement le jour. Des changements progressifs des systèmes de production traditionnels de subsistance vers des systèmes de production plus intensifs intégrant la dimension de réduction des risques dans la formation des revenus monétaires des paysans ont été opérés. Au niveau forestier, ce sont l'établissement de rapports de confiance entre les services forestiers et la population riveraine et l'ouverture de celle-ci sur le monde extérieur qui appellent l'attention.

E. Durabilité et pérennité des actions du projet

94. La pérennisation des actions du PDARI devrait s'effectuer en direction des populations locales, des membres des divers comités et groupes créés, ainsi que des services du CRDA. Elle est appréciée de façon différente selon les composantes du projet.

95. Pour l'ensemble des actions réalisées par le projet, le nombre des personnes touchées peut être estimé à 75 000. Les investissements globaux, en dehors du coût de l'UGP (13,5% du coût total du projet), ont été de 43,522 millions de DT. Les fonds publics injectés dans la zone ont été en moyenne de 83 DT par an et par habitant. Ce type de ratio a été de l'ordre de 1 830 DT par an et par exploitant agricole pour les aménagements hydro-agricoles.

96. Concernant les nouvelles formes d'organisation et institutions de base, formelles et informelles promues et/ou consolidées par le projet, elles ont permis d'améliorer les capacités

¹³ Plantations pastorales, arboriculture, fixation biologique des berges des ravins, plantations forestières, etc.

générales de diagnostic et de planification, et spécifiques d'appropriation en particulier pour les organisations et associations dont les bénéfices se manifestent au niveau individuel ou familial.

97. Les CCDI mis en place de façon hâtive n'ont pas été assistés par l'UGP et le CRDA dans un processus de renforcement et d'adaptation progressive au rôle de promotion, de formulation et de suivi des Plans annuels de développement de l'*Imada* (PADI) avec le concours direct des populations. Aussi, et bien qu'ayant associé et informé les populations sur les actions du projet, ils n'ont pas été des partenaires dans le processus de planification et d'exécution de celles-ci. Leurs attributions, leurs moyens d'action et leur formation restent à clarifier et à mieux lier à un rôle d'expression à la base du développement local, si l'on veut assurer leur durabilité.

98. Au contraire, les groupements de référence de la recherche-développement ont intégré producteurs ruraux, chercheurs et agents de développement. Ils sont, de la sorte, progressivement devenus de véritables partenaires des institutions et autorités locales et sont en mesure de prendre des décisions autonomes et d'agir de façon itérative avec les partenaires. Les ingrédients de base sont présents et garantissent aux groupes de référence un potentiel de durabilité réel.

99. Avant tout, il y a lieu de relever que certains investissements onéreux réalisés surtout en matière de travaux de CES (650 DT par exploitant agricole et par an) ne sont pas et ne seront probablement jamais reproductibles par les paysans petits et moyens propriétaires. La non-prise en compte des activités extra-agricoles possibles, dans la stratégie d'ensemble du projet pour limiter les risques liés à la précarité des revenus monétaires de ce groupe d'agriculteurs, n'a pas entraîné des progrès substantiels en termes de réduction de la pression sur les ressources naturelles, et cela, en dépit du processus discret de mutation des systèmes de production des exploitations agricoles en cours.

100. Le manque de vision prospective et intégrée du projet, sa capacité limitée de formation et de transfert technologique envers un nombre considérable de bénéficiaires, ainsi que la faible implication des paysans à la définition et programmation des interventions n'ont pas permis la mise en place d'un dispositif pérenne de prise en charge progressive de l'entretien et l'utilisation durable des aménagements réalisés. Hormis le cas des groupes de référence en recherche-développement dont les 160 membres participent au choix des thèmes et à la planification, l'idée selon laquelle les services du CRDA ou du projet doivent assumer la fonction programmation est en effet encore prédominante.

101. La recherche-accompagnement développée à l'échelle du projet n'est pas suffisamment diffusée pour assurer la reproductibilité et la durabilité de ses résultats à toute la zone du projet, en particulier pour ce qui est des techniques douces, des blocs alimentaires, du semis direct et du pêcher de Bargou. Le caractère pilote ainsi que le type de partenariat développé avec les structures de recherche, de même que la faible implication du niveau national, n'ont pas permis de créer les conditions propices à la diffusion et adoption de ces nouvelles techniques à une échelle plus vaste. Cependant, la durabilité des résultats est acquise au niveau des 160 membres des divers groupes de référence, du fait de l'encadrement itératif rapproché dont ils ont bénéficié. Le potentiel de répliquabilité est réel, puisque de nombreux agriculteurs souhaitent prendre part aux activités de recherche. Le personnel en charge de la recherche-développement a été très sollicité les dernières années par les paysans au vu des impacts de certaines recherches.

102. L'utilisation correcte et durable des aménagements relatifs à l'amélioration pastorale sur terrains privés est encore peu probable du fait du nombre élevé de bénéficiaires (1 587) qui ne reçoivent pas de formation pratique pour la conduite des améliorations pastorales, et du fait de la dépendance vis-à-vis de normes strictes prédéfinies (3 ans d'interdiction de taille) qui ne tiennent pas compte de la variabilité de la croissance végétative des espèces, en fonction des variations pluviométriques interannuelles. De ce fait, les plantations dont la durabilité n'est pas en cause, risquent de changer de vocation, passant de celle de production fourragère à celle de production ligneuse. La durabilité des aménagements relatifs à l'amélioration pastorale sur terres forestières est

relativement plus facile à assurer moyennant leur prise en compte dans le cadre de plans d'aménagement intégrés du domaine forestier concerné.

103. Mise à part la faible intervention au niveau des corrections mécaniques et biologiques des ravins, dans l'ensemble, les réalisations techniques de travaux CES ne soulèvent pas de problèmes majeurs insurmontables¹⁴ même si les normes de réalisation peuvent paraître excessives par endroits et si les travaux de correction des ravins demeurent très insuffisants par rapport aux besoins. Le potentiel de durabilité des actions de développement forestier est réel dans certains cas (clairières forestières) mais des actions ponctuelles (Hammam Kesra) de coupes abusives illicites ont montré leurs limites du fait qu'elles ne sont pas toujours intégrées dans un processus de développement par et au profit de tous les riverains.

104. L'absence de dispositif de suivi-évaluation des effets et impacts ainsi que de mécanismes de transfert, de capitalisation et d'appropriation vers le CRDA des prestations et pratiques développées avec l'UGP et les divers partenaires, limite les chances de pérennisation des acquis.

105. La durabilité du processus d'investissements consentis par l'État pour le développement agricole et la conservation des ressources naturelles est amoindrie par les surcoûts entraînés du fait du surdimensionnement de certains ouvrages de CES (banquettes mécaniques et cordons pierreux) et de la prise en charge de la quasi-totalité des frais d'intervention par le projet.

F. Innovation, reproductibilité et élargissement

106. Les principales innovations du PDARI Siliana ont touché essentiellement deux domaines porteurs de changements de l'environnement immédiat du monde paysan et des mécanismes de fonctionnement des administrations régionales de développement.

107. La première innovation réside dans l'amorce d'une démarche participative, appliquée de façon partielle et incomplète mettant l'accent sur la notion de territorialité des actions de développement autour de l'approche par microzones ou sous-bassins versants. Certaines réalisations démontrent l'exemple de cette approche où se trouve une concentration d'actions multiformes de valorisation de potentiels de sous-bassins versants. Mais l'UGP n'a pas suffisamment exploité cette approche pour conduire des expériences plus intégrées qui auraient pu l'amener à faire parfois entorse à la logique de réalisation des travaux de CES systématiquement faits de l'amont vers l'aval, mais de considérer plutôt la CES comme une pratique agricole répondant aux besoins de protection, mais aussi à ceux des agriculteurs.

108. L'expérience d'EPIDEL a favorisé l'émergence de nouvelles pratiques d'implication et de consultation des populations dans les choix des priorités de développement des Imadas à travers les Conseils de développement (CCDI) qui ont été mis en place comme espace de dialogue et d'intermédiation entre l'administration de développement (projet et CRDA) et les populations locales. Malgré la fragilité et le caractère consultatif de cette structure, son introduction et son acceptation dans un environnement ambiant de politisation des actions de développement est un acquis et une avancée pour permettre aux populations de s'approprier progressivement ce type de structures. Les progrès qui restent à réaliser sont d'ordre institutionnel et méthodologique pour que ce type d'espace soit à la fois l'expression d'une concertation élargie et le niveau de prise de décisions pour la gestion de leur développement selon une approche partenariale.

109. La seconde innovation a trait d'une part à l'amélioration des méthodes de conduite de troupeaux et d'alimentation du bétail et d'autre part à l'introduction de nouvelles techniques culturales et de valorisation de certaines variétés de produits fruitiers. L'introduction des blocs alimentaires et des nouvelles pratiques sanitaires du troupeau a provoqué des effets de propagation dans la zone. L'équipe de recherche-développement était trop sollicitée pour appuyer la création de nouveaux

¹⁴ Hormis les remarques faites, surtout pour les banquettes mécaniques.

groupes de référence en raison des retombées économiques et financières de ces nouvelles techniques sur les revenus des paysans. À cela s'ajoutent les actions de promotion du semis direct et de réhabilitation du pècher de Bargou qui vont avoir des implications réelles dans le mode d'organisation de certaines exploitations agricoles et sur le niveau de revenus des paysans.



Photo 4. Talus de banquette: espace de pâturage
Source: Salah Rouchiche, consultant FIDA



**Photo 5. Aménagement sur une banquette d'un seuil déversoir
en pierres sèches non cimentées**
Source: Salah Rouchiche, consultant FIDA

VI. ÉVALUATION GLOBALE DE L'IMPACT

110. Le projet de Siliana a toutes les caractéristiques d'un projet de développement rural intégré de type participatif. Conçu pour être intégré dans une dynamique de participation des populations à toutes les phases de programmation des actions de développement, il devait contribuer à dynamiser les petites exploitations agricoles en leur apportant les appuis techniques et financier pour sécuriser leurs conditions de production et leur ouvrir des nouvelles opportunités d'investissement. Il a prévu également d'associer certains centres de recherche (CIRAD et IRESA) pour répondre à certaines questions soulevées par la composante de développement agricole (pêcher de Bargou et semis direct). Enfin, par ses multiples actions, le projet devait aussi contribuer à relancer la croissance des productions agricoles et à créer des effets de développement régional grâce aux investissements structurants touchant la CES, les pistes, l'adduction en eau potable et le développement du crédit pour les petites exploitations.

111. Il est assez difficile et même trop tôt pour apprécier les impacts réels du projet sur les économies locales et les revenus des agriculteurs. Les effets les plus immédiats ont été les revenus monétaires injectés dans le milieu rural lors de la réalisation des travaux CES. En effet, le projet a généré soit à travers les chantiers confiés aux entreprises soit dans le cadre des travaux en régie des salaires de l'ordre de 8 millions de DT (6 millions de USD) permettant la création de l'équivalent de 2 800 emplois permanents (6 à 7 mois de travail). Ces salaires ont représenté 20% du coût global du projet et 40% du financement global du FIDA. Le revenu moyen annuel distribué par personne se situe entre 400 et 510 dinars selon les années avec les variations du SMAG. La majorité des personnes qui ont travaillé sur les chantiers est âgée de 50 à 60 ans ; 20% ont moins de 50 ans. Les investissements de CES et de reboisement ont également permis l'émergence de tâcherons et de quelques micro-entreprises locales, grâce à l'adoption par le projet de Siliana de nouvelles modalités d'exécution des travaux privilégiant la sous-traitance au secteur privé local. En effet, sept tâcherons ont été impliqués pour la mise en œuvre des travaux de CES (1 250 ha d'acacia) pour un montant total de près 280 000 DT soit un coût moyen par tâcheron de 35 000 DT.

112. Les effets économiques les plus visibles des actions engagées par le projet concernent essentiellement les petites activités agricoles touchant quelques localités dans le domaine de l'élevage et les jeunes filles qui ont réussi à s'installer pour leur propre compte après une formation financée par le projet. En effet, environ 800 jeunes filles et jeunes garçons ont bénéficié de stages de formation en agriculture et en artisanat dont 20% ont pu accéder aux crédits auprès de la BTS et de l'UTSS. Certains jeunes garçons de Hamam Kesra ont pu augmenter leurs revenus monétaires de plus de 30% grâce à des nouvelles méthodes d'élevage et à une meilleure organisation de leur circuit de commercialisation en s'ouvrant sur les marchés de Tunis. En matière d'apiculture, des jeunes filles ont développé leur micro-activité, grâce à des réseaux de collecte reliés à des commerçants à Tunis. Ces activités, bien intégrées dans leur milieu naturel et sources de revenus appréciables (apportant un revenu net annuel entre 200 et 300 dinars) restent limitées au niveau familial. Le travail du tapis semble connaître un certain marasme du fait de la saturation du marché et de la faible rentabilité de ce type de produits. Ce type de travail est peu rémunérateur, à peine un revenu moyen mensuel de 70 dinars pour deux mois de travail.

113. Les effets les plus significatifs sont à rechercher dans l'amélioration de l'accès à l'eau potable pour une population totale de 8 000 personnes et la structuration de 11 AIC pour mieux gérer leurs ressources en eau. La CES a aussi permis, même si ses impacts ne seront effectifs que d'ici 15 ans, de mieux aménager les espaces productifs et de préserver les ressources forestières. Enfin, les pistes rurales ont incontestablement ouvert plusieurs localités surtout en hiver sur le monde extérieur permettant aux transporteurs d'accéder plus facilement aux zones de productions. Les populations bénéficiaires directes de ces investissements sont de l'ordre 5 000 habitants.

114. L'approche participative n'a été effective et jusqu'à un certain stade que dans deux localités. L'expérience EPIDEL n'a pas eu de suite en termes d'investissements des priorités arrêtées par les populations. Le projet a joué le rôle de guichet en répondant aux investissements éligibles. Toutes les actions génératrices de revenus devaient trouver leurs solutions ailleurs. Le projet n'a su innover pour trouver des solutions négociées avec la BTS et la BNA. Les populations n'ont pas eu d'appui conséquent pour faire aboutir leurs projets d'investissement. La BTS, qui a pour mission d'appuyer les petits promoteurs, n'a appuyé depuis sa création en 1998 dans le Gouvernorat de Siliana que 383 mi-projets agricoles sur un total de 1 323, soit à peine 30%. Le crédit moyen pour le secteur agricole a été de 4 000 dinars touchant essentiellement le matériel d'irrigation. Cette situation a provoqué déceptions et découragements au sein des populations.



Photo 6. Réhabilitation du pêcher de Bargou.
Source : Salah Rouchiche, consultant FIDA

VII. QUESTIONS CLÉS

Quelle est la valeur ajoutée du projet par rapport à d'autres initiatives engagées de la zone dans la relance des activités agricoles et de la conservation du milieu naturel ?

115. Pour l'ensemble des actions appuyées par le projet, les principales innovations se présentant comme une contribution significative à certains types de changements dans le Gouvernorat de Siliana au regard des autres intervenants, résident dans l'introduction d'espaces même modestes et restreints de dialogue et de concertation à travers les CCDI ; les bons résultats de certains volets de la recherche-Développement ayant eu des effets sur les revenus de certaines exploitations agricoles et l'amorce d'une diversification des systèmes de production.

116. La mise en place des CCDI, malgré l'incertitude sur leur statut juridique et institutionnel, a introduit une nouvelle approche de consultation des populations sur leurs priorités de développement rural. Ces structures sont une nouveauté dans le paysage institutionnel régional comme interface entre les services techniques et les populations. Elles seraient plus crédibles et efficaces auprès des populations et des partenaires de développement, si leurs missions et leurs rôles étaient clarifiés par rapport aux autres institutions locales et institutionnalisés.

117. Le PDARI Siliana, à travers ses activités de recherche-développement, a pu établir des rapports de confiance entre la recherche et les exploitations agricoles. Cela s'est traduit par l'évolution de certaines méthodes de conduite de troupeaux et d'alimentation du bétail qui sont aujourd'hui en voie d'être maîtrisées et appropriées par un groupe de référence de 40 paysans. Cette initiative a eu des effets d'imitation dans d'autres localités. La réhabilitation du pêcher de Bargou qui était en voie de disparition dans la région et l'encouragement des plantations d'arboriculture fruitière comme le cerisier ont permis à certains paysans de diversifier leurs productions sur les mêmes parcelles (pêcher, cerisier, pommier, etc.) et ont prouvé aux exploitants agricoles l'intérêt et l'impact de la recherche sur leurs systèmes de production et leurs revenus.

118. En matière de conservation des eaux et des sols qui a concerné au total 21 535 ha (sans les superficies de consolidation), l'apport du projet, au-delà des points communs (protection contre l'érosion et la sécurisation des productions) de toute action CES, a été l'amorce d'une conversion/progression de systèmes de production par transformation de terrains de parcours en terres cultivées (céréalières ou arboricoles) et des terres de cultures annuelles en arboriculture associée aux aménagements de banquettes. À cela s'ajoute l'augmentation des réserves fourragères des parcours améliorés. Par ailleurs, il y a lieu de signaler l'approche intégrée réussie dans la sous-zone de Bargou où une multitude d'actions ont été menées selon le zonage défini par microbassin versant.

Comment comparent-elles les diverses techniques de conservation des ressources expérimentées par le projet en termes de coûts et de bénéfices ?

119. Les diverses techniques de CES ont été conçues chacune pour un contexte spécifique, ce qui rend difficile toute comparaison entre elles. Les cordons pierreux sont prescrits pour sols superficiels sur terres dégradées en forte pente, les banquettes mécaniques pour pentes intermédiaires et sols profonds, tandis que les techniques douces sont exécutées sur sols profonds en pentes douces. Les seules comparaisons possibles concernent les variations des normes de rendement et donc des coûts de réalisation de chaque aménagement. La mission est de l'avis que certains coûts peuvent être réduits par un dimensionnement plus raisonnable des banquettes mécaniques adaptés à chaque milieu physique et par des cordons en pierres sèches.

120. Les banquettes mécaniques ont permis de faire en sorte que les labours se fassent désormais en courbes de niveau, de convertir des terrains de parcours de vaine pâture en terrains de cultures annuelles et/ou d'arboriculture (principalement l'olivier) et enfin de disposer au niveau des talus de banquettes d'espaces de pâturage à forte capacité de charge. Cependant, ces banquettes auraient eu plus d'impacts si elles étaient intégrées dans une démarche d'ensemble de gestion de l'espace utilisant

judicieusement toutes les techniques de conservations des sols (semi direct, techniques douces, etc.) selon une démarche participative permettant une meilleure appropriation des infrastructures par les bénéficiaires.

121. L'initiation d'un processus de protection de 60 lacs (sur 95) et de 19 barrages (sur 30) collinaires de la zone du projet contre l'envasement, par aménagement de 33% et 18% de leurs bassins versants respectifs situés par ailleurs en amont de trois grands barrages (Siliana, Lakhmes et Rmil) aura dégagé des bénéfices qui consistent à : i) prolonger la durée d'exploitation des ouvrages évitant ainsi la création précoce de nouvelles infrastructures de remplacement pour préserver le niveau actuel de ressources en eau utiles et ii) prolonger la durée d'exploitation économique des périmètres irrigués en aval des lacs et barrages, en les pourvoyant en quantités d'eau nécessaires aux besoins des cultures irriguées.

Quelles sont les principales innovations, techniques, organisationnelles et institutionnelles introduites par le projet, le niveau de leur appropriation, et les dynamiques locales générées en conséquence ?

122. Deux types d'innovations méritent d'être signalés. La première innovation réside dans l'expérience d'EPIDEL dans deux localités du Gouvernorat de Siliana. La seconde a touché la sphère productive des paysans par l'introduction des nouvelles méthodes techniques de production et d'organisation des exploitations agricoles.

123. L'expérience EDIPEL, malgré ses imperfections et faux pas, a permis aux populations locales concernées de s'initier à une nouvelle approche de la programmation de développement et d'accompagnement des porteurs des projets. Les populations restent aujourd'hui toujours attachées à leur programme de développement reprochant au projet de ne pas avoir prévu des moyens financiers pour accompagner leur expérience. Les CCDI mis en place se sentent liés par le projet commun et ne manquent pas d'occasions à différents niveaux pour exposer leur programme de développement.

124. Parmi les principales innovations techniques et agronomiques introduites par le projet ayant fait l'objet d'une bonne appropriation, il y a lieu de relever :

- les réhabilitation et conduite moderne du pêcher de Bargou (création d'un parc à bois, extension, greffage, taille, traitements phytosanitaires...) déjà bénéficié à 75 paysans ; son potentiel d'extension dans les clairières forestières des formations à maquis de la région est substantiel ;
- l'introduction sur terrains privés, avec la collaboration de l'OEP de projets d'amélioration pastorale mixtes à base de fourrages herbacés en mélange avec les fourrages arbustifs¹⁵ ;
- l'introduction, dans le cadre de l'élevage ovin, des blocs alimentaires dont le haut degré d'appropriation s'apprécie par la quantité d'éleveurs désireux de recevoir une formation et par l'initiative locale réussie d'innover en améliorant et en adaptant le produit au contexte local ainsi que par l'effet d'imitation dans d'autres localités ;
- la bonne appropriation du semis direct se traduit par une demande d'adhésion accrue en particulier des grands propriétaires. L'innovation, dans ce cas, réside moins dans l'introduction de la technique que dans le fait que ce sont les mieux nantis qui acceptent de prendre les risques pour le bénéfice ultérieur¹⁶ des petits, mais surtout des propriétaires terriens moyens ;

¹⁵ Ces derniers étaient traditionnellement du ressort des services forestiers.

¹⁶ Il est nécessaire d'attendre les résultats définitifs avant d'engager des opérations d'envergure auprès d'autres catégories de propriétaires terriens.

- la conversion progressive des systèmes de production qui permet à l'agriculteur de mesurer les risques encourus et de ne prendre de décision finale, qu'une fois acquis un certain degré de certitude ;
- la consolidation des éléments de banquettes par plantation d'oliviers sur les flancs de talus constitue une innovation ayant permis une plus grande adhésion aux aménagements CES par banquettes mécaniques, mais comporte également deux risques majeurs (modification du substrat de croissance et augmentation des risques de cassures et de brèches sur le talus).

Quels ont été les changements aux mécanismes de travail et à l'adoption des pratiques nouvelles au sein du CRDA qui peuvent être attribués au projet et à son montage institutionnel ?

125. L'influence la plus significative des pratiques du PDARI pendant sept ans d'activités sur le mode de fonctionnement des administrations régionales de développement rural se résume aux changements opérés, même timides, au niveau des méthodes de travail des cadres et techniciens du CRDA de Siliana. En effet, l'approche et les thèmes choisis par la Recherche-développement pour amorcer un début de mutations des systèmes de production et des méthodes d'élevage dans la zone ont permis au CRDA de voir la synergie entre Recherche-développement et Recherche-accompagnement. Les groupes de référence constitués pour la réhabilitation du pêcher de Bargou et l'amélioration du rendement du secteur de l'élevage ont introduit certaines attitudes et méthodes de travail entre les vulgarisateurs et les paysans. Les rapports sont devenus moins technocratiques et les techniciens sont plus ouverts au monde de la recherche et de l'innovation. Au sein du CRDA, les techniciens consultent plus qu'auparavant les centres de recherche pour résoudre certains problèmes techniques et ils essaient d'impliquer les populations dans les activités de vulgarisation agricole.



Photo 7. Consolidation des banquettes par la plantation d'oliviers.
Source: Salah Rouchiche, consultant FIDA

Quels sont les mécanismes participatifs développés qui ont permis l'implication des populations et la mise en place des structures d'intermédiation entre les populations et les institutions ?

126. En dehors de l'expérience d'EPIDEL dans deux Imadas qui a permis l'introduction d'une démarche itérative de planification locale participative ayant abouti à l'élaboration des programmes de développement grâce à l'appui des deux ONG (FERT et FTDC), l'approche participative dans le reste des localités a été sommaire. Dans la plupart des localités d'intervention, les principaux mécanismes participatifs développés se réduisaient aux consultations et coordinations avec les populations locales pour la programmation et le suivi des actions du projet. En raison de l'intensité des travaux CES, l'Arrondissement CES du CRDA de Siliana était au premier rang des structures d'encadrement. En revanche, le projet a beaucoup investi dans la consolidation du tissu des AIC en matière d'AEP et de constitution d'associations d'éleveurs et de paysans.

127. Les mécanismes participatifs promus à travers les CCDI et les différentes formes d'associations ont favorisé dans plusieurs cas la compréhension accrue de la dimension territoriale du développement et l'implication, même timide, de la femme dans le processus de réflexion sur les problèmes de développement des Imadas. Les femmes se sentent mieux considérées et prises au sérieux dans les propositions et elles ont acquis une expérience de négociation qui leur permet de

mieux affirmer leur personnalité. Toutefois, le poids de la famille est encore pesant pour les jeunes filles qui ont entrepris des activités génératrices de revenus. L'enquête sur les 100 jeunes filles en 2004 confirme que dans 20% des cas c'est la famille et la bénéficiaire qui décident de l'utilisation du bénéfice des jeunes filles.

128. Le projet ne s'est pas doté de moyens (outils et personnel qualifié) pour élaborer une véritable stratégie de promotion de l'approche participative. Le projet s'est focalisé sur les CCDI (Imada), sans toutefois prendre les mesures d'accompagnement pour faire des CCDI de véritables partenaires ni aller jusqu'au bout de la démarche pour mettre en place les CCDD (Délégation) comme niveau de mise en cohérence des actions de développement et d'impulsion du développement à l'échelle d'une petite région. Les CCDI n'ont pas pu évoluer vers des structures représentatives et intégrées dans le dispositif institutionnel local. Ils sont restés des structures informelles d'intermédiation et leur durée de vie semble être liée à celle du projet. L'UGP ne semble pas avoir bien réfléchi sur la question de l'appropriation et la pérennité de ce type de structure.

Quel est le point de vue de la population cible quant à l'approche et aux résultats du projet ?

129. La population cible reconnaît la nouveauté de l'approche du projet mais elle est et reste encore frustrée par l'absence de véritables mécanismes participatifs et la dotation en moyens financiers conséquents pour soutenir une approche de programmation locale de type participatif. Cette perception est encore plus perceptible dans les deux localités de Souelem et Hammam Kesra où l'expérience EPIDEL a été conduite pendant plusieurs années. L'expérience est perçue comme une démarche intéressante qui a créé beaucoup d'attentes sans que le projet ne se soit doté de moyens financiers flexibles pour accompagner les programmes communautaires et les projets individuels. Pour le reste des autres localités, le sentiment dominant des populations par rapport à l'approche participative est que le PDRAI n'a pas innové mais il a infléchi certaines pratiques administratives en validant leurs choix techniques et en multipliant les initiatives de consultation.

Quelles sont les activités du projet qui ont le mieux affronté les causes de la pauvreté et les disparités de revenu dans la zone du projet ?

130. Il est assez difficile de répondre de façon précise à ce type de questions et encore moins sur le problème des disparités de revenus en l'absence d'une part d'indicateurs pertinents définis dès le départ par le projet appuyés par des enquêtes périodiques d'autre part de l'inexistence d'enquêtes récentes de l'Institut national de la statistique sur les conditions de vie des ménages. Toutefois, des appréciations qualitatives peuvent être portées sur certains déterminants de la pauvreté rurale dans le Gouvernorat de Siliana. Le PDARI a indéniablement valorisé des potentiels de production dans le secteur agricole et de l'élevage. Certains paysans et éleveurs ont pu augmenter leurs revenus monétaires annuels entre 30 et 60%. Le projet a également agi sur les capacités des ressources humaines en milieu rural à travers la formation et la création d'un environnement propice pour l'émergence des femmes animées par l'esprit d'entreprise et de réussite. Les deux facteurs sur lesquels le PDARI a mieux agi et enregistré des effets perceptibles par les populations sont le relèvement du niveau de formation des jeunes filles et de certains paysans ainsi que l'amélioration des conditions d'approvisionnement en eau potable permettant à 7 000 personnes réparties dans 25 localités différentes de s'alimenter en eau potable dans de meilleures conditions et le désenclavement de plusieurs douars.

131. Par ailleurs, les travaux de CES, d'aménagements forestiers et d'aménagements hydro-agricoles auront à moyen et long terme à réduire certains facteurs de risque, pour les catégories les plus pauvres, de sombrer continuellement dans la pauvreté. La pauvreté structurelle touchant une partie non négligeable de la population pourra évoluer progressivement vers la pauvreté conjoncturelle grâce aux nouveaux élargissements des opportunités de création de richesses du fait de nouveaux investissements réalisés qui permettront de sécuriser le potentiel de production par la disponibilité des terres et des eaux dans la zone.

VIII. ÉVALUATION GLOBALE ET CONCLUSIONS

132. Les objectifs du PDARI ont été et demeurent très pertinents pour une zone à forte spécificité rurale qui reste soumise aux aléas climatiques, à l'érosion, à la dégradation de ses ressources naturelles, à la pauvreté et à l'exode rural. Ses réalisations physiques sont très substantielles et dans l'ensemble ne présentent pas de carences majeures insurmontables à l'échelle élémentaire. Toutefois, les interventions n'ont dans leur ensemble pas été conçues selon la démarche participative de développement intégré, par microbassin versant, malgré quelques exceptions d'intégration notées sur certains sites. Le projet a manqué à ce niveau de vision, de personnel, de représentation quantitative et qualitative au niveau décentralisé, de moyens de déplacement et de communication, ainsi que de temps alloué à l'assise de l'approche, qui en fin de compte a fait les frais de la priorité donnée dès le départ par le CRDA aux réalisations physiques à travers toute la zone du projet.

133. Le projet a incontestablement contribué au développement du Gouvernorat de Siliana avec les investissements consentis pour la conservation des eaux et des sols. Les actions réalisées en vue du développement agricole, forestier et pastoral contribuent beaucoup à la réhabilitation et l'amélioration du milieu naturel ainsi qu'à la bonification et à l'accroissement des rendements des systèmes de production. À terme, ils contribuent à la réduction de la pauvreté et des risques pour le monde paysan. Par ailleurs, le projet a aidé de manière significative le CRDA à renforcer et moderniser ses moyens et a rassemblé des partenaires d'horizons divers (institutions étatiques spécialisées, autorités locales, groupes privés formels et informels...). Cependant, il faut reconnaître que le projet n'a pas su développer des relations de partenariats stratégiques avec des projets comme l'ODESYPANO, le PGRN et le projet FAO pour profiter de leurs expériences dans divers domaines surtout en matière d'approche participative et de planification locale. Il n'a de surcroît pas jugé utile d'autoriser les ONG à poursuivre leur engagement et leurs activités comme anticipé dans les accords.

134. Les impacts les plus visibles des actions du PDARI dans les zones menacées par l'érosion ont une double conséquence directe sur le potentiel productif des paysans et l'envasement des barrages et des lacs collinaires sur l'importance des superficies traitées (21 000 ha) touchant toutes les catégories des paysans. Ces impacts se traduiront dans la vie quotidienne des paysans d'ici cinq à 10 ans par la valorisation agronomique des terres du fait des capacités créées pour la rétention des eaux, la diversification des productions par l'entrée en production de 6 000 nouveaux hectares d'oliviers et l'accroissement des réserves en eau des barrages et des retenues collinaires situés en aval des terres aménagées. Sur le plan du patrimoine des paysans, les terres prendront de la valeur du fait qu'elles sont mieux protégées et valorisées par des plantations arboricoles. En termes de revenus monétaires, l'amélioration sera également certaine puisque les rendements céréaliers connaîtront un accroissement et l'autoconsommation de l'huile d'olive permettra un allègement des dépenses des budgets de plusieurs milliers de familles.

135. Le PDARI a également contribué de façon significative à créer deux microzones porteuses de plusieurs mutations économiques et sociales. En effet, en matière de développement agricole, les investissements consentis dans la délégation de Rohia pour mettre en valeur 1 608 ha au profit de 456 exploitants agricoles vont transformer le paysage local. Ces aménagements ont renforcé le potentiel de la ceinture verte de la ville de Rohia et créé une microzone d'intensification des productions agricoles. Les agriculteurs vont avoir des ressources en eau, grâce à de nouvelles infrastructures, pour diversifier leurs productions (arboriculture, cultures maraîchères, etc.). Les impacts attendus de ces infrastructures sont estimés à une augmentation d'ici 5 ans des revenus des agriculteurs variant entre 15 et 30%. Ces objectifs ne seront totalement réalisés que si des actions de consolidation sont entreprises en particulier en matière de formation, d'appui-conseil dans la gestion des petites exploitations et d'écoulement de leurs produits. La deuxième microzone s'identifie autour de Bargou avec les multiples actions appuyées par le projet notamment les aménagements hydro-agricoles, la réhabilitation du pêcher de Bargou, l'introduction de nouvelles espèces d'arboriculture notamment le cerisier et l'alimentation en eau potable. La valorisation de ces investissements peut changer complètement la physionomie de cette microzone marquée par son microclimat et son ouverture sur l'extérieur.¶

136. Dans sa composante de développement forestier, le PDARI a initié, sur des superficies encore modestes au vu des besoins du gouvernorat, un processus de sauvegarde des écosystèmes forestiers et des espèces endémiques qui les caractérisent et s'est penché sur la question de gestion et d'utilisation durables des produits forestiers ligneux et non ligneux.

137. Par ailleurs, le projet a initié une approche recherche-développement intéressante avec les institutions de recherche nationales sur des thèmes porteurs d'innovation et de mutation des systèmes de production dans la zone. La promotion des techniques douces et du semis direct peut avoir des incidences positives sur la diversification des techniques de conservation des terres en pente et l'amélioration de la fertilité des sols, tandis que la promotion de l'élevage ovin et du pêcher de Bargou devrait à moyen terme avoir une portée économique significative pour la zone du projet. Les impacts sur les productions agricoles sont réels à ce stade de la recherche. Leur extension et leur maîtrise constituera un des axes des orientations futures d'une éventuelle deuxième phase du projet.

138. Les principales contraintes à l'adoption des techniques douces sont les surfaces agricoles utiles faiblement associées à un effectif de cheptel élevé. Les équipements lourds constituent aussi un facteur limitatif à l'entretien et la préservation des sillons enherbés. Ce sont par conséquent les grandes exploitations céréalières fertiles qui ont été les mieux et les plus disposées à accepter et à promouvoir les techniques douces.

139. Même si sa contribution est modeste par rapport à l'immensité des besoins locaux, le PDARI a pu relever le niveau d'équipement du gouvernorat en réalisant les adductions d'eau pour 25 douars (7 000 habitants desservis) et le désenclavement de 19 localités (près de 10 000 personnes desservies) facilitant les échanges et les déplacements dans la zone. Ces réalisations sont en général de bonne qualité, mais elles nécessiteront une prise en charge ultérieure, pour en assurer la consolidation et l'entretien, selon des modalités encore à définir.

140. Enfin, malgré toutes les difficultés rencontrées, le projet a su cibler les actions féminines et la promotion d'activités génératrices de revenu. Les nouvelles sources de revenus créées à travers les projets individuels et familiaux ont touché environ 200 personnes. Dans certains cas, des familles ont vu leur revenu annuel passer de 2 000 DT à 5 000 DT en l'espace de trois ans. D'autres ont pu améliorer marginalement leurs rendements. L'appui aux activités génératrices de revenus a manqué de vision d'ensemble, d'expertises qualifiées au sein et en dehors de l'UGP et d'institutions d'appui conseil au niveau local et régional pour accompagner les petits promoteurs dans leurs itinéraires techniques et économiques.

141. L'expérience du PDARI est intéressante à double titre. La première leçon à tirer tient à la pertinence de l'approche territoriale en microzones correspondant à un découpage agro-écologique qui a permis de concrétiser une approche plus intégrée au moins dans deux sous-zones (Bargou et Rohia). La diversité et la qualité des actions productives et non productives dans ces deux sous-zones créent un terrain favorable pour une autre démarche plus structurante où les acteurs locaux prennent plus de responsabilités et d'initiatives en matière de gestion du développement local. Le PDARI était limité dans ses moyens et ses capacités techniques pour approfondir son approche initiale assez ambitieuse. Malheureusement, cette approche en microzones n'a pas été suffisamment perçue par l'UGP pour en faire un instrument privilégié dans la mise en œuvre de ses composantes. Les composantes du projet auraient pu donner plus d'impacts et créer des effets d'entraînement ainsi que des synergies si elles avaient été guidées selon ce principe de programmation par microzone avec une approche participative conséquente dans sa démarche et ses instruments.

142. L'autre leçon réside dans les impacts de la recherche-développement sur le processus de mutation des systèmes de production des paysans, et d'amélioration de leurs revenus monétaires. L'adhésion des paysans aux thèmes de recherche retenus par le PDARI a montré l'utilité de l'innovation dans les domaines qui touchent directement la sphère productive des paysans. Cette expérience est encore confinée à quelques groupes de référence et son extension selon une démarche

plus institutionnalisée de type partenarial s'impose pour l'avenir pour à la fois éviter la déperdition des premiers résultats des différentes recherches menées et ne pas lier l'activité de recherche à une sorte d'activisme et de fougue personnelle. Au contraire des autres composantes, la recherche-développement a pu engranger un processus participatif grâce à : i) l'engagement des partenaires, ii) son aspect pilote et sa dimension restreinte et maîtrisable, iii) un appui technique de qualité, bien qu'intermittent, et iv) surtout sa nature fortement itérative née de la nécessité d'établir des échanges ininterrompus entre paysans, chercheurs, formateurs et techniciens du projet et du CRDA. Elle nécessite cependant plus de réflexion au niveau de l'approche, des thèmes de recherche et des moyens de mener à bien ses activités.

143. Par ailleurs, sur d'autres plans, en particulier les investissements lourds en CES (y compris le développement forestier et la consolidation) qui ont absorbé 45% du financement total du projet soit 23 millions de DT (18,5 millions de USD)¹⁷, le projet n'a pas su mettre en place, en concertation avec le CRDA et le gouvernorat, des mécanismes d'appropriation et d'entretien des infrastructures réalisées par les populations elles-mêmes. Le sentiment et l'attitude ambiants dans la zone se caractérisent encore par l'attentisme des populations bénéficiaires de ce que le projet ou le CRDA revienne régulièrement pour les opérations d'entretien des banquettes ou des cordons en pierre. Il en est de même pour les CCDI dont la pérennité est problématique. Enfin, le manque de rigueur de l'UGP et l'inexistence de mécanismes d'appropriation des meilleures pratiques par le CRDA pour capitaliser les résultats de l'approche microzonale et de la recherche-développement privent le CRDA d'une mémoire technique agronomique de toute l'expérience.

144. Le PDARI a finalement enregistré, en l'espace de sept ans, des résultats notables pour des objectifs relativement ambitieux visant à limiter les effets de l'érosion et à sécuriser le potentiel de production des paysans selon une approche se voulant être plus participative. Le projet a initié une approche recherche-développement intéressante avec les institutions de recherche nationales sur des thèmes porteurs d'innovations et de mutations des systèmes de production dans une grande partie du Gouvernorat de Siliana en particulier dans les domaines de l'arboriculture (pêcher de Bargou), du semis direct et de la diversification des aliments de bétail (blocs alimentaires). Le renforcement des capacités en direction des femmes et surtout des jeunes filles qui ont été appuyées par le projet a généré de nouvelles sources de revenus et un cadre propice à leur émancipation.

145. La mise en œuvre du projet s'est plutôt inscrite dans une démarche de programmation sectorielle avec une dimension consultative élargie des populations. Les espaces de dialogue créés comme les CCDI n'ont pas joué pleinement leur rôle dans la programmation participative des actions de développement. Les moyens de l'UGP étaient limités du fait que le document de projet n'intégrait pas suffisamment de souplesse budgétaire et institutionnelle pour que l'approche participative puisse se concrétiser au niveau de toutes les séquences de la programmation locale. Les résultats de l'expérience d'EPIDEL dans les localités de Hamam Kesra et Soualem sont mitigés. L'adhésion des populations à toute la démarche de cette expérience a été totale mais leur déception est grande par rapport aux résultats atteints. L'appui technique, à travers les deux ONG FERT et FDTC, à cette expérience n'a été ni cohérent ni efficace.

146. Les flux financiers injectés dans l'économie régionale de Siliana ont été importants. En moyenne par an, les investissements structurants ont été de l'ordre de 6,2 millions de DT (soit près de 5 millions de USD) dont 15 à 25% ont été distribués localement sous forme de salaires pour les différents chantiers entrepris. Les ouvrages anti-érosifs sont dans l'ensemble fonctionnels et, mis à part leur surdimensionnement, ne présentent de défauts majeurs et répondent aux besoins locaux des populations. Les infrastructures routières, d'irrigation et d'adduction en eau potable sont de bonne qualité. Les modalités d'appropriation et d'entretien des ouvrages de CES et des infrastructures ne sont pas encore mises au point. L'effort en direction de la création et du renforcement du capital

¹⁷ donnant un ratio d'investissements (subvention aux paysans) par an et par habitant dans la zone de 58 DT sur la base de près de 70 000 habitants soit 320 DT par exploitant agricole. Ce ratio annuel pour les travaux CES a été de 37 DT soit 204 DT par exploitant.

humain demeure insuffisant, malgré les efforts et les capacités d'écoute de l'équipe du service Développement communautaire.

147. Le projet a donc fait de grandes réalisations, dans leur grande majorité fort utiles, mais l'on ne sait toujours pas si les investissements consentis ont été rentables et si les mesures adoptées ont été les meilleures et si elles ont été réalisées à moindre coût.

148. Le travail accompli ne s'est pas toujours distingué par une certaine continuité dans les outils et les approches. Une vision d'ensemble du développement communautaire intégrant les réseaux, les acteurs locaux et leurs stratégies de diversification de revenus selon les dynamiques de chaque sous-zone a manqué au projet. Celui-ci, dès sa conception, a peu incorporé la notion de pluriactivité des exploitations agricoles et n'a guère défini le concept d'intégration spatiale et pluridisciplinaire des activités liées au développement rural. Les propositions des populations, suffisamment larges, ne pouvaient pas toujours correspondre aux composantes définies par le PDARI. La diversification des productions agricoles et l'accélération des mutations des systèmes de production sont indispensables dans le Gouvernorat de Siliana. Mais la promotion d'activités extra-agricoles est également vitale pour les familles rurales. C'est dans ce cadre du développement rural intégré ouvert à la dynamique des échanges villes/campagne que l'avenir de cette zone pourra se jouer. La mission voit tout l'intérêt d'approfondir l'expérience du PDARI dans une deuxième phase selon une nouvelle approche qui tiendrait compte des exigences d'un développement rural plus ouvert aux innovations et aux activités extra-agricoles.

149. Les superficies importantes traitées en CES et en développement sylvopastoral témoignent de l'ampleur des investissements consentis pour valoriser le patrimoine foncier public, collectif et privé du Gouvernorat de Siliana et préserver les ressources en terre. Elles démontrent aussi les capacités techniques et opérationnelles dont disposent le CRDA, l'UGP et les entreprises privées pour ces types d'intervention. L'efficacité des travaux de CES se traduit par la protection accrue, quoique partielle, de 79 retenues d'eau¹⁸, dont le prolongement de la durée de vie est vital à l'essor de l'agriculture locale.

150. Des contraintes au développement des aménagements des versants demeurent cependant, et portent notamment sur : i) le manque d'évaluation par le projet des performances techniques et socio-économiques des systèmes qu'il a mis en place; ii) l'absence de référentiels et de manuels techniques spécifiques à Siliana; iii) la tendance au niveau du terrain de se limiter à des formules simples pour le dimensionnement des ouvrages CES ; et iv) la persistance de réflexes d'assistés chez les paysans, du fait des limites de l'approche participative et de l'absence d'une démarche partenariale.



Photo 8. Diversification de l'arboriculture
Source: Moncef Kouidhi, consultant FIDA

18 Lacs et barrages collinaires.

IX. RECOMMANDATIONS

151. Afin de consolider les résultats du PDARI et d'en approfondir les impacts, il est recommandé le financement d'une deuxième phase dont la formulation visera à sauvegarder davantage et gérer mieux les ressources naturelles ainsi qu'à maximiser la valeur ajoutée du Gouvernorat de Siliana. Cette formulation tiendra compte de la « carte agricole » du gouvernorat et comportera une composante « réforme agraire » afin d'aborder et résoudre les multiples problèmes fonciers qui souvent entravent la bonne exécution des interventions du projet.

152. Le projet s'orientera au cours de la deuxième phase vers la notion de critères d'éligibilité afin de déterminer les interventions à supporter avec la participation des organes locaux représentatifs.

153. Partant des acquis et des insuffisances de l'expérience du PDARI, la mission de formulation adresse deux catégories de recommandations. La première est d'ordre général, liée à l'évolution du concept du PDARI. La seconde touche à certaines composantes mises en œuvre par le projet.

A. Pour de meilleures pratiques de développement rural

154. Le PDARI, dans une éventuelle deuxième phase, devrait agir davantage dans le cadre d'une approche de développement qui permette de concilier l'impératif de conservation des ressources naturelles et de créer les conditions de diversification des revenus monétaires. Ce cadre pourrait être le développement local participatif. L'aspect conservation des sols et sauvegarde des ressources naturelles devra être maintenu en raison de la gravité du phénomène de l'érosion dans cette zone tout en améliorant la dimension partenariale de manière à mieux associer les populations dans les choix techniques et économiques des solutions d'aménagement. Ce type de développement local devra tenir compte du souci de réduction des risques de vulnérabilité économique des agriculteurs tout en oeuvrant à développer des activités extra-agricoles.

155. Le mode de fonctionnement de l'économie rurale et surtout des petites exploitations agricoles du Gouvernorat de Siliana est basé essentiellement sur des stratégies individuelles et collectives de diversification des sources de revenus monétaires (agriculture, chantiers, revenus du travail provenant des autres régions, etc.). Cette réalité devra trouver sa traduction dans l'élaboration des projets et des stratégies de mise en œuvre des actions de développement multisectorielles. L'accent y sera mis en particulier sur les activités génératrices de revenus ainsi que sur des mesures d'accompagnement au profit de l'économie rural en général, et des petites exploitations en particulier.

156. Le potentiel de valorisation des produits agricoles est loin d'être négligeable et devra être développé de façon substantielle. Mais c'est au niveau du développement des ressources extra-agricoles que le projet devra innover et progresser afin de sécuriser le potentiel de revenus des populations et améliorer leur qualité et niveau de vie. Il s'agira d'injecter des investissements conséquents pour créer le maximum d'opportunités d'emplois et de revenus notamment issus de la valorisation des produits d'exploitations agricoles, mais aussi des produits forestiers ligneux et non ligneux si nombreux et diversifiés au niveau de la zone du projet. Des études de base devront être réalisées avec l'assistance d'experts nationaux et/ou internationaux, pour déterminer les conditions de création et d'accueil des petites entreprises artisanales ou de transformation et des petites industries d'équipement forestier et agricole.

157. Aussi, lors d'une nouvelle phase, il serait déjà opportun d'engager une autre stratégie d'appui au développement rural. Elle serait centrée sur des actions multiformes intégrées au sein d'espaces socioterritoriaux cohérents et répondant aux modes de fonctionnement des économies locales et des sociétés rurales de Siliana. Celles-ci sont marquées principalement par l'existence d'une diversité de stratégies adaptatives de diversification de leurs revenus monétaires. L'interaction d'actions agro-sylvo-pastorales et d'activités extra-agricoles conjuguée au déploiement d'activités de service de proximité pour et par le monde rural sont nécessaires. C'est à travers eux que le contenu des

programmes de développement local et participatif aura une portée stratégique et des impacts sur les dynamiques locales de développement et à terme sur la fixation des populations dans leurs terroirs.

1. Vers une autre génération de projet de développement rural intégré

158. Dans cette perspective, les principaux axes d'orientation stratégiques d'un projet de développement local et participatif à Siliana pour les prochaines années pourraient s'articuler autour des points suivants :

- **Mise en place d'un système de programmation locale participative** ancré dans des institutions pérennes, crédibles et viables. Cette approche visera à responsabiliser tous les acteurs locaux de développement (administrations régionales, populations, promoteurs privés, etc.) dans la définition et la mise en œuvre des priorités de développement de chaque Imada ou groupe d'Imadas, voire Délégation, sur la base d'un ensemble d'instruments contractuels selon une vision temporelle suffisante (4 ans). Il s'agit de tirer les leçons du projet FDA Zaghouan et d'autres projets (FAO, Coopération italienne, etc.) sur la pertinence du niveau territorial de planification notamment l'UST. Le niveau UST comme espace caractérisé par l'interaction des solidarités interdouars, des complémentarités économiques et agro-écologiques peut être un échelon intermédiaire intéressant pour dynamiser les activités économiques locales et rationaliser les choix des investissements de conservation du milieu naturel. Mais la programmation des activités à ce niveau aura besoin d'une connexion/complémentarité avec le niveau d'organisation territoriale du ministère de l'intérieur. Il apparaît nécessaire de circonscrire l'approche dans une microzone significative sur le plan agro-écologique, économique et social pour permettre au système de programmation locale de hiérarchiser deux types d'actions : les investissements structurants dont l'aire géographique varie d'une infrastructure à une autre et les investissements d'impulsion des initiatives privées locales. Les objectifs recherchés seront de deux ordres :
 - Un système de planification des actions de développement local de type participatif permettant aux populations, assistées par un nombre conséquent d'ONG nationales et/ou internationales, d'exprimer à travers des organes locaux représentatifs (type CCDI) leurs priorités de développement en vue de réduire la précarité de leurs conditions d'existence. Cela impliquera un travail de concertation et de mise en commun avec les Conseils locaux de développement (Délégation). Cette stratégie se réalisera plus sûrement si un ensemble de conditions est réuni : une stratégie de communication appropriée au contexte local de chaque sous-zone et des documents de planification (Programme de développement local, Programme d'investissement pluriannuel glissant et Budget d'investissement annuel) ;
 - Un système d'allocation des ressources ancré sur le système de financement du Trésor¹⁹ pour le financement des programmes locaux de développement pour les investissements publics et d'accompagnement des initiatives privées selon des critères qui garantissent l'équité entre les Imadas, la transparence et la performance dans la gestion du développement local. Parallèlement à ce système, des accords de partenariats devront être conclus avec la BTS et d'autres institutions financières de proximité pour faciliter l'accès au crédit pour les petits promoteurs locaux.
- **Renforcement des capacités techniques et institutionnelles** des acteurs locaux (douars, Imada, CRDA, services du gouvernement, GIC, GDAP, etc.). La mise en œuvre d'une approche de développement local participatif repose essentiellement sur la dynamique des acteurs locaux. La capacité de ces derniers à répondre aux exigences de chaque séquence de la programmation locale est un facteur clé de la réussite de l'expérience. Il est souvent plus difficile de faire évoluer les mentalités des acteurs et de les responsabiliser que de réaliser des investissements physiques.

¹⁹ Type d'avances sur contrat Programme annuel adoptés par le PGRN.

- Dans cette optique, il sera nécessaire au cours de la deuxième phase, de définir, au vu du contexte évolutif institutionnel lié à la décentralisation et à la déconcentration du pouvoir, les transformations institutionnelles et méthodologiques majeures qui permettront au projet d'aller de l'avant dans la mise en œuvre de l'approche de développement local participatif. Il faudra, pour cela, clarifier au niveau du gouvernement, les statuts, compétences, et ressources des collectivités et associations de base, les appuis dont elles pourront disposer ainsi que les investissements au développement qu'elles devront contribuer pour responsabiliser progressivement les bénéficiaires à la définition et à la mise en œuvre des interventions du projet.
- **Renforcement des capacités des ressources humaines** avec une attention particulière aux femmes et jeunes. La dynamique créée par le PDRAI dans le cadre du développement communautaire constituera un tremplin pour approfondir l'approche en vue de mettre en place une véritable stratégie de valorisation des compétences des jeunes dans le cadre d'un plan de formation professionnelle et d'animation des structures des jeunes. Les flux migratoires touchent surtout les jeunes garçons depuis plusieurs années. Avec le vieillissement de la population, les terres risquent de manquer de main-d'œuvre. Si rien n'est entrepris ce fléau risque de gagner les jeunes filles comme c'est le cas au Kef. Une autre approche de la question du rôle économique et sociopolitique de la femme est nécessaire en termes d'acteurs et vecteurs de changement de mentalités des hommes dans leurs attitudes par rapport aux activités féminines.
- **Création d'un environnement local pour le développement de la micro-entreprise rurale.** Les facteurs limitatifs à l'émergence de petits promoteurs locaux ne sont pas uniquement liés au manque de crédit. L'absence d'un environnement institutionnel et financier local a toujours été un handicap pour les initiateurs de projets. Le Code d'investissement actuel n'est pas suffisamment souple et incitatif pour favoriser les investissements locaux. Le zonage actuel est trop vaste ne prenant pas en compte le niveau territorial de la Délégation et du gouvernorat. Les promoteurs profitent du code actuel pour investir à la lisière du Gouvernorat de Siliana (proche de Tunis). Il serait intéressant que Siliana puisse bénéficier d'un statut particulier permettant l'octroi de facilités de l'État de diverses natures. Mais le plus important est la création d'une structure régionale propre à la promotion du petit entrepreneuriat local sous forme d'un pool de services pour apporter l'assistance aux petits projets jusqu'à leur maturation et développement.
- **Appui aux dynamiques des échanges villes/campagne.** Il s'agira, sur la base d'une analyse des flux d'échanges entre les sous-zones rurales et les principales villes secondaires, de voir les possibilités d'investissements complémentaires ayant des impacts sur la qualité des services offerts au monde paysan et de procéder à des études visant à mieux cerner le potentiel d'écoulement des produits agricoles, notamment ceux de niche disposant d'un label de qualité vers les villes.
- **Consolidation et intensification des actions de CES.** Les investissements réalisés par le PDARI méritent d'être valorisés en termes de structuration des organisations paysannes pour prendre en charge l'entretien et la valorisation des infrastructures mises en place. D'autres travaux de CES devront être engagés par le gouvernement ou d'autres partenaires selon une approche participative basée sur un microzonage et la prise en compte de toutes les techniques CES (banquettes, semis direct, techniques douces, etc.) adaptées aux conditions locales. La préparation d'un plan global d'aménagement CES, accompagné d'un schéma de financement, de formulation de référentiels techniques et de stratégies d'appropriation par les agriculteurs et le CRDA s'avère indispensable. Cela nécessitera les prestations d'une expertise externe en guise d'assistance au CRDA, l'UGP et autres partenaires.

- **Sauvegarde et valorisation des ressources naturelles.** L'importance des ressources forestières comme source de revenus (miel, *zogougou*, bois, écotourisme, etc.) et leur potentiel de relance des économies locales dans certaines localités devront être partie intégrante de toute stratégie de développement local et régional dans cette zone. Les activités présentant un potentiel générateur d'emplois et de revenus sont l'apiculture, le tourisme national, la chasse et les produits du pin d'Alep (*zogougou*).
- **Appui aux actions de recherche et d'innovation.** Tout en continuant à consolider et étendre les résultats de la première phase du PDARI (groupes de référence, pêcher de Bargou, blocs alimentaires et semis direct), la RD devrait adopter la notion de microbassin versant en amont d'une retenue collinaire pour ses nouveaux thèmes de recherche. La RD pourrait aussi s'organiser autour de trois types de programmes : scientifique²⁰, de rayonnement et de diffusion. Pour le semis direct, il serait important de développer une base de données sur sa rentabilité agronomique et économique ainsi que sur son impact environnemental en termes de protection des eaux et des sols en ciblant particulièrement les petits et moyens agriculteurs au sein de microzones.
- **Ciblage de zones de pauvreté rurale.** Le PDARI devra au cours de la deuxième phase de son existence cibler en priorité les zones de pauvreté rurale, en particulier les régions forestières et les zones sud du Gouvernorat de Siliana et prévoir des mesures d'accompagnement : mesures incitatives pour l'investissement, développement d'instruments financiers, remembrement, liaison des titres fonciers aux travaux d'aménagements anti-érosifs, mise en place de services compétents en appui-conseil, etc.
- **Décentralisation.** Le projet devra s'inscrire non seulement dans la logique et la dynamique du développement économique local, mais aussi s'aligner sur les nouvelles directives de décentralisation administrative. Il devra à ce titre apporter des ajustements pertinents au processus participatif, en tenant compte à la fois des nouveautés institutionnelles introduites dans la zone (CCDI...) et des objectifs et initiatives de décentralisation et de déconcentration prévus ou en cours.

Une attention particulière devra être apportée à l'évolution institutionnelle en cours pour s'assurer que les coopératives, les mutuelles de services et les associations deviennent les lieux de mobilisation de la société civile. La clarification devra également toucher le GDAP et les organes de planification et de coordination des actions de développement à la base (CCDI). Le GDAP sera l'entité qui exprime l'intérêt catégoriel de certaines couches de la population, sans toutefois se substituer aux entités socioterritoriales qui expriment l'ensemble des intérêts locaux.

Aussi, pour l'avenir, et compte tenu de la recherche par le gouvernement, de formules nouvelles de liaison et d'échanges avec la base paysanne et rurale (GDAP, GD etc.), il serait souhaitable de tester avec plus de rigueur les mécanismes institutionnels mis en place par le projet (CCDI, CCDD, etc.). Ceci devra être fait dans l'optique d'assurer leur véritable coordination et synergie avec les instances existantes (CLD, CRD). Il sera également nécessaire de se pencher sur l'environnement légal des GFIC afin de les impliquer pleinement au développement forestier.

²⁰ Mise en place de protocoles expérimentaux en parcelles paysannes, avec la contribution et l'accord des propriétaires terriens.

2. Meilleure implication des partenaires dans la mise en œuvre et le suivi du projet

159. L'expérience du PDARI a mis clairement en lumière l'absence de synergie entre tous les partenaires impliqués dans la mise en œuvre des activités du projet (AFD, FIDA, FADES et Gouvernement). Le projet en a fait les frais. L'appui technique du FIDA a été très faible en dehors des visites de routine du siège. L'absence d'un système de suivi et évaluation réellement opérationnel au sein du Ministère de l'agriculture n'a pas permis de déceler les facteurs de blocage et les insuffisances que le projet a rencontrés. Pour l'avenir, il serait souhaitable qu'un dispositif pérenne soit mis en place pour permettre :

- l'organisation, au moins une fois par an, des revues techniques des composantes du projet conduites conjointement par le FIDA et le gouvernement à travers des appuis de consultants et experts indépendants ;
- la tenue tous les deux ans d'une revue de projets sur la base d'un rapport technique et financier de l'UGP ;
- l'effectivité des comités de pilotage pour faciliter tout travail d'ajustements techniques et financiers du projet.

B. Consolidation des acquis du PDARI

Valorisation des actions CES et de développement sylvopastoral

160. Les aménagements CES réalisés méritent une mise à niveau dans plusieurs domaines. Avant tout, il y a lieu d'introduire, particulièrement en amont des lacs/barrages collinaires de la zone du projet, des banquettes mécaniques d'absorption partielle afin de réaliser une répartition équitable des eaux de ruissellement entre les exploitations situées en amont et les exploitations et retenues d'eau situées en aval. Il s'agit également de réaliser des banquettes mécaniques dont les dimensions tiennent compte de données topographiques, hydrologiques, pédologiques... et des pratiques culturelles prévues en inter-banquettes. Ensuite, les techniques douces nécessiteront des efforts considérables, en raison de leur efficacité et leur faible coût, pour protéger les terres surtout argileuses. Une formule de financement sur fonds privés des propriétaires, et des mécanismes de gestion transparents devraient voir le jour rapidement pour assurer l'entretien des ouvrages de CES en temps utile.

161. Les exploitants agricoles situés dans l'aval immédiat des ouvrages hydrauliques de la zone du projet recevront une formation visant à une utilisation optimale en termes de volumes et économique en termes de coûts, de l'eau d'irrigation prélevée des lacs et barrages collinaires.

162. En matière de développement sylvopastoral, il est recommandé de dispenser une formation pratique à tous les bénéficiaires sur les modalités de conduite des améliorations pastorales (légalité de coupe ou taille, fréquence, périodes et types de taille des arbustes, outils de taille requis et modes d'entretien, modalités de conservation, conditionnement et consommation des fourrages, etc.) et de faire des bilans fourragers comparatifs afin de mieux apprécier les gains en production d'unités fourragères. Pour le développement forestier, vu l'importance des superficies boisées du Gouvernorat de Siliana, il est hautement indiqué de consolider et répliquer à d'autres zones forestières de la zone l'expérience de développement des clairières forestières de Bargou. Il s'agit également de continuer le soutien à la promotion du pêcher de Bargou en installant un nouveau parc à bois à forte capacité de production sur site convenable, dans le cadre des plans d'aménagement et de gestion participative. L'appui aux GFIC est nécessaire en renforçant leur statut de petites entreprises partenaires du service forestier.

Consolidation des acquis de la recherche-développement dans le cadre d'une vision de développement

163. La recherche-développement (RD) devrait à l'avenir bénéficier de moyens plus conséquents en termes de budgets et de ressources humaines. Il serait plus efficace, pour conduire les activités de RD, de recourir à un montage financier souple qui tienne compte : i) du temps considérable consacré par les chercheurs à l'encadrement des populations et des techniciens du CRDA et de l'UGP ; et ii) des besoins en temps réel des chercheurs et des institutions sollicitées pour assurer l'encadrement et le suivi des bénéficiaires. Il s'agit de donner, entre autres, la possibilité au projet d'accorder des bourses de recherche à des étudiants chargés de thèmes dans le cadre du projet.

164. Plusieurs autres thèmes de recherche peuvent être envisagés, notamment le développement de l'agroforesterie, l'entretien des ouvrages CES et l'identification des liens d'interdépendance entre les parties amont et aval des bassins versants des lacs et barrages collinaires en vue d'une conception de règles de solidarité et de coopération.

165. La RD organisée au départ autour de deux axes principaux (recherches animation et accompagnement) devrait pouvoir s'élargir au cours de la deuxième phase, à l'installation par les chercheurs, sous approbation des propriétaires terriens, de protocoles expérimentaux en parcelles, à la recherche de rayonnement et à la recherche de diffusion visant à généraliser les acquis et expériences de la RD.

Consolidation des acquis en matière de développement de l'élevage

166. Le projet consacrera plus d'efforts et de moyens au développement, à partir des résultats acquis au cours de la première phase (améliorations pastorales, améliorations génétiques, blocs alimentaires...), de l'élevage ovin et caprin et accordera une importance accrue au développement de l'élevage bovin, notamment l'élevage laitier.

Consolidation et développement des infrastructures et équipements du gouvernorat

167. Le projet et le CRDA mettront au point, au cours de la deuxième phase, un mécanisme local autonome de consolidation et d'entretien des infrastructures et équipements mis en place au cours de la première phase et dégageront les moyens nécessaires à leur extension, particulièrement au niveau des zones de montagne isolées et des régions sud du Gouvernorat de Siliana.

Capitalisation de l'expérience du PDARI et mise en place d'un système de suivi et évaluation

168. Plusieurs documents, rapports et pratiques d'aménagements agricoles et de CES restent confinés sous diverses formes de supports sans une réelle mémoire collective de toute l'expérience qui pourrait être capitalisée par d'autres institutions, en particulier le CRDA. Un travail de mise en commun des principales leçons et de référentiels techniques les plus importants paraît urgent avant que l'équipe du projet ne se disperse. Deux ou trois consultants dans les principaux domaines du CES, la recherche-développement et le développement communautaire peuvent aider l'UGP à élaborer trois documents méthodologiques et de meilleures pratiques de développement du PDARI. Ce travail devrait être réalisé avant la fin de l'année 2004.

169. Le service suivi et évaluation devrait être repensé sur la base du cadre logique du projet tout en affectant un personnel compétent ayant les capacités de traitement et d'analyses des données socio-économiques.

170. Afin de capitaliser les expériences du projet, il est recommandé au CRDA :

- de tout mettre en œuvre pour établir d'urgence une base de données dynamique qui a fait défaut au cours de la première phase et qui devrait permettre dans le futur de mieux formuler les programmes de développement intégré par microzones ou sous-bassins versants;
- de veiller, dans la mesure du possible, à ce que l'intégration des actions complémentaires de développement rural et local se fasse au sein d'unités appartenant à un espace territorial, social et administratif viable bien déterminé ;
- d'établir des référentiels techniques et de documenter les principales expériences et leçons apprises dans les domaines des développement agro-sylvo-pastoral et communautaire, de la recherche-développement et de la CES ;
- de mettre en place un système de suivi et évaluation (SSE) adapté au contexte du projet et d'y affecter un personnel ayant les capacités et compétences requises, notamment en matière de traitement et d'analyse des données aux échelles spatiale et temporelle ; et
- d'instaurer au sein du SSE une cellule de communication chargée de vulgariser au fur et à mesure les expériences et leçons apprises²¹ tant à l'échelle régionale que nationale.

171. Les axes d'amélioration visent principalement à :

- constituer une situation de référence pour apprécier plus tard les impacts du projet ;
- impliquer toutes les parties concernées notamment les populations dans les activités de suivi ;
- systématiser des Programmes de travail annuel présentant toutes les actions programmées selon une approche participative au niveau des résultats, des indicateurs et de leurs cibles respectives, les responsabilités pour la bonne exécution du programme dans les délais fixés et les moyens budgétaires prévus ;
- organiser le suivi des performances en étapes selon les domaines d'intervention articulés au niveau des résultats immédiats du Cadre logique tout en se focalisant sur la planification participative, le financement du développement local, l'entretien et la valorisation des équipements ainsi que les mécanismes de capitalisation des meilleures pratiques de développement local.

172. Il serait également souhaitable qu'un dispositif pérenne soit mis en place pour des revues techniques des composantes du projet, la tenue tous les deux ans d'une revue de projets et l'effectivité des comités de pilotage pour faciliter tout travail d'ajustements techniques et financiers du projet ainsi que la capitalisation de meilleures pratiques de développement.

²¹ Au cours de l'exécution du projet.

Appendice 1

Document d'orientation

République tunisienne Projet de développement agricole et rural intégré de Siliana (PDARI) Évaluation intermédiaire

1. HISTORIQUE ET RAISON D'ÊTRE

Le Département de gestion des programmes du FIDA a demandé au Bureau de l'évaluation une évaluation intermédiaire du Projet de développement agricole intégré et rural de Siliana, (PDARI) après avoir reçu une requête du Gouvernement tunisien pour le financement d'une deuxième phase du projet. Selon les procédures du FIDA en vigueur, une évaluation de la première phase s'impose avant d'engager tout processus de formulation d'une deuxième phase.

Pour répondre à cette demande, le Bureau de l'évaluation a entrepris une première mission exploratoire en Tunisie du 23 au 27 février 2004. Cette mission avait pour objectif de rencontrer les principaux partenaires du FIDA en Tunisie en vue d'identifier avec eux les questions clés à examiner par l'évaluation, et de définir conjointement les modalités d'organisation de la mission d'évaluation.

2. OBJECTIFS ET QUESTIONS CLÉS DE L'ÉVALUATION

L'objectif général de l'évaluation sera d'une part de tirer les leçons des actions et des pratiques de développement menées dans les différentes zones géographiques durant la première phase du projet et d'autre part de contribuer à indiquer les principaux axes stratégiques d'orientation de la deuxième phase du projet PDAI de Siliana. L'évaluation cherchera aussi à contribuer à améliorer la conception et la mise en œuvre d'autres investissements, en cours ou futures, qui sont destinées à la réduction de la pauvreté rurale.

L'évaluation suivra le nouveau cadre commun d'évaluation de projet du Bureau de l'évaluation du FIDA. Ce cadre comporte des analyses touchant la conception du projet, sa mise en œuvre, les divers impacts socio-économiques, et la performance des partenaires. En ce qui concerne l'impact du projet, le cadre d'évaluation prévoit l'examen de six domaines d'impact : i) ressources matérielles et financières des ménages; ii) ressources humaines; iii) capital social et capacités collectives; iv) sécurité alimentaire; v) environnement, et; vi) institutions, politiques et cadre réglementaire. Le cadre commun prévoit d'analyser, dans chacun de ces domaines, les types de changement, dans quelle mesure, et pour combien de personnes, de quelle catégorie et de quel sexe. Il appréciera dans quelle mesure ces changements peuvent être attribués au projet et à leurs perspectives de durabilité.

L'évaluation cherchera également à répondre aux questions clés suivantes qui ont été identifiées avec les partenaires.

- quelle a été la « valeur ajoutée » du projet par rapport à d'autres initiatives engagées dans la zone dans le processus de réduction de la pauvreté grâce à la contribution de relance des activités agricoles et de conservation du milieu naturel ?
- comment peut-on apprécier et comparer les diverses techniques de conservation des ressources expérimentées par le projet en termes de coûts et de bénéfices ?

- quelles sont les principales innovations, agronomiques, techniques, organisationnelles et institutionnelle introduites par le projet, surtout leur niveau d'appropriation par les acteurs locaux de développement ?
- quelles sont les principales dynamiques socio-économiques générées par les différentes composantes du projet au sein des économies locales ?
- quels ont été les changements introduits par le type de montage institutionnel du projet dans les méthodes de travail, de coopération et de coordination entre le CRDA et les autres institutions ?
- quels sont les mécanismes participatifs développés qui ont permis une meilleure implication des populations dans le processus de programmation locale et quelles sont les structures d'intermédiation mises en place entre les populations et les institutions ?
- quel est le point de vue de la population cible quant à l'approche et aux résultats du projet ?
- quelles sont les activités du projet qui ont le mieux contribué à traiter plus efficacement les causes de la pauvreté et de disparités de revenu dans la zone du projet, en termes de réduction de la précarité et d'exode rural ?

3. PARTENARIAT

Le partenariat clé d'évaluation du programme sera composé des personnes suivantes:

- M. Kamel Ben Rejeb, Directeur, Ministère du développement économique et de la coopération extérieure
- M. Noureddine Kaabi, Directeur, Ministère du développement économique et de la coopération extérieure
- M. Ismail Lahmadi, Directeur Général, Ministère des Finances
- M. Abdallah Mallek, Directeur général, DGFIOF, Ministère de l'agriculture et de l'environnement
- M. Rafâa Marouki, Directeur de projets, DGFIOF
- M. Abderazek Derbali, Secrétaire général, Gouvernorat de Siliana
- Mme le représentant de la commission des femmes rurales, Gouvernorat de Siliana
- M. Hédi Mettichi, Commissaire régional au développement agricole, Siliana
- M. Salah Touibi, Directeur, Unité de gestion du projet
- M. Abdelwaheb Mkacher, Directeur exécutif, AGER
- M. Bousaada Abdallah, Directeur exécutif, FTDC
- M Ismail Lahmadi, Directeur Général, Ministère des Finances
- Mme Khalida Bouzar, Global mechanism for convention to combat desertification
- M. Jean François Richard, Chargé de mission, AFD
- M. A. Bastos, Chargé de projet, FADES
- Mme. Rasha Omar, Chargé du portefeuille de pays, FIDA

Le partenariat clé d'évaluation aura les responsabilités suivantes: i) commenter et approuver le document d'orientation de l'évaluation; ii) rencontrer l'équipe d'évaluation au démarrage de son travail; iii) participer à une réunion de présentation et de discussion des premières conclusions et recommandations de l'évaluation; iv) examiner et discuter le rapport d'évaluation; v) contribuer à la préparation d'un accord conclusif portant sur les mesures de suivi à donner aux recommandations de l'évaluation.

L'équipe d'évaluation et le partenariat clé d'évaluation travailleront au sein d'un partenariat plus large, qui comprendra:

- le personnel d'Unité de gestion du projet
- les autorités du Gouvernorat de Siliana
- les institutions rurales (coopératives de services agricoles et groupements d'intérêt collectif) et de représentation du monde agricole (UTAP et chambres d'agriculture),
- les opérateurs extérieurs intervenant dans la mise en œuvre du projet (FTDC, FERT/AGER, Ecole de Kef)
- le Ministère de l'agriculture (DGFIOP, OEP, DGCS)
- le Ministère du développement économique et de la coopération extérieure,
- le Ministère de l'intérieur et de l'administration locale,
- les représentants d'autres bailleurs des fonds (Banque africaine de Développement, Union européenne et Banque mondiale),
- les responsables d'autres projets de développement rural, PDAIs, l'Office de Développement Sylvopastoral du Nord Ouest – ODESYANO, et le Programme de gestion des ressources naturelles – PGRN).

4. PROCESSUS D'ÉVALUATION

A. Premier bilan des savoirs existants

Le premier bilan des savoirs existants, entamé par la mission exploratoire, se poursuivra à la fois en Tunisie et au siège du FIDA pendant le mois du mars. En Tunisie, les responsables du projet recueilleront les données existantes concernant la mise en œuvre, les résultats, et l'impact du projet, rassemblant la documentation utile à l'évaluation. A Rome, la responsable de l'évaluation consultera les documents déjà disponibles.

B. Préparer les mandats et recruter les consultants

La responsable de l'évaluation à Rome préparera les mandats du chef et des membres de l'équipe d'évaluation et se chargera des recrutements, en accord avec le calendrier adopté.

C. Méthodologie d'évaluation et organisation du travail en Tunisie

La méthodologie proposée pour l'organisation du travail en Tunisie comprendra quatre séquences.

- 1) *Autoévaluation* : l'équipe du projet élaborera un document de bilan de toutes les composantes sur la base de différents rapports existants et des enquêtes complémentaires recommandées par les différentes missions d'appui technique. Ce travail sera validé par un atelier interne aux membres de l'équipe de l'UGP.
- 2) *Etude sur les changements socio-économiques les plus significatifs* : il s'agit, sur la base des études de cas de type participatif dans certaines zones du projet, de dégager une typologie des changements de revenu, de mode de fonctionnement des activités productives et du niveau de vie de certaines catégories des populations ciblées. Ce travail qui servira à l'équipe d'évaluation sera réalisé par un ou deux consultants nationaux.
- 3) *Démarrage effectif du travail de l'équipe d'évaluation* :
 - la première étape commencera avec l'arrivée de l'équipe d'évaluation, qui sera composée de quatre consultants : i) un chef de mission responsable de la coordination générale et des aspects liés aux questions de l'impact du projet sur les ressources matérielles des ménages, de la sécurité alimentaire, et des politiques sur la réduction de la pauvreté rurale; ii) un(e) spécialiste de Gestion des ressources naturelles, (GRN) chargée des questions relatives à

l'impact du projet sur l'environnement et la production agricole; iii) un spécialiste en hydrologie chargé des questions relatives à la conservation des eaux et des sols; iv) un(e) sociologue chargé(e) des questions relatives aux organisations rurales et aux approches participatives. L'équipe sera renforcée par un expert de l'AFD pour étudier plus précisément les questions liées au développement local suscité dans certaines localités. Dès son arrivée, l'équipe se réunira avec les membres du partenariat clé pour un briefing réciproque autour du mandat de la mission et pour mettre au point le calendrier de la mission. Puis, elle partira à Siliana pour entamer les travaux d'investigations et d'entretiens.

- la deuxième étape se déroulera principalement dans le Gouvernorat de Siliana où l'équipe d'évaluation conduira les travaux de terrain en collaboration avec les responsables des projets, les organisations rurales et le personnel du CRDA. L'équipe aura des entretiens avec les différents groupes intéressés par les questions clés à étudier, en ayant recours aux méthodes participatives les plus appropriées.
- La troisième étape sera l'organisation d'un atelier de restitution, dans le Gouvernorat de Siliana, organisé par le CRDA en collaboration avec l'UGP. L'objectif de cet atelier sera de restituer les premières conclusions et recommandations de l'équipe d'évaluation en vue de mieux les partager avec les principaux partenaires locaux et d'affiner certaines analyses.
- La quatrième étape sera la restitution des travaux de la mission d'évaluation à Tunis : les membres de l'équipe d'évaluation, sur la base d'un aide-mémoire, restitueront les principales leçons et recommandations de la mission aux principaux partenaires de l'administration centrale et autres partenaires basés à Tunis.

4) Accord sur les conclusions, les recommandations et les suites à donner

Les membres de l'équipe d'évaluation, de retour dans leurs foyers, rédigeront le rapport final sous la responsabilité du chef de l'équipe. L'évaluatrice principale distribuera le projet de rapport final à tous les membres du partenariat clé, afin d'obtenir leurs observations sur les conclusions et les recommandations de l'évaluation. Un projet d'accord conclusif sur les suites à donner à l'évaluation du programme sera ensuite préparé par le FIDA. Cet accord sera discuté et validé par les partenaires clés et fera l'objet de la diffusion la plus appropriée.

5. STRATÉGIE DE COMMUNICATION POUR L'ÉVALUATION

L'équipe d'évaluation veillera à instaurer une bonne communication entre les partenaires tout au long du processus d'évaluation. À cet effet, les mesures suivantes seront adoptées :

- distribution aux partenaires concernés, pour information et commentaires, du document d'orientation;
- briefing des partenaires clés avant le travail de terrain;
- organisation d'un atelier de restitution aux partenaires dans la zone du projet;
- discussion des premières conclusions et recommandations de l'évaluation avec les partenaires clés;
- distribution du rapport provisoire d'évaluation aux partenaires pour commentaires;
- organisation d'un atelier réunissant les partenaires clés pour l'élaboration d'un accord conclusif portant sur les suites à donner à l'évaluation;
- Rédaction du Profil, une synthèse des constats et recommandations pour une distribution à grande échelle.

6. PLAN DE TRAVAIL

L'évaluation se déroulera selon le plan de travail suivant:

Mars	Premier bilan des savoirs
Mars-Avril	Autoévaluation et études
Avril-Mai	Travail de l'équipe principale d'évaluation, selon le calendrier suivant :
17/4-19/4	Préparation du travail par l'équipe d'évaluation
20/4	Réunion du partenariat clé
21/4	Rencontres et collecte des informations à Tunis
22/4-30/4	Travail sur le terrain à Siliana
1/5-2/5	Préparation de l'Aide Mémoire
3/5	Atelier de restitution, Siliana
5/5	Présentation et discussion des constats et recommandations préliminaires au partenariat clé
Juillet (date à déterminer)	Accord sur les conclusions, les recommandations et les suites à donner à l'évaluation.

Appendice 2

Résultats de l'exécution

Tableau 1 : Réalisations physiques de travaux CES 1997-2004

Type de réalisation	Indicateur	Unité	Réalizations par année								Total au 31 mars 2004	Reste à réaliser à la fin 2004	Total réalisations	Prévisions 2000	Prévisions 2003	Actualisation 2000-2003	Total actualisé ³⁸	(1) Taux des réalisations ³⁹	(2) Taux des réalisations ⁴⁰
			1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	mars 2004									
CES	Banquettes mécaniques	hectare	900	2000	1150	1350	2400	0	2400	0	10200	0	10200	3300	6500	4000	8050	157%	127%
	Consolidation banquettes ⁴¹	hectare	0	620	815	469	1208	1629	1848	1283	7872	1200	9072	6500	6500 ⁴²	6000	7435	91%	122%
	Cordons pierres	hectare	300	810	870	893	933	526	564	150	5046	950	5996	2800	6000	3600	5580	100%	107%
	Cuvettes	hectare	57	0	212	331	33	0	0	0	633	0	633	600	600	39	308	106%	206%
	Techniques douces	hectare	500	1000	0	1012	132	0	0	0	2644	500	3144	4500	8000	3000	4500	39%	70%
	Correction des ravins	hectare	400	1000	80	415	275	290	19	0	2479	0	2479	1300	2200	635	2115	113%	117%
	Fixation biologique	hectare	50	43	107	16	187	130	0	0	533	0	533	250	500		500	107%	107%
	Sous-total	hectare	2207	5473	3234	4486	5168	2575	4831	1433	29407	2650	32057	19250	33800	17274	28188	95%	114%

38 Total actualisé par le rapport d'évaluation à mi-parcours (CNEA, 2001)

39 (Total au 31 mars 2004)/(Prévisions 2003)

40 (Total au 31 mars 2004)/(Total actualisé)

41 Réalisations des plantations fruitières sur surfaces déjà traitées en banquettes mécaniques ou en cuvettes.

42 4000 ha sur plantations d'oliviers et mixte et 2500 ha sur céréaliculture.

Tableau 2 : Réalisations physiques des travaux d'aménagements forestiers, amélioration pastorale et arboriculture

Type de réalisation	Indicateur	Unité	Réalisations par année								Total au 31 mars 2004	Reste à réaliser à la fin 2004	Total réalisations	Prévisions 2000	Prévisions 2003	Actualisation 2000-2003	Total actualisé ⁴³	(1) Taux des réalisations ⁴⁴	(2) Taux des réalisations ⁴⁵
			1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	mars 2004									
Aménagements forestiers et Amélioration pastorale	Plantation forestière	hectare	483	340	597	829	551	0	0	0	2800	0	2800	1900	2600	1097	2517	108%	111%
	Plantation pastorale	hectare	144	220	226	137	73	0	0	0	800	0	800	550	750		590	107%	136%
	Eclaircies	hectare	750	0	0	152	638	0	0	0	1540	0	1540	1200	1500	750	1500	103%	103%
	Sous-total	hectare	1377	560	823	1118	1262	0	0	0	5140	0	5140	3650	4850	1847	4607	106%	112%
	Pare-feu	Kilomètre	165	0	139	26,2	19,8	0	0	0	350	0	350	N.P.	300	150	454	117%	77%
	Poste de vigie	Unité	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	1	2	3	100%	33%
	Points D'eau	Unité	15	0	1	4	0	0	0	0	20	0	20	N.P.	40	5	21	50%	95%
	Cactus	hectare	250	400	200	350	750	750	750	0	3450	1500	4950			2550			
	Acacias	hectare	100	250	0	250	250	450	500	0	1800	1000	2800						
	Cactus+Acacia	hectare	350	650	200	600	1000	1200	1250	0	5250	2500	7750	1500	4100	2550	3750	189%	207%
Amélioration jachère	hectare	0	100	100	100	0	0	0	0	300	200	500	450	750	600	800	67%	63%	
Sous-total	hectare	350	750	300	700	1000	1200	1250	0	5550	2700	8250	1950	4850	3150	4550	170%	181%	
Arboriculture	Plantations en sec	hectare		743	688	769	975	1198	837	869,5	6079,5	600	6679,5	2000	4000	1800	3231	167%	207%
	Plantations en irrigué	hectare	0	0	0	0								150	300	300	300	0%	0%

43 Total actualisé par le rapport d'évaluation à mi-parcours (CNEA, 2001)

44 (Total au 31 mars 2004)/(Prévisions 2003)

45 (Total au 31 mars 2004)/(Total actualisé)

Tableau 3 : Actions de crédits

Type de réalisation	Indicateur	Unité	Réalizations par année								Total au 31 mars 2004	Reste à réaliser à la fin 2004	Total réalisations	Prévisions 2000	Prévisions 2003	Actualisation 2000-2003	Total actualisé ⁴⁶	(1)Taux des réalisations ⁴⁷	(2)Taux des réalisations ⁴⁸
			1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	mars 2004									
Crédits	Elevage	Béliers améliorés	Tête	83	79	38	300	250	0	0	750	750	1000	698	1198	75%	63%		
		Ruches	Unité	30	0	0	200	0	0	0	230	230	4000	500	730	6%	32%		
		Bovins	Tête	114	31	5	26	0	0	0	176	176							
		Etables	Unité	15	20	31	17	7	6	15	111	111							
		Clapiers	Unité	0	2	1	0	1	2	2	8	8							
		Hangars	Unité	0	1	11	2	0	0	26	40	40							
		Magasins de stockage	Unité	0	0	1	14	9	11	0	35	35							
		Bergeries	Unité	5	4	8	10	9	8	18	62	62							
	Irrigation	Réhabilitation de puits de surface	Nombre	8	19	24	20	25	35	24	155	155							
		Construction de bassins	Nombre	0	0	6	12	11	9	10	48	48							
Groupe motopompe		Nombre	41	52	32	48	38	31	28	270	270								
Citernes pluviales		Nombre	24	32	43	60	68	28	65	320	320								
Abris moteurs		Nombre	2	8	1	2	2	3	5	23	23								

46 Total actualisé par le rapport d'évaluation à mi-parcours (CNEA, 2001)

47 (Total au 31 mars 2004)/(Prévisions 2003)

48 (Total au 31 mars 2004)/(Total actualisé)

Tableau 4: Actions de crédits (suite)

Type de réalisation	Indicateur	Unité	Réalizations par année							Total au 31 mars 2004	Reste à réaliser à la fin 2004	Total réalisations	Prévisions 2000	Prévisions 2003	Actualisation 2000-2003	Total actualisé ⁴⁹	(1) Taux des réalisations ⁵⁰	(2) Taux des réalisations ⁵¹		
			1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003										mars 2004	
Crédits	Femmes	Femmes BTS ⁵²	Nombre	4	6	15	8	18	8	0	59									
			DT ⁵³	3200	4500	36720	19500	52620	6400	0	122940									
		Femmes UTSS ⁵⁴	Nombre	3	5	0	18	18	0	0	44									
			DT	900	2500	0	27000	27000	0	0	57400									
		Femmes PRD ⁵⁵	Nombre	19	21	2	0	0	0	0	42									
		DT				0	0	0	0	0										
	Total femmes	Nombre	26	32	17	26	36	8	0	145			40	50				290% ⁵⁶		
		DT	4100	7000	36720	46500	79620	6400	0	180340			200000	250000				72%		
	Agriculture	CES	Nombre	0	0	2	8	6	0	3	19									
			DT	0	0	2800	15175	4625	0	3325	25925									
Matériel agricole		Nombre	0	2	4	1	1	0	11	19										
		DT	0	898,25	3968	660	217,5	0	16876,3	22620,05										

49 Total actualisé par le rapport d'évaluation à mi-parcours (CNEA, 2001)

50 (Total au 31 mars 2004)/(Prévisions 2003)

51 (Total au 31 mars 2004)/(Total actualisé)

52 Banque Tunisienne de Solidarité

53 Dinars tunisiens

54 Union Tunisien de Solidarité Sociale

55 Projet Régional de Développement

56 Le crédit était prévu à raison de 5000DT/bénéficiaire mais le nombre des bénéficiaires a été multiplié par trois ce qui a réduit le crédit en moyenne à 1243,7DT/bénéficiaire.

Tableau 5 : Infrastructures réalisées

Type de réalisation	Indicateur	Unité	Réalizations par année							Total au 31 mars 2004	reste à réaliser	Total réalisations	Prévisions 2000	Prévisions 2003	Actualisation 2000-2003	Total actualisé ⁵⁷	(1)Taux des réalisations ⁵⁸	(2)Taux des réalisations ⁵⁹
			1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003									
Pistes rurales	Etude	Kilomètre	21	46	0	0	0	0	0	67	67	66	66		67	102%	100%	
	Ouverture	Kilomètre	0	21	23	0	9,3	0	0	53,3	53,3	66	66	25,5	69,5	81%	77%	
	Revêtement	Kilomètre	0	0	0	0	0	16,3	0	16,3	16,3	0	16,3			100%		
Eau potable	Populations desservies	Unité	300	1100	2350	1200	650	1300	0	6900	6900			60				
	Longueur de conduites d'adduction	Kilomètre	4	20	24,8	13	11,5	23	0	96,3	96,3	70	70			138%		
	Création de réservoirs	Unité	1	2	3	2	1	2		11								
	Création de bornes fontaines	Unité	3	10	17	8	10	11		59								
Périmètres Irrigués	Création	Périmètres étudiés	Nombre	3	0	0	1	0	0	0	4	4	4	4			100%	
		Superficies identifiées	hectare	288	0	0	120	0	0	0	408	408	408	408			100%	
		Nombre de bénéficiaires projetés	Nombre	256	0	0	60	0	0	0	316	316						
		Périmètres créés	Unité	0	0	0	0	1	0	0	1	1	1	1			100%	
		Superficies réalisées	hectare	0	0	0	0	30	0	0	30	30	30	30	98	98	100%	31%
	Réhabilité	Nombre de bénéficiaires actuels	Nombre	0	0	0	0	8	0	0	8	8						
		Nombre de périmètres réhabilités	Nombre	0	0	0	0	2	1	0	3	3	3	3			100%	
		Superficies réhabilitées	hectare	0	0	0	0	258	120	0	378	378	378	378			100%	
		Nombre de bénéficiaires de superficies réhabilitées	Nombre	0	0	0	0	248	60	0	308	308			328	328		94%
Epannage de crues	Sites d'épandages étudiés	Nombre	0	1	1	0	0	0	0	2	2	1	2			100%		
	Superficies d'épandages étudiées	hectare	0	600	600	0	0	0	0	1200	1200	600	1200			100%		
	Sites d'épandages réalisés	Nombre	0	0	0	0	1	1	0	2	2	1	2			100%		
	Superficies d'épandages réalisées	hectare	0	0	0	0	600	600	0	1200	1200	600	1200	1000	1000	100%	120%	

57 Total actualisé par le rapport d'évaluation à mi-parcours (CNEA, 2001)

58 (Total au 31 mars 2004)/(prévu),

59 (Total au 31 mars 2004)/(actualisé)

60 Projets d'eau potable

Tableau 6 : Actions pour la Promotion féminine (Formation et installation et microprojets)

Type de réalisation	Indicateur	Unité	Réalizations par année							Total au 31 mars 2004	reste à réaliser	Total réalisations	Prévisions 2000	Prévisions 2003	Actualisation 2000-2003	Total actualisé ⁶¹	(1) Taux des réalisations ⁶²	(2) Taux des réalisations ⁶³
			1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003									
Promotion féminine (Formation et installation et micro projets.)	Formation	Formations agricoles de jeunes filles	Nombre	36	58	59	60	78	100	0	391			258	258			
		formations artisanales de jeunes filles	Nombre	45	53	78	20	90	50	0	336			258	258			
		Formations de femmes rurales en petits Elevages et fabrication de poterie	Nombre	0	0	0	80	0	0	0	80		80					
		Total formation	Nombre	81	111	137	160	168	150	0	807		807					
	Crédits pour femmes rurales	Banque tunisienne de solidarité	Nombre	4	6	15	8	18	8	0	59		59					
			DT	3200	4500	36720	19500	52620	6400	0	122940		122940					
		Union tunisienne de solidarité sociale	Nombre	3	5	0	18	18	0	0	44		44					
			DT	900	2500	0	27000	27000	0	0	57400		57400					
		Programme régional de développement	Nombre	19	21	2	0	0	0	0	42		42					
			DT	0	0	0	0	0	0	0	0		0					
Total des crédits pour femmes rurales	Nombre	26	32	17	26	36	8	0	145		145							
	DT	4100	7000	36720	46500	79620	6400	0	180340		180340							

61 Total actualisé par le rapport d'évaluation à mi-parcours (CNEA, 2001)

62 (Total au 31 mars 2004)/(prévu),

63 (Total au 31 mars 2004)/(actualisé)

Tableau 7 : Actions d'appui au développement communautaire

Type de réalisation	Indicateur	Unité	Réalizations par année							Total au 31 mars 2004	reste à réaliser	Total réalisations	Prévisions 2000	Prévisions 2003	Actualisation 2000-2003	Total actualisé ⁶⁴	(1) Taux des réalisations ⁶⁵	(2) Taux des réalisations ⁶⁶
			1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003									
Développement communautaire	Groupements d'intérêt collectif (GIC) créés	Nombre	4	1	2	1	0	0	3	11	18	11						
	Groupements d'intérêt collectif (GIC) consolidés	Nombre	4	2	14	10	0	0	0	30	30	30						
	Groupements forestiers d'intérêt collectif (GFIC)	Nombre	0	0	2	0	0	0	0	2	2	2						
	Groupements de développement (GD)	Nombre	0	0	1	0	0	0	0	1	N.P	1						
	Comités consultatifs de développement de l'imada (CCDI)	Nombre	43	0	0	0	0	0	0	43	43	43						
	Groupements de référence (GR)	Nombre	0	0	1	0	0	0	0	1	N.P	1						
	Expérience Pilote de développement local (EPIDEL)	Nombre	0	2	0	0	0	0	0	2	2	2						
	Nombre total d'organisation à caractère collectif	Nombre	51	5	20	11	0	0	3	90	N.D	N.D						
	Organisations collectives ayant bénéficié de formations	Nombre	0	0	8	2	0	0	0	10	10	N.D	N.D					

64 Total actualisé par le rapport d'évaluation à mi-parcours (CNEA, 2001)

65 (Total au 31 mars 2004)/(prévu),

66 (Total au 31 mars 2004)/(actualisé)

Tableau 8 : Actions d'appui à la recherche-développement (Pêcher de Bargou)

Thème de recherche	Action de recherche	Unité	Réalizations par année					Total au 31 mars 2004	reste à réaliser	Total réalisations	Prévisions 2000	Prévisions 2003	Actualisation 2000-2003	Total actualisé ⁶⁷	(1)Taux des réalisations ⁶⁸	(2)Taux des réalisations ⁶⁹
			1999	2000	2001	2002	2003									
Pêcher de Bargou	Enquêtes	Nombre	42					42								
	Réhabilitation du pêcher	Nombre	1					1								
	Création d'un parc à bois	Nombre	1					1								
	Distribution de porte-greffe (GF677)	Nombre	718			6000		6718								
	Création de vergers	hectare	2	8				10								
	Animation	Jours	38	49	62	28	17	3	194							
	Formation ⁷⁰ de techniciens	Nombre		12					12							
	Formation d'agriculteurs	Nombre		14		44			58							
	Distribution d'atomiseurs ⁷¹	Nombre					13		13							
	Atelier restitution	Nombre				1			1							

67 Total actualisé par le rapport d'évaluation à mi-parcours (CNEA, 2001)

68 (Total au 31 mars 2004)/(prévu),

69 (Total au 31 mars 2004)/(actualisé)

70 Formation en greffage, taille et conduite de verger

71 Pour le traitement sanitaire des vergers

Tableau 9 : Actions d'appui à la recherche-développement (Elevage ovin)

Thème de recherche	Action de recherche	Unité	Réalizations par année						Total au 31 mars 2004	reste à réaliser	Total réalisations	Prévisions 2000	Prévisions 2003	Actualisation 2000-2003	Total actualisé ⁷²	(1)Taux des réalisations ⁷³	(2)Taux des réalisations ⁷⁴
			1999	2000	2001	2002	2003	mars 2004									
Elevage ovin	Enquêtes	Nombre	30						30								
	Conduite sanitaire	Nombre de têtes	74	74	74	150	230	310	912								
	Conduite alimentaire	Nombre de têtes	74	74	74	150	230	310	912								
	Fabrication de blocs alimentaires	Kilogramme	1000 0	1200 0	20000					42000							
	Traitement de la paille à l'urée	Nombre de balles	1000	5000						6000							
	Engraissement	Nombre de bénéficiaire	3	7	10	15	18	25	78								
	Amélioration génétique	Nombre de têtes	108	108	180				180								
	Amélioration des jachères ⁷⁵	Hectare	5	10	15	20	22	28	100								
	Aménagement agropastoral et fourrager	Hectare	2	12	18	19	30	45	126								
	Formation des éleveurs ⁷⁶	Nombre de bénéficiaire	44		46				90								
	Organisation de réunions avec les chercheurs	Nombre de jour	48	36	24	18	12	14	151								
	Organisation des opérations d'agnelage	Nombre de têtes	74	74	74	100			100								

72 Total actualisé par le rapport d'évaluation à mi-parcours (CNEA, 2001)

73 (Total au 31 mars 2004)/(prévu),

74 (Total au 31 mars 2004)/(actualisé)

75 Par ensemencement d'espèces fourragères herbacées

76 Pour la fabrication de bloc alimentaire, conduite alimentaire et sanitaire etc....

Tableau 10 : Actions d'appui à la recherche-développement (Semis direct et techniques douces)

Thème de recherche	Action de recherche	Unité	Réalizations par année						Total au 31 mars 2004	reste à réaliser	Total réalisations	Prévisions 2000	Prévisions 2003	Actualisation 2000-2003	Total actualisé ⁷⁷	(1)Taux des réalisations ⁷⁸	(2)Taux des réalisations ⁷⁹
			1999	2000	2001	2002	2003	mars 2004									
Semis direct	Organisation réunions avec chercheurs	Nombre	12	18	16	22	26	4	97								
	Formation d'agriculteurs	Nombre		4	3	1	1		9								
	Formation de techniciens du CRDA ⁸⁰	Nombre		3	2	2			7								
	Réalisation d'essais de semis directe	Kilogrammes	7	56	112	120	194		489								
	Réalisation de témoins de semis conventionnel	Kilogrammes	7	22	52	50	50		181								
	Restitution des résultats avec les agriculteurs	Nombre d'agriculteur		1	1	1	1		4								
	Formation de chercheurs ⁸¹	Nombre de chercheur	2	5	2	3	2		14								
	Ateliers de restitution (chercheurs et agriculteurs)	Nombre	1	1	1	1	2		6								
Techniques douces	Organisation de réunions avec les chercheurs	Jours	5	6	8				19								
	Formation de techniciens du CRDA	Nombre de techniciens		16					16								
	Réalisation d'essais de techniques douces	Hectare	20	20	20				60								
	Réalisation de témoins	Hectare	8	8	8				24								
	Restitution des résultats avec les agriculteurs	Jours			1				1								

77 Total actualisé par le rapport d'évaluation à mi-parcours (CNEA, 2001)

78 (Total au 31 mars 2004)/(prévu),

79 (Total au 31 mars 2004)/(actualisé)

80 Commissariat régional de développement agricole

81 Formation à l'étranger de chercheurs impliqués dans la composante

Tableau 11 : Bénéficiaires et superficies traitées par délégation en amélioration pastorale (cactus inerme) sur terrains privés

Délégation	Nombre de bénéficiaire	Superficies traitées (hectare)															
		1997		1998		1999		2000		2001		2002		2003		Total	
		Prévue	Traitée	Prévue	Traitée	Prévue	Traitée	Prévue	Traitée	Prévue	Traitée	Prévue	Traitée	Prévue	Traitée	Prévue	Traitée
Bargou	16											150	127,25			150	127,25
Bourouis	10											100	87			100	87
Gaafour	66	0	0	0	0	0	0	0	0	150	135,5	100	93	100	97,5	350	326
Kesra	207	0	0	200	182,5	0	0	0	0	200	180,75	0	0	150	151	550	514,25
Makthar	40	0	0	0	0	0	0	100	124,25	100	95,75	0	0	0	0	200	220
Rohia	583	250	250	200	184,75	200	232	100	128	300	292,5	300	301,5	300	300,75	1650	1689,5
Siliana Sud	117	0	0	0	0	0	0	150	98,75	0	0	100	97,25	200	200	450	396
Total	1039	250	250	400	367,25	200	232	350	351	750	704,5	750	706	750	749,25	3450	3360

Tableau 12 : Bénéficiaires et superficies traitées par délégation en amélioration pastorale (Acacia cyanophylla, Atriplex et Luzerne) sur terrains privés

Délégation	Nombre de bénéficiaire	Superficies traitées (hectare)															
		1997		1998		1999		2000		2001		2002		2003		Total	
		Prévue	Traitée	Prévue	Traitée	Prévue	Traitée	Prévue	Traitée	Prévue	Traitée	Prévue	Traitée	Prévue	Traitée	Prévue	Traitée
Bargou	16													100	104	100	104
Bourouis	34													100	108	100	108
Bouarada	74							75	73,25	150	152					225	225,25
Gaafour	72							100	98,25	100	89	50	52,5	50	50	300	289,75
Kesra	47											100	102			100	102
Rohia	192			150	150							300	287	150	150,75	600	587,75
Siliana Sud	113	100	100	100	100			75	77					100	99,25	375	376,25
Total	548	100	100	250	250			250	248,5	250	241	450	441,5	500	512	1800	1793

Réalizations du PDARI en DT 1997-2003

COMPOSANTE	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Total	
								1997-2003	En %
Conservation des eaux et du sol	652165,190	1696289,140	3419526,490	4941216,400	115023,644	1400694,808	1780847,144	14005762,816	27,82
Développement forestier	553108,030	911991,770	1766224,520	2574982,070	256639,000	150647,991	114335,414	6327928,795	12,56
Amélioration pastorale	49554,100	177782,420	325316,420	465861,220	306673,103	279619,187	1006443,193	2611249,643	5,19
Plantation arboricole	29999,830	29999,830	29999,830	29999,830	0,000	0,000	0,000	119999,320	0,24
Irrigation	0,000	16119,680	52251,190	280155,950	1445465,426	2397076,542	1673182,448	5864251,236	11,65
alimentation en eau potable	101521,040	206822,750	634953,280	971573,960	141938,395	607217,151	1139253,463	3803280,039	7,55
Pistes rurales	273626,980	1538852,370	2047316,740	2592649,770	847130,964	1384662,394	194335,226	8878574,444	17,64
Elevage	0,000	0,000	0,000	35170,750	0,000	0,000	14092,190	49262,940	0,1
Développement communautaire	12085,050	37561,830	160086,630	184906,860	0,000	83980,615	29383,370	508004,355	1,01
Promotion féminine	14330,000	52991,410	83970,910	164467,750	92893,533	66545,227	152731,000	627929,830	1,25
Recherche-développement	0,000	1749,000	61972,700	164371,990	153634,916	161847,883	182941,507	726517,996	1,44
UGP	575260,020	1120741,410	1626331,050	2049565,190	444675,859	516281,887	486614,263	6819469,679	13,55
Total	2261650,240	5790901,610	10207949,760	14454921,740	3804074,840	7048573,685	6774159,218	50342231,093	100,00

**Appendice 3
Matrices d'impact et d'efficacité**

Matrice d'impact

PRINCIPAUX DOMAINES D'IMPACT	Questions clés pour l'évaluation d'impacts dans les communautés rurales affectées par le projet (changements auxquels le projet a contribué)	Identification et mesure des changements (1)		Portée sociale des changements (3)					DAC ⁸² ** (4)	PD ⁸³ *** (5)
		Changement (+) (0) (-)	Qu'est-ce qui a changé (Indicateurs)	Mesure du Changement 4/3/2/1	Combien de ménages ou d'individus ?	Quelles catégories (+/- pauvres/vulnérables)	Impacts sur femmes 4/3/2/1	Contri. projet 4/3/2/1	4/3/2/1	4/3/2/1
I. Ressources matérielles et financières des ménages	1.1 Le capital productif des exploitations familiales a-t-il changé (terres, eau, bétail, équipement et matériel agricole) ?	+	Terres protégées et valorisées par l'implantation d'oliviers sur des superficies de 21 000 ha	3	Près de 7 000 exploitants agricoles	Toutes les catégories des exploitants agricoles	2	3		
	1.3 Les infrastructures de communication et l'accès au marché ont-ils changé (routes, moyens de transport communs, information et communication) ?	+	Désenclavement de 11 localités par de nouvelles pistes de 53 km	3	10 000 personnes	Populations locales et transporteurs	3	4		
	1.5 L'accès des ruraux aux services financiers a-t-il changé (crédit, épargne, etc.)	0	Nouvelle institution financière la BTS	1	100 jeunes filles et femmes avec une forte concentration à Makhtar et Siliana Sud	Jeunes filles issues de milieu modeste	1	1		
II. Ressources humaines	2.1 L'accès des personnes à l'eau potable a-t-il changé ?	+	10/18 AEP prévues ont été réalisés. Proximité et accès aux points d'eaux améliorés. Qualité et quantité eau potable améliorée et sa disponibilité permanente assurée.	3	6900 personnes (sur 10000 prévues) en 27 localités (sur 35 prévues) avec forte concentration à Bargou et Makhtar (69%)	Tous, y compris les plus pauvres et vulnérables auxquels la communauté garantit l'accès gratuit à l'eau.	3	3	4	4
	2.9 Les tâches des femmes et des enfants ont-elles changé ?	+	AEP, pistes, couvercles tabouna et quelques microprojets agricoles et artisanaux pour JF représentent les changements majeurs.	3	On peut estimer que la charge de travail de la femme rurale oit améliorée de manière tangible dans 1000-1500 ménages, surtout grâce aux pistes et à l'AEP	Infrastr. de base et tabouna ont bénéficié toutes les couches sociales; microprojets agric. et artis. ont plutôt appuyé les moins défavorisées.	2	2	3	3

⁸² Dynamique actuelle de changement

⁸³ Perspective de durabilité

	2.8 Le taux d'alphabétisme des adultes et/ ou l'accès à l'information ont-ils changé ?	0	H, F, JF, producteurs individuels ou associés perçoivent mieux l'importance de l'accès de l'information (marché, techn., etc.)	3	Une bonne minorité des ménages (1-1500), surtout au sud et ouest du Gouver.	Tous à partir des moins pauvres		1	3	3
III. Capital social et autonomisation des populations	3.1 les organisations et les institutions des ruraux ont-elles changé ?	+	Meilleure capacité et volonté autogestion des services collectifs par association de base. problème d'accès au crédit	2	Entre 10 et 20% des ménages concernés.	Tous pour AEP et pistes	3	2	2	2
	3.2 La cohésion sociale et la capacité locale d'entraide des communes rurales ont-elles changé ?	+	Capacité auto-organisation et autogestion	2	Entre 10 et 20% des ménages concernés.	Tous pour AEP et pistes	3	2	2	2
	3.3 L'équité entre les sexes et/ou les conditions des femmes ont-elles changé ?	+	Reconnaissance capacités initiative et gestion de la part des JF	2	Entre 10 et 20% des ménages concernés	Surtout les pauvres et les moins pauvres	2	2	3	2
	3.4 Les ruraux ont-ils acquis du poids face aux autorités publiques locales et nationales et aux partenaires de dév. ? (jouent-ils un rôle plus important dans les prises de décisions ?)	+	Pop. Douars appelée à concorder priorités et localisation infrastructures sociales. Producteurs parfois appelés à agréer choix technique CES. Producteurs capables préciser leurs besoins A.T en refusant paquets standard	3	Autour de 10% des ménages concernés	Surtout les pauvres et les moins pauvres	1	2	3	2
	3.5 Les producteurs ruraux sont-ils en meilleure posture face aux marchés ? Contrôlent-ils mieux l'approvisionnement en intrants et la commercialisation de leurs produits ?	+	Meilleure compréhension contraintes marché. Achat intrants et, moins souvent, vente produits en groupe.	3	Entre 10 et 20% des ménages concernés	Surtout les pauvres et les moins pauvres	2	2	3	2

* 4 = élevé ; 3 = substantiel ; 2 = modeste ; 1 = négligeable *** 4 = hautement probable ; 3 = probable ; 2 = improbable ; 1 = hautement improbable

** Cas dans lesquels, même si l'impact est modeste ou négligeable, le projet a mis en place des processus dynamiques entraînant éventuellement un impact substantiel. En fonction du cas spécifique, 1 appartiendra aux évaluateurs d'identifier l'existence de ces processus.

Matrice d'impact (suite)

PRINCIPAUX DOMAINES D'IMPACT	Questions lé pour l'évaluation d'impacts dans les communautés rurales affectées par le projet (changements auxquels le projet a contribué)	Identification et mesure des changements (1)			Portée sociale des changements (3)				Dynamique actuelle de changement ** (4)	Perspect. de durabilité *** (5)
		Changement (+) (0) (-)	Qu'est-ce qui a changé Indicateurs	Mesure du Changement 4/3/2/1	Combien de ménages ou d'individus ?	Quelles catégories (+/- pauvres/vulnérables)	Impacts sur femmes 4/3/2/1	Contrib. du projet 4/3/2/1	4/3/2/1	4/3/2/1
IV. Sécurité alimentaire Economique	4.2 Les pratiques et techniques agricoles ont-elles changé ?	+	- Labours selon lignes de contours - Conversion systèmes production - Pratiques moins érosives - Pratiques en voie d'intensification	3 2 3 2	Environ 10 000 ménages	Pauvres et vulnérables	?	3	2 ⁸⁴	2/3 ⁸⁵
	4.4 La production agricole des ménages a-t-elle changé ?	+	- Diversification des revenus - Accroissement production agricole - Accroissement prod. fourragère	2 3 2	10 000 10 000 1 587	Pauvres et vulnérables	?	3	2 ¹	2/3 ²
V. Environnement	5.1 L'état des ressources naturelles locales (terres, eaux, forêts, pâturages, ...) a-t-il changé	+	- Meilleure conservation des eaux et des sols - Meilleure couverture végétale - Forêts améliorées - Pâturages améliorés	3 3 2 2	10 000 10 000 ? 1 587	Pauvres et vulnérables	?	3	3 ¹	3 ²
	5.2 Le niveau d'exposition aux risques environnementaux a-t-il changé (maladies, inondations, incendies, etc.)	+	- Réduction risques d'érosion - Réduction risques d'inondations - Réduct. risques pertes de fertilité - Réduction risques incendies forêts	4 4 3 2	10 000 ? 10 000 ?	Pauvres et vulnérables	?	3	3 ¹	3 ²

* 4 = élevé ; 3 = substantiel ; 2 = modeste ; 1 = négligeable *** 4 = hautement probable ; 3 = probable ; 2 = improbable ; 1 = hautement improbable

** Cas dans lesquels, même si l'impact est modeste ou négligeable, le projet a mis en place des processus dynamiques entraînant éventuellement un impact substantiel. En fonction du cas spécifique, l'appartient aux évaluateurs d'identifier l'existence de ces processus.

⁸⁴ Cette dynamique sera renforcée par la mise en œuvre de l'approche participative. Les processus de changement portent sur i) la conservation des ressources ; ii) la recherche du progrès ; iii) l'adaptation aux risques induits par les nouveaux systèmes de production, l'amélioration des revenus ...

⁸⁵ La perspective de durabilité dépend de l'application de l'approche participative, de l'encadrement rapproché et de la formation pratique des milliers de bénéficiaires.

Matrice d'efficacité

PRINCIPAUX DOMAINES D'IMPACT	Questions clés pour l'évaluation de l'impact dans les communautés rurales couvertes par le projet (changements auxquels le projet a contribué)	Impact escompté (Objectifs du projet tels qu'énoncés)				Notation de l'efficacité (Résultats par rapport aux objectifs énoncés) 4/3/2/1			
		Touche qui?	Change quoi?	Change dans quelle mesure?	Touche combien de pers.?	Touche qui?	Change quoi?	Change dans quelle mesure?	Touche combien de pers.?
I. Actifs physiques et financiers	1.1 Les actifs physiques des ménages agricoles ont-ils changé (terres, eau, animaux d'élevage, arbres, matériel, etc.)?	Exploitants agricoles et éleveurs	Sécurisation du potentiel productif des exploitants agricoles	Systèmes de production	11 5000 exploitants agricoles	Exploitants agricoles et éleveurs	Patrimoine foncier et conditions d'approvisionnement d'aliments de bétail	Hausse du prix de terrain et 30% de plus de revenus pour certains éleveurs	7 000 exploitants agricoles et 40 éleveurs
	1.2 D'autres actifs des ménages ont-ils changé (logements, bicyclettes, radios, etc.)?	Ménages	Cadre de vie	Amélioration du confort de l'habitat	?	Jeunes filles	Sources de revenus	Contribution aux dépenses de la famille	100 jeunes filles
	1.3 Les infrastructures et l'accès des personnes aux marchés ont-ils changé (transport, routes, entreposage, communication, etc.)?	Tous les usagers En particulier les populations riveraines	Accès aux villages et aux zones de production	Accès permanent	7 890 personnes	Populations locales et transporteurs	Accès aux villages et aux marchés	Ouverture sur l'extérieur	10 000 personnes
	1.4 Les actifs financiers des ménages ont-ils changé (épargne, etc.)?	Accès de crédit aux jeunes filles		Activités génératrices de revenus	?	100 jeunes filles	Sources de revenus	Diversification de revenus des familles	100 jeunes filles
	1.5 L'accès des ruraux aux services financiers a-t-il changé (crédit, épargne, assurance, etc.)?	Jeunes filles	24 comités de crédit à mettre en place	Financement des micro-projets	12 localités	?	BTS	?	?
II. Actifs humains	2-1 L'accès des personnes à l'eau potable a-t-il changé ?	Toute la pop. De 35 douars concernés par AEP	Accès permanent et rapproché, avec grande qualité et quantité	Réduction 25% pop. Zone projet non desservie et accr. taux desserte Gouv. de 67 à 72%	10000 p.	Toute la pop. de 27 douars (3)	Accès permanent et rapproché, avec garantie de qualité et quantité (3)	Moins de 25% pop. zone projet non desservie et taux desserte Gouv. de 67 à 70% (3)	6900 (2)
	2-7 Les tâches des femmes et des enfants ont-elles changé	Environ 800 JF et 800 F parmi les prometteuses	Revenu accru par micro-projets agric. et artis. (JF) et allègement travaux	Revenu annuel entre 1000 et 1500 DT (JF) et allèg. travaux quotidiens (F)	Au moins 800 JF et 800 F	Environ 700 JF et 800 F	Revenu annuel par microprojets (JF) Et économie du bois (F) (2)	Revenu annuel de 375 DT (x 700 JF) et écon. bois (x 80 F) non quantif. (2)	Environ 800 entre JF et F (2)
	2-8 le taux d'alphabétisme des adultes et/ ou l'accès à l'information ont-ils changé	Tous à partir de moins	Information marché permet meilleure gestion achats et ventes	Non quantifié, mais en principe assez significatif	En principe tous les 12000 ménages	Tous, à partir de moins pauvres (2)	Permet meilleure gestion achats et ventes	Non quantifiable (2)	Environ, 5-10% mén. (2)

Matrice d'efficacité (suite)

III.Capital social et autonomisation des populations	3.1 les organisations et les institutions des ruraux ont-elles changé ?	En principe tous les 12000 ménages cibles.	Adapt. Progr/ projets aux priorités locales et du mode de plan./ exéc. /suivre actions	Non quantifié, mais en principe assez significatif	En principe tous les 12000 ménages cible	Membre CCDI et autres assoc. 27 douars (2)	Respect de certaines priorités locales et plus fort sens d'appropriation	(3)	6900 (2)
	3.2 La cohésion sociale et la capacité locale d'entraide des communes rurales ont-elles changé	Toute la pop. (en partic. pour les infrastructures collectives	Adapt. progr/ projets aux priorités locales et du mode de plan./ exéc. /suivre actions	Non quantifié, mais en principe assez significatif	En principe au moins 7.600 mén. De 27 douars	Toute la pop. de 27 douars pour les infra. collectives (3)	(2)	(2)	(3)
	3.3 L'équité entre les sexes et/ ou les conditions des femmes ont-elles changé ?	Toutes les F et JF rurales à partir de celles JF ayant reçu une formation	Mentalité généralement plus ouvertes ; une certaine liberté d'initiatives des JF ; travaux allégés pour les F ; revenus accrus pour F et JF	Non quantifié, mais en principe assez significatif	En principe au moins 7.600 mén. De 27 douars	(2)	(2)	(2)	(1)
	3.4 Les ruraux ont- ils acquis du poids face aux autorités publiques locales et nationales et aux partenaires de développement. ? (jouent-ils un rôle plus important dans les prises de décisions ?)	Toute la population à travers les CCDI et PADI	Système planification concertée et démarche programmation par imada	Non quantifié, mais en principe assez significatif	. En principe tous les 12 000 mén., du moins de manière progressive	(2)	Changement plutôt limité aux JF formées (2)	(2)	(2)
	3.5 Les producteurs ruraux sont-ils en meilleure posture face aux marchés ? Contrôlent-ils mieux l'approvisionnement en intrants et la commercialisation de leurs produits ?	Une bonne partie des producteurs et productrices, surtout ceux organisés.	La meilleure connaissance des prix et des systèmes de commercialisation permet des meilleures conditions de vente et achat	Non quantifié, mais en principe assez significatif	En principe de la plupart de la pop. cible surtout si organisée.	(2)	(1)	(2)	(1)

Matrice d'efficacité

PRINCIPAUX DOMAINES D'IMPACT	Questions clés pour l'évaluation de l'impact dans les communautés rurales couvertes par le projet (changements auxquels le projet a contribué)	Impact escompté (Objectifs du projet tels qu'énoncés)				Notation de l'efficacité (Résultats par rapport aux objectifs énoncés) 4/3/2/1			
		Touche		Change		Touche		Change	
		Qui?	Combien de personnes ?	Quoi ?	dans quelle mesure ?	Qui ?	Combien de personnes ?	Quoi ?	Dans quelle mesure ?
IV. Sécurité alimentaire et économique	4.1 La situation nutritionnelle des enfants a-t-elle changé?	Non qualifiable	Non qualifiable	Non qualifiable	Non qualifiable	Non qualifiable	Non qualifiable	Non qualifiable	Non qualifiable
	4.2 La sécurité alimentaire des ménages a-t-elle changé?	En principe tous les bénéficiaires	Quelque 12 000 ménages	- Production agricole accrue - Revenus en hausse - Emplois en hausse	- Accroissem. de production non évalué - Revenus non évalués - Emplois des plus démunis	4 (soit la totalité des bénéficiaires ciblés)	4 (soit les 12 000 ménages ciblés)	2 3 3	? 928 millions DT 2 200 emplois équivalent
	4.3 Les technologies et les pratiques agricoles ont-elles changé?	Environ 11 500 exploitations	70 000 personnes	- Labours ; - Systèmes de production	- sur 10 200 ha - sur 6 079 ha	4 3	4 3	4 3	157 % 141%
	4.4 La fréquence des disettes a-t-elle changé?	Non qualifiable	Non qualifiable	Non qualifiable	Non qualifiable	Non qualifiable	Non qualifiable	Non qualifiable	Non qualifiable
	4.5 La production alimentaire a-t-elle changé (surface, rendement, productions associées, etc.)?	Tous les bénéficiaires	12 000 ménages	- Surface agricole bonifiée - Surface pastorale améliorée - Surface forestière plantée	- Sur 10 200 ha - Sur 5 550 ha - Sur 2 800 ha	4 (10 000 exploitations) 4 (Éleveurs) 4 (administration Forestière)	4 (12 000 ménages) 4 (1 587 bénéficiaires)	3 (rendements agricoles) 3 (production fourragère) 3 (production forestière)	3 3 2
V. Environnement et base de ressources collectives	5.1 La situation de la base de ressources naturelles a-t-elle changé (terres, eau, forêts, pâturages, stocks halieutiques, etc.)?	- Terres - Eau - Forêts - Pâturages		- Protection - Disponibilité supplémentaire - Superficie pin d'Alep - Pâturages améliorés	- De 21 535 ha - De 4,34 Mm ³ - De 2 800 ha - Sur 5 550 ha	4 (10 000 exploitations) 4 (10 000 exploitations) 4 (forêt) 4 (éleveurs)	4 (12 000 ménages) 4 (12 000 ménages) 4 (administr. forêts) 4 (1 587 bénéficiaires)	3 (transports sédiments) 3 (stockage eaux) 4 (superficie plantée) 4 pâturages améliorés	3 (Mm ³) 3 (Mm ³) 4 (100%) 4 (114%)
	5.2 L'exposition aux risques environnementaux a-t-elle changé?	OUI Sur la zone du projet	11 500 exploitations agricoles	- moins d'érosion - couverture végétale accrue et améliorée - meilleure gestion des eaux de pluie	De manière substantielle sur la zone du projet	-	-	-	-